



UNIVERSITÉ
LAVAL

**CHOISIR D'ÊTRE PARENT ÉTUDIANT :
Portrait de la réalité des parents étudiants
dans les établissements d'enseignement supérieur
et des pratiques prometteuses susceptibles de favoriser
leur intégration et leur réussite scolaires**

Rapport final présenté à
La Direction des affaires étudiantes universitaires et collégiales,
Secteur de l'enseignement supérieur,
ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Par
Delphine Larivière
et
Marianne Lepage
Étudiantes au Département de sociologie de l'Université Laval

Sous la direction de Madame Madeleine Pastinelli et de Monsieur Dominique Morin
et
Sous la supervision de Madame Annie Cloutier

Avril 2010

RÉSUMÉ

La Direction des affaires étudiantes universitaires et collégiales (DAÉUC) du MELS a identifié les parents étudiants comme un groupe pouvant présenter des besoins spécifiques. Ainsi, la DAÉUC s'intéresse aux mesures et aux services offerts dans les établissements scolaires susceptibles de favoriser leur persévérance aux études et leur succès scolaire.

Nous avons réalisé des entrevues semi-dirigées avec 11 informateurs intervenant auprès de cette clientèle dans des établissements d'enseignement supérieur des régions de Québec et de Rimouski. Nous avons également recueilli des données sur la réalité de 28 parents étudiants du Cégep Limoilou et de l'Université Laval qui ont rempli notre questionnaire.

Au terme de notre analyse, nous avons d'abord identifié trois approches adoptées par les cégeps et les universités à l'égard de la conciliation famille-études, et nous avons ensuite regroupé les répondantes et les répondants en cinq types distincts de parents étudiants. Différents facteurs nous ont semblé déterminants dans l'approche préconisée par un établissement scolaire donné. La taille de l'institution d'enseignement, le niveau d'études dispensé, sa situation géographique, ainsi que le contexte socioéconomique dans lequel elle s'inscrit influencent effectivement la nature et l'étendue des pratiques pouvant y être instaurées. En marge de certaines mesures universelles (comme le soutien financier et les ressources en garderie à proximité), les établissements scolaires en créent d'autres en fonction des problèmes qui se présentent à eux et avec les ressources dont ils disposent.

Enfin, la classification des parents étudiants selon leur situation familiale et leur niveau d'études nous a permis de constater la diversité de leurs conditions de vie et de leurs besoins. Ainsi, ce ne sont pas tous les parents aux études qui utilisent ou qui souhaitent les mêmes mesures en priorité. Il est donc possible de faire un lien entre les moyens dont disposent les parents étudiants, leurs souhaits et la pertinence des approches adoptées par les institutions scolaires à leur égard.

FAITS SAILLANTS

- ❖ La conjugaison des vies familiale et scolaire tend à devenir un enjeu social majeur dans le monde de l'enseignement supérieur. La présence accrue des femmes dans les cégeps et les universités, la valorisation des études aux cycles supérieurs et les exigences du marché du travail de plus en plus élevées font qu'un nombre croissant de femmes et d'hommes ont des enfants durant leurs études postsecondaires ou reviennent aux études après avoir eu des enfants.
- ❖ Puisque les parents étudiants constituent une clientèle ayant des besoins spécifiques, la Direction des affaires étudiantes universitaires et collégiales du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a commandé cette étude sur les mesures et les services offerts dans les établissements scolaires susceptibles de favoriser la persévérance aux études et le succès scolaire des parents étudiants.
- ❖ Notre question de recherche s'est posée comme suit : quel est le portrait de la réalité vécue par les parents étudiants des réseaux collégial et universitaire, et quelles sont les pratiques prometteuses qui favoriseraient leur intégration et leur réussite scolaires?
- ❖ Nous avons réalisé des entrevues semi-dirigées avec 11 informateurs intervenant auprès des parents étudiants dans des établissements d'enseignement supérieur des régions de Québec et de Rimouski. Nous avons également recueilli des données par le biais d'un questionnaire rempli par 28 mères et pères aux études du Cégep Limoilou et de l'Université Laval.
- ❖ Bien que les femmes soient plus nombreuses à assumer des responsabilités parentales au cégep et à l'université, il importe de souligner la présence non négligeable des pères étudiants dans les établissements d'enseignement.
- ❖ Le manque de ressources en garderie, les problèmes financiers et la difficulté à développer un sentiment d'appartenance au programme d'études constituent les trois principales difficultés soulevées dans notre enquête.
- ❖ Aux dires des informateurs, le sens de l'organisation et la détermination propres aux parents étudiants font qu'ils obtiennent généralement de bons résultats scolaires, voire des notes au-dessus de la moyenne.
- ❖ Les parents étudiants semblent rarement être la cible de préjugés. Quand ils vivent des problèmes d'exclusion, ce n'est pas tant en raison de leur statut de parent, que de leur propre perception d'être différents, souvent en raison de l'écart d'âge avec les pairs.

- ❖ Trois types d'approches adoptées par les établissements scolaires sondés à l'égard de la conciliation famille-études ont été identifiés. L'approche d'intervention directe implique que les professionnels aillent vers les parents étudiants plutôt que l'inverse. L'approche de soutien indirect se caractérise par une ouverture aux initiatives des parents étudiants et par des mesures institutionnalisées. L'approche associative mise quant à elle sur la collaboration de plusieurs acteurs au sein et à l'extérieur de l'institution scolaire.
- ❖ Deux principaux facteurs déterminent les moyens dont disposent les parents étudiants et, par conséquent, leurs difficultés et leurs besoins : la situation familiale du parent étudiant et son niveau d'études. À cet égard, le genre du parent étudiant ne semble pas influencer autant les problèmes rencontrés que la situation familiale.
- ❖ L'analyse des données obtenues par les questionnaires nous a permis de regrouper les répondantes et les répondants en cinq types particuliers de parents étudiants du Cégep Limoilou et de l'Université Laval, selon leur niveau d'études et leur situation familiale : les mères monoparentales du cégep, les parents cégépiens en couple, les mères monoparentales de l'université, les mères en couple inscrites au premier cycle universitaire et enfin, les parents étudiants en couple inscrits aux cycles supérieurs à l'université.
- ❖ Le type de parents étudiants qui est susceptible de vivre le plus de contraintes liées à la conciliation famille-études est celui des mères monoparentales du cégep (difficultés financières, manque de temps, stress, etc.). Inversement, les parents en couple inscrits aux cycles supérieurs universitaires constituent le type qui rencontrerait le moins d'obstacles. En effet, la présence de l'autre parent leur permet de partager les responsabilités familiales et, dans plusieurs cas, leur assure un soutien financier.
- ❖ Puisque les besoins et les difficultés vécues varient considérablement selon les types de parents étudiants, il est possible de faire un lien entre leurs conditions de vie, leurs souhaits et la pertinence des approches préconisées par les établissements scolaires à leur égard. À titre d'exemple, les parents étudiants en couple inscrits aux cycles supérieurs universitaires sont moins portés à utiliser des ressources comme une banque alimentaire ou un bazar d'articles usagés, comparativement aux mères monoparentales du cégep.
- ❖ Les pratiques les plus susceptibles de faciliter l'harmonisation des responsabilités familiales et scolaires dans les cégeps et les universités sont : toutes les ressources en garderie (halte-garderie, service de gardiennage étudiant, service de garde à proximité de l'établissement scolaire), la mise en place d'une coopérative étudiante d'échanges de services, la reconnaissance du statut d'étudiant à temps plein malgré une inscription à temps partiel et toutes les mesures d'aide financière (fonds de dépannage, prêt de matériel, entente de délais de paiement pour les frais de scolarité, par exemple).

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les nombreuses personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de cette recherche. Tout d'abord, merci à la Direction des affaires étudiantes universitaires et collégiales du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de nous avoir confié ce mandat stimulant et pour la confiance témoignée à notre endroit tout au long de l'année.

Un énorme merci à Madame Madeleine Pastinelli et à Madame Annie Cloutier, et tout spécialement à Monsieur Dominique Morin, pour la disponibilité et le dévouement, ainsi que pour l'encadrement et les pistes de réflexion. Votre soutien et vos précieux commentaires nous ont amenées à nous surpasser en tant que chercheuses et sociologues.

Nous remercions sincèrement les informateurs et les parents étudiants interrogés pour leur intérêt envers notre projet et pour leur collaboration essentielle à la réalisation de l'enquête.

Un merci particulier à Madame Dominique Tanguay et à Monsieur Stéphane Duchesne pour les conseils et le partage d'idées en début de parcours.

Merci également aux membres de notre entourage pour leur support : parents, ami(e)s, frères, sœurs, amoureux, colocataire... Merci d'avoir patiemment écouté nos inlassables conversations sur notre recherche!

Un merci tout spécial à Émilie Larivière pour ses commentaires éclairants et à Christine Labrie pour les bons tuyaux en lien avec notre étude.

Enfin, un grand merci à François, Maryse, Isabelle et Louis, qui ne nous ont jamais laissées tomber.

Delphine Larivière et Marianne Lepage

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	p. 2
FAITS SAILLANTS.....	p. 3
REMERCIEMENTS.....	p. 5
INTRODUCTION.....	p. 10
CHAPITRE 1 : CONTEXTE DE L'ÉTUDE.....	p. 14
1.1. DONNÉES SUR LA CONCILIATION FAMILLE-ÉTUDES.....	p. 14
1.2. CONCILIATION FAMILLE-ÉTUDES : PRÉOCCUPATIONS, RECHERCHES ET ENGAGEMENTS DU MELS.....	p. 16
CHAPITRE 2 : PROBLÉMATIQUE.....	p. 21
2.1. LE CONCEPT DE RÔLE SOCIAL.....	p. 22
2.1.1. <i>Le rôle social construit par les attentes et les contraintes sociales.....</i>	p. 22
2.1.2. <i>Le rôle social déterminé et influencé par les actions individuelles.....</i>	p. 23
2.2. LE RÔLE PARENTAL.....	p. 25
2.2.1. <i>La monoparentalité versus la biparentalité.....</i>	p. 25
2.2.2. <i>Les représentations sociales des rôles de mère et de père.....</i>	p. 28
2.3. LE RÔLE D'ÉTUDIANT.....	p. 29
2.4. LA CONCILIATION DES RÔLES DE PARENT ET D'ÉTUDIANT.....	p. 29
2.4.1. <i>...et l'intégration scolaire.....</i>	p. 30
2.4.2. <i>...et l'isolement social des mères étudiantes.....</i>	p. 31
2.4.3. <i>...et la réussite scolaire.....</i>	p. 32
2.5. LES PRATIQUES PROMETTEUSES.....	p. 33
CHAPITRE 3 : QUESTION DE RECHERCHE, OBJECTIFS ET HYPOTHÈSES...p.	34
3.1. QUESTION DE RECHERCHE.....	p. 34
3.2. OBJECTIFS.....	p. 35
3.3. HYPOTHÈSES.....	p. 35

CHAPITRE 4 : MÉTHODOLOGIE.....	p. 39
4.1. PRÉ-ENQUÊTE.....	p. 40
4.1.1. <i>Questionnaire de type vox-pop.....</i>	p. 40
4.1.2. <i>Conférence sur la conciliation famille-études.....</i>	p. 41
4.2. MÉTHODE D'ENQUÊTE.....	p. 42
4.2.1. <i>Enquête par entrevue.....</i>	p. 42
4.2.2. <i>Enquête par questionnaire.....</i>	p. 43
4.3. OPÉRATIONNALISATION.....	p. 44
4.3.1. <i>Opérationnalisation des concepts abordés en entrevue.....</i>	p. 44
4.3.2. <i>Opérationnalisation de la conciliation des rôles.....</i>	p. 44
4.4. INSTRUMENTS DE COLLECTE DE DONNÉES.....	p. 45
4.4.1. <i>Grille d'entrevue.....</i>	p. 45
4.4.2. <i>Questionnaire auto-administré.....</i>	p. 48
4.5. POPULATION À L'ÉTUDE ET ÉCHANTILLON.....	p. 48
4.5.1. <i>Technique de recrutement pour l'enquête par entrevue.....</i>	p. 48
4.5.1.1. <i>Les trois types d'informateurs interrogés.....</i>	p. 49
4.5.2. <i>Technique de recrutement pour l'enquête par questionnaire.....</i>	p. 51
 CHAPITRE 5 : LA SITUATION DES PARENTS ÉTUDIANTS SELON	
LES INFORMATEURS.....	p. 52
5.1. PORTRAIT DU CÉGEP LIMOILOU.....	p. 52
5.1.1. <i>Présentation du Cégep Limoilou et de ses informateurs.....</i>	p. 52
5.1.2. <i>Services offerts aux parents étudiants.....</i>	p. 53
5.1.2.1. <i>Parents-Études et le Service de l'action communautaire et vie spirituelle.....</i>	p. 54
5.1.2.2. <i>Les services offerts via la Direction des affaires étudiantes et communautaires.....</i>	p. 55
5.1.2.3. <i>Les autres services offerts dans l'établissement.....</i>	p. 56
5.1.3. <i>Les services envisagés pour les parents étudiants.....</i>	p. 56
5.1.4. <i>Profil des parents étudiants.....</i>	p. 57
5.1.5. <i>Les difficultés rencontrées par les parents étudiants.....</i>	p. 58
5.2. PORTRAIT DU CÉGEP DE SAINTE-FOY.....	p. 59
5.2.1. <i>Présentation du Cégep de Sainte-Foy et de son informateur.....</i>	p. 59
5.2.2. <i>Services offerts aux parents étudiants.....</i>	p. 60
5.2.2.1. <i>Les mesures institutionnalisées.....</i>	p. 60
5.2.2.2. <i>Parents-Études.....</i>	p. 60
5.2.2.3. <i>Les autres services offerts dans l'établissement.....</i>	p. 61
5.2.3. <i>Profil des parents étudiants.....</i>	p. 61
5.2.4. <i>Les difficultés rencontrées par les parents étudiants.....</i>	p. 62

5.3. PORTRAIT DU CÉGEP DE RIMOUSKI.....	p. 63
5.3.1. <i>Présentation du Cégep de Rimouski et de ses informatrices.....</i>	p. 63
5.3.2. <i>Services offerts aux parents étudiants.....</i>	p. 64
5.3.2.1. <i>Parents aux études.....</i>	p. 64
5.3.2.2. <i>Service à l'élève et à l'enseignement.....</i>	p. 65
5.3.2.3. <i>Les autres services offerts dans l'établissement.....</i>	p. 65
5.3.3. <i>Profil des parents étudiants.....</i>	p. 66
5.3.4. <i>Les difficultés rencontrées par les parents étudiants.....</i>	p. 67
5.4. PORTRAIT DE L'UNIVERSITÉ LAVAL.....	p. 68
5.4.1. <i>Présentation de l'Université Laval et de ses informatrices.....</i>	p. 68
5.4.2. <i>Services offerts aux parents étudiants.....</i>	p. 68
5.4.2.1. <i>L'APETUL.....</i>	p. 69
5.4.2.2. <i>Les autres services offerts dans l'établissement.....</i>	p. 70
5.4.3. <i>Les services envisagés pour les parents étudiants.....</i>	p. 71
5.4.4. <i>Profil des parents étudiants.....</i>	p. 72
5.4.5. <i>Les difficultés rencontrées par les parents étudiants.....</i>	p. 72
5.5. PORTRAIT DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI.....	p. 73
5.5.1. <i>Présentation de l'UQAR et de son informatrice.....</i>	p. 73
5.5.2. <i>Services offerts aux parents étudiants.....</i>	p. 73
5.5.2.1. <i>Service d'aide pour besoins particuliers.....</i>	p. 74
5.5.2.2. <i>Les autres services offerts dans l'établissement.....</i>	p. 74
5.5.3. <i>Les services envisagés pour les parents étudiants.....</i>	p. 75
5.5.4. <i>Profil des parents étudiants.....</i>	p. 75
5.5.5. <i>Les difficultés rencontrées par les parents étudiants.....</i>	p. 76
5.6. PORTRAIT DES CINQ ÉTABLISSEMENTS SELON LEURS APPROCHES.....	p. 76
5.6.1. <i>L'approche d'intervention directe.....</i>	p. 77
5.6.2. <i>L'approche de soutien indirect.....</i>	p. 77
5.6.3. <i>L'approche associative.....</i>	p. 78
5.6.4. <i>Une approche universelle : l'approche de l'accommodement personnel sur demande.....</i>	p. 79
CHAPITRE 6 : L'EXPÉRIENCE DES PARENTS ÉTUDIANTS.....	p. 80
6.1. SITUATION GÉNÉRALE DES PARENTS ÉTUDIANTS DU CÉGEP ET DE L'UNIVERSITÉ.....	p. 81
6.2. EXIGENCES LIÉES AU RÔLE D'ÉTUDIANT DISTINCTES SELON LE NIVEAU D'ÉTUDES.....	p. 83
6.3. LES PARENTS ÉTUDIANTS DU CÉGEP LIMOILLOU.....	p. 84
6.3.1. <i>Les mères monoparentales du Cégep Limoilou.....</i>	p. 85
6.3.2. <i>Les parents étudiants en couple du Cégep Limoilou.....</i>	p. 87

6.4. LES PARENTS ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL.....	p. 88
6.4.1. <i>Les mères monoparentales de l'Université Laval.....</i>	p. 89
6.4.2. <i>Les mères en couple inscrites au premier cycle à l'Université Laval....</i>	p. 90
6.4.3. <i>Les parents étudiants en couple inscrits aux cycles supérieurs à l'Université Laval.....</i>	p. 92
6.5. LES APPROCHES SOUHAITÉES PAR LES DIFFÉRENTS TYPES DE PARENTS ÉTUDIANTS.....	p. 95
CONCLUSION.....	p. 97
LES PARTICULARITÉS DES ÉTABLISSEMENTS.....	p. 97
LA SITUATION DES DIFFÉRENTS TYPES DE PARENTS ÉTUDIANTS.....	p. 99
LA RÉUSSITE ET L'INTÉGRATION SCOLAIRES DES PARENTS ÉTUDIANTS :	
PRATIQUES PROMETTEUSES.....	p. 101
RECOMMANDATIONS.....	p. 102
BIBLIOGRAPHIE.....	p. 105
ANNEXES.....	p. 110
ANNEXE 1 : SCHÉMA D'OPÉRATIONNALISATION DU QUESTIONNAIRE.....	p. 111
ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE.....	p. 113
ANNEXE 3 : SCHÉMA D'OPÉRATIONNALISATION DE L'ENTREVUE SEMI-DIRIGÉE....	p. 119
ANNEXE 4 : GRILLE DE L'ENTREVUE SEMI-DIRIGÉE.....	p. 121
ANNEXE 5 : LETTRE DE SOLLICITATION ADRESSÉE AUX INFORMATEURS POUR L'ENTREVUE.....	p. 126
ANNEXE 6 : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT POUR L'ENTREVUE SEMI-DIRIGÉE..	p. 128

INTRODUCTION

Depuis le milieu du siècle dernier, la transformation des mœurs québécoises a favorisé l'augmentation du nombre de femmes dans la population active. Le rôle de la mère traditionnelle n'est alors plus le seul envisageable pour les femmes ; elles ont désormais de plus en plus accès à l'éducation et aux études aux cycles supérieurs. La réforme des structures d'enseignement, notamment avec la création des cégeps entre 1967 et 1971, a permis l'entrée massive des femmes dans le réseau de l'éducation supérieure. Les femmes ont su profiter des ouvertures et de la démocratisation du système d'enseignement supérieur québécois à un tel point qu'elles constituent aujourd'hui la majorité de la population étudiante au niveau postsecondaire.

La présence accrue des femmes sur le marché du travail, ainsi que dans les cégeps et les universités, la valorisation des études aux cycles supérieurs et le prolongement de la formation académique font qu'un nombre de plus en plus élevé de femmes et d'hommes ont des enfants durant leurs études postsecondaires ou reviennent aux études après avoir eu des enfants. En effet, la trajectoire de vie suit désormais moins la séquence *études, mariage, puis fondation d'une famille*, les études n'étant plus limitées à la période de l'adolescence qui sépare l'enfance de l'âge adulte. En outre, le marché du travail exige de plus en plus l'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires, ce qui incite autant les hommes que les femmes à poursuivre leur cheminement scolaire ou à effectuer un retour sur les bancs d'école. Cependant, ce ne sont pas toutes les étudiantes et tous les étudiants qui concrétisent leurs projets familiaux seulement au terme de leurs études : la conciliation famille-études devient inéluctablement une situation de plus en plus courante. La croissance du phénomène nous amène à nous intéresser aux voies qui conduisent à la conciliation des rôles de parent et d'étudiant. Dans quelle mesure cette expérience est-elle vécue différemment selon le sexe du parent étudiant, selon son milieu d'études et selon sa situation familiale? Quelle attitude les intervenants des établissements scolaires adoptent-ils à l'égard de leur clientèle ayant des responsabilités familiales, et quels sont les services particuliers qu'ils lui proposent? La présente étude a

pour but de cerner les préoccupations des parents étudiants et les enjeux de l'harmonisation des rôles parental et d'étudiant.

Le phénomène de la conciliation famille-études est non seulement présent chez les étudiantes et les étudiants des cycles supérieurs universitaires généralement plus âgés, mais aussi chez certains qui étudient au baccalauréat ou qui fréquentent les collèges sans avoir effectué de retour aux études. La conjugaison des vies familiale et scolaire tend à devenir un objet d'intérêt, voire un enjeu social important dans le monde de l'enseignement. Cette préoccupation se traduit notamment dans la volonté du ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport (MELS) et du personnel des réseaux collégial et universitaire d'assurer l'égalité des chances dans la réussite et dans l'intégration scolaires. Puisque les parents étudiants constituent une clientèle particulière ayant des besoins spécifiques, le MELS s'intéresse aux mesures et aux services susceptibles de favoriser la persévérance aux études et le succès scolaire des principaux intéressés.

Le MELS est investi de la responsabilité d'élaborer et de proposer des politiques relatives aux domaines de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et secondaire, de l'enseignement collégial, de l'enseignement et de la recherche universitaires, ainsi que du loisir et du sport. Sa direction sous-ministérielle comprend notamment la Direction des affaires institutionnelles et autochtones qui, en assurant l'élaboration et la coordination de la mise en œuvre des politiques ministérielles intersectorielles, représente le MELS dans les travaux relatifs à sa mission éducative. La Coordination à la condition féminine est sous la responsabilité des Affaires institutionnelles et autochtones. En conformité avec la Politique gouvernementale en matière de condition féminine, elle propose des stratégies et des mesures qui s'appliquent à l'éducation et voit à la mise en œuvre du plan d'action ministériel qui en découle.

La Direction des affaires étudiantes universitaires et collégiales du MELS (DAÉUC) propose quant à elle des orientations et des politiques pour le Secteur de l'enseignement supérieur. Elle assure la gestion des dossiers pour lesquels les clientèles étudiantes sont plus directement touchées et voit au développement de l'expertise en cette

matière dans les collèges et les universités. La DAÉUC maintient des relations fonctionnelles avec les établissements des réseaux collégial et universitaire plus directement engagés dans des projets à l'intention des clientèles pouvant présenter des besoins particuliers, notamment les parents étudiants, en plus de gérer des programmes de subvention qui y sont reliés. Elle assure la production d'études et d'analyses permettant de mettre à jour les diverses mesures à l'intention de ces clientèles. La DAÉUC met enfin en œuvre les dispositions de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel concernant les droits et les frais afférents.

Nous sommes mandatées par la DAÉUC du MELS pour la réalisation de la présente recherche sur la conciliation famille-études. Plus précisément, la DAÉUC veut connaître et comprendre les facteurs qui faciliteraient l'intégration et la réussite scolaires des parents étudiants dans les milieux collégial et universitaire. La DAÉUC souhaite donc mieux connaître la réalité de cette clientèle, ses besoins et ses attentes vis-à-vis de son milieu d'études, ainsi que les pratiques et les initiatives qui favoriseraient sa réussite et son intégration scolaires.

Afin de remplir ces objectifs, notre enquête a été menée sur deux fronts : nous avons d'une part administré des questionnaires auprès de parents étudiants des réseaux collégial et universitaire et réalisé des entrevues semi-dirigées avec des informateurs qui côtoient quotidiennement des parents aux études dans le cadre de leurs fonctions et qui connaissent les initiatives prometteuses de leurs établissements. Dans un premier temps, l'administration de questionnaires nous a permis de mieux cerner les préoccupations, les difficultés, les besoins et les souhaits des parents étudiants par rapport à leur milieu scolaire. Dans un deuxième temps, les discours d'informateurs¹ intervenant auprès des parents étudiants dans cinq institutions d'enseignement nous ont permis d'avoir une vue d'ensemble de la situation des principaux intéressés et de comparer les pratiques mises à leur disposition selon le milieu d'études.

¹ Plus précisément, nous avons rencontré trois directrices et directeurs des services aux étudiants, une responsable d'un regroupement de parents et mère étudiante, deux techniciens en travail social, une animatrice de pastorale, une responsable d'un service d'aide pour besoins particuliers, une psychologue, un responsable d'un service d'action communautaire et vie spirituelle et une chargée de projet œuvrant à la mise en place d'une halte-garderie universitaire.

Le premier chapitre de ce rapport définit le contexte de l'étude, en présentant certaines données sur la conciliation famille-études, les recherches antérieures sur le sujet et les engagements pris par le MELS en vue de mieux connaître les tenants et les aboutissants du phénomène. Par la suite, la problématique explicite les concepts-clé utilisés dans cette recherche. L'angle adopté est celui de l'harmonisation du rôle de parent et du rôle d'étudiant, et de ce que cette situation implique par rapport à l'intégration et à la réussite scolaires de celles et ceux qui la vivent. Le concept des pratiques prometteuses est ensuite défini en termes de mesures ayant pour but de faciliter la conciliation des études et des obligations familiales. Le troisième chapitre expose quant à lui les objectifs que l'enquête poursuit et fait état de nos hypothèses sur le portrait de la réalité vécue par les parents étudiants des réseaux collégial et universitaire et sur les pratiques prometteuses qui favoriseraient leur intégration et leur réussite scolaires.

Le chapitre suivant expose la méthodologie de la recherche en justifiant le choix de la méthode d'enquête, de la population et de l'échantillon à l'étude. Ce chapitre fait aussi état de la pré-enquête réalisée, de l'opérationnalisation des concepts utilisés dans les instruments de collecte de données et de la technique de recrutement. Le cinquième chapitre dresse d'abord le portrait des cinq établissements sondés avec la présentation de l'institution et des informateurs rencontrés, de l'éventail des services offerts et de ceux envisagés à l'égard des parents étudiants, la présentation du profil des parents étudiants et enfin, des principales difficultés qu'ils rencontrent. L'analyse des données recueillies en entrevue clôt le chapitre sous la forme d'une typologie des approches qu'adoptent les établissements scolaires à l'égard des parents étudiants. Enfin, le chapitre 6 est consacré à l'interprétation des informations obtenues par le biais des questionnaires. Ce chapitre présente en un premier temps la situation des différents types de parents étudiants interrogés en fonction du niveau d'études et de la situation familiale, et se termine avec les approches souhaitées par ces types particuliers de parents.

CHAPITRE 1 : CONTEXTE DE L'ÉTUDE

1.1. DONNÉES SUR LA CONCILIATION FAMILLE-ÉTUDES

Bien que la conciliation famille-études ne soit pas une réalité nouvelle, elle suscite depuis quelques années un intérêt grandissant, notamment dans les institutions scolaires et au MELS. Malgré l'absence de données précises sur le nombre de parents étudiants au Québec, les statistiques de l'Aide financière aux études (AFE) du MELS laissent supposer une augmentation du nombre d'étudiants ayant au moins un enfant à charge au cours des dix dernières années. En 1997-1998, 21 910 bénéficiaires de l'AFE avaient un ou des enfants à charge, alors que leur nombre s'élevait à 25 665 bénéficiaires en 2007-2008. La comparaison de ces données chiffre une augmentation d'environ 4000 parents étudiants en dix ans dans la seule catégorie des candidats admissibles à l'aide financière gouvernementale qui jugent souhaitable de se prévaloir de ce droit. Le rapport de 2007-2008 sur l'évolution du nombre de bénéficiaires de l'AFE sans contribution des parents selon leur situation particulière évoque quant à lui une constante augmentation du nombre de parents étudiants depuis 2003-2004, à raison d'une hausse d'en moyenne 2000 étudiantes et étudiants avec enfant(s) par an. Sur quatre ans, cette augmentation représente 8000 parents de plus aux études supérieures. En supposant que cette augmentation se soit maintenue au cours des deux dernières années, l'addition de 4000 parents étudiants supplémentaires aux 25 665 qui bénéficiaient de l'AFE en 2007-2008, ainsi qu'aux autres qui vivent sans le soutien financier gouvernemental, l'estimation atteint un ordre de grandeur supérieur à 30 000 cas. Le projet ICOPE (Indicateurs de conditions de poursuite des études) révèle quant à lui qu'en 2006, 23 % des nouveaux étudiants à l'Université du Québec avaient des responsabilités parentales.

Certaines données relatives aux femmes nous laissent elles aussi croire que les personnes devant concilier famille et études sont de plus en plus nombreuses. Selon le Conseil du statut de la femme, les Québécoises accèdent à des niveaux de scolarisation de plus en plus élevés depuis une trentaine d'années :

En 2001, 36,6 % des femmes de 25 à 34 ans détenaient un certificat ou un diplôme d'une école de métiers ou d'un collège comme dernier diplôme obtenu et 30,8 % possédaient un certificat ou un grade universitaire. En revanche, ces pourcentages s'élevaient seulement à 7,6 % et à 5,8 % chez les femmes qui avaient 65 ans et plus en 2001 (Institut de la statistique du Québec, 2001, cité dans CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, 2004 : 11).

Parallèlement, on constate que le nombre de naissances chez les mères âgées de 20 à 34 ans augmente depuis 2006, et notamment chez les plus scolarisées. Chez celles qui possèdent un diplôme d'études collégiales, il est passé de 15 932 en 2006 à 17 664 en 2007, pour s'élever à 17 860 naissances en 2008. Chez les mères ayant atteint le niveau universitaire, le nombre de naissances chez ce même groupe d'âge était de 19 167 en 2006, 22 027 en 2007, puis 23 598 en 2008 (INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2009). La croissance simultanée de la scolarité des femmes et du nombre de naissances chez les plus jeunes dans un contexte où les études universitaires se prolongent souvent au-delà de la mi-vingtaine suggère que le nombre de parents étudiants augmente probablement.

Les tendances récentes de la fécondité québécoise et celles plus anciennes d'un marché de l'emploi où la formation scolaire se prolonge et où les retours aux études ne sont pas rares laissent croire que la conciliation famille-études est amenée à prendre de l'ampleur et à devenir un enjeu social majeur dans le monde de l'enseignement supérieur. Plusieurs facteurs peuvent expliquer le fait que des individus doivent assumer à la fois le rôle parental et celui d'étudiant, dont la maternité précoce, l'allongement des études, une réorientation de carrière, une spécialisation, les exigences de qualifications plus élevées du marché du travail et la valorisation des études aux cycles supérieurs (CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, 2004 : 11).

Les retours aux études font également que les universités québécoises accueillent un nombre important d'étudiantes et d'étudiants adultes d'un âge relativement avancé :

En 2005, 38,6 % des inscrits dans les programmes de baccalauréat avaient plus de 24 ans - un âge où « normalement » on a terminé le premier cycle - et comptaient pour près des trois quarts des inscriptions

à temps partiel. Pour la même année, près de 47 % des étudiantes et étudiants inscrits au deuxième cycle dépassaient la trentaine (ÉDUCATION ET FORMATION DES ADULTES, EFA, 2009).

Ces quelques statistiques laissent entendre que les projets d'études se conjuguent dans bien des cas et de plus en plus avec les responsabilités professionnelles et familiales.

1.2. CONCILIATION FAMILLE-ÉTUDES : PRÉOCCUPATIONS, RECHERCHES ET ENGAGEMENTS DU MELS

La réussite de toutes les étudiantes et de tous les étudiants est un objectif et une préoccupation, tant pour le MELS que pour le personnel des réseaux collégial et universitaire. Le Secteur de l'enseignement supérieur, dans sa réflexion autour des enjeux de persévérance et de diplomation, a notamment identifié les parents étudiants comme groupe pouvant présenter des besoins particuliers en matière de soutien à l'intégration et à la réussite. La DAÉUC s'intéresse donc à la réalité vécue par les étudiantes et les étudiants qui doivent concilier famille et études, et ce, particulièrement depuis l'adoption de la politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* (PLAN D'ACTION MINISTÉRIEL : 2007-2010).

Cette politique associe tous les ministères et organismes du gouvernement à la promotion de l'égalité, notamment par la proposition de mesures s'inscrivant dans leur champ d'activités respectif : « Il importe que les jeunes, filles et garçons, puissent avoir accès à une formation adaptée à leurs besoins qui leur permette de persévérer jusqu'à l'obtention d'un diplôme, et ce, à tous les ordres d'enseignement » (MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE, 2007 : 47). L'une des orientations de la politique vise une meilleure conciliation des responsabilités familiales et professionnelles (orientation 3). Les objectifs de cette orientation sont, notamment, de « permettre aux parents de mieux concilier leurs études et leurs responsabilités familiales » et de « mieux faire connaître les services existants dans les écoles, les cégeps et les universités » (Actions N° 33 et N° 33.1).

Cependant, la réussite scolaire du plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants était déjà l'objet d'une préoccupation bien avant la naissance de la politique en matière d'égalité hommes-femmes. En effet, la réussite de toutes les étudiantes et de tous les étudiants était l'un des engagements pris par les partenaires socioéconomiques du Sommet du Québec et de la jeunesse en 2000. Les thèmes abordés lors du Sommet ont mené à un consensus quant à la nécessité d'adopter des mesures concertées pour soutenir les jeunes étudiantes mères, qui représentent un groupe particulièrement exposé aux échecs scolaires, afin qu'elles réussissent leurs études secondaires et postsecondaires. Ainsi, les partenaires du Sommet du Québec et de la jeunesse ont demandé que des travaux soient réalisés sur le soutien aux jeunes filles enceintes ou ayant accouché, pour qu'elles puissent mener à bien leurs études sans être pénalisées par leur condition. En outre, en juin 2000, dans son *Plan d'action en matière de condition féminine*, le MELS avait proposé de mieux cerner les difficultés auxquelles font face les jeunes femmes enceintes ou ayant récemment accouché dans la poursuite de leurs études collégiales ou universitaires. C'est dans ce contexte qu'en 2001, le ministère de l'Éducation a entrepris une étude intitulée *l'Organisation des services éducatifs offerts aux jeunes femmes enceintes et aux mères adolescentes* (MELS, 2001). Cette recherche avait pour objectif de dresser l'inventaire des services offerts à cette clientèle dans les établissements d'enseignement secondaire et professionnel.

Dans la majorité des établissements des 69 commissions scolaires étudiées, on estimait qu'il y avait absence ou insuffisance de places en garderie, surtout pour les bébés en bas âge, ce qui constitue une lacune importante : « Très peu d'écoles secondaires ou de centres disposent de services de garde au sein de l'établissement même ; peu ont des ententes pour réserver des places dans des services de garde à proximité. » Par ailleurs, c'est dans les établissements fréquentés par les plus jeunes – les écoles secondaires – que l'on retrouve le plus grand nombre de services offerts aux étudiantes enceintes ou mères, ainsi que le plus grand nombre de ressources en lien avec la prévention des grossesses à l'adolescence.

Parce que la réalité de la conciliation famille-études est également présente dans les institutions d'enseignement supérieur, une étude y fut également réalisée et publiée en 2004 dans un rapport intitulé : *Soutien et services offerts par les cégeps et les établissements universitaires aux étudiantes enceintes ou qui ont récemment accouché* (MELS : 2004). S'appuyant sur des données recueillies dans trente-cinq cégeps et sept universités, l'enquête portait sur les problèmes fréquemment rencontrés par les étudiantes enceintes ou celles qui ont récemment accouché, les solutions envisagées pour tenter de remédier à ces difficultés, ainsi que sur les principales mesures mises à la disposition de ces femmes pour faciliter leur réussite et leur intégration scolaires.

Cette étude révèle d'abord le manque d'informations sur la parentalité des étudiantes. En effet, les institutions détiennent très peu de données, tant statistiques (le nombre de mères étudiantes, par exemple), que par rapport à la connaissance plus générale de leurs besoins, de leurs problèmes et de leur degré de satisfaction à l'égard des services qui leur sont offerts. L'enquête soulève aussi trois problèmes récurrents chez ces mères étudiantes : l'isolement, les problèmes financiers et la difficulté de trouver une gardienne. Pour contrer l'isolement des mères qui ont récemment accouché, certains établissements gardent contact avec elles de manière à stimuler leur motivation et à encourager leur retour aux études. D'autres établissements ont mis sur pied des groupes d'entraide pour les parents aux études : « Il s'agit surtout de créer un réseau d'entraide et d'échanges entre ceux et celles qui vivent une situation comparable et qui éprouvent des problèmes semblables » (MELS, 2004 : 21). Comme les problèmes financiers touchent particulièrement les mères qui suivent une formation scolaire, certains cégeps offrent une aide financière, notamment sous forme de fonds de dépannage, de bons d'épicerie ou d'aide pour les frais de gardiennage. Enfin, l'étude révèle que parmi les 42 établissements sondés, seulement neuf cégeps et quatre universités offrent un service de garde sur leur campus. Dans certains établissements, ce service de garde a été adapté aux besoins des parents étudiants, par la réservation de places pour les poupons, ou par la modification de l'horaire du service de garde en fonction de celui du cégep, par exemple.

Par ailleurs, l'étude dénombre les services mis à la disposition des jeunes femmes enceintes ou de celles qui ont récemment accouché dans les différents établissements. Parmi ceux-ci, il y a :

- Des arrangements particuliers, comme le report d'examens, de travaux et de cours (23 cégeps et les 7 universités) ;
- un service de cours prénataux (5 cégeps et 1 université) ;
- un service de suivi psychosocial (23 cégeps et 6 universités) ;
- et un groupe d'entraide pour les parents étudiants (6 cégeps).

Dans la majorité des établissements consultés, soit dans trente cégeps et six universités, les mères étudiantes sont dirigées vers des personnes-ressources et des services situés à l'extérieur de leur établissement, comme les CLSC ou les organismes communautaires de la région. Par ailleurs, les services semblent plus nombreux et mieux encadrés dans les cégeps. Cela semble s'expliquer par la tendance du personnel des établissements universitaires à considérer leurs étudiantes et leurs étudiants « comme davantage autonomes et responsables que les étudiantes plus jeunes » (MELS, 2004 : 22).

À la suite de la publication de cette étude, la DAÉUC s'est engagée, d'une part, à mieux connaître la réalité des parents étudiants (nombre, problèmes et besoins), et d'autre part, à dresser un inventaire plus complet des services de soutien offerts dans les établissements collégiaux et universitaires, tant dans le but de mieux les faire connaître aux principaux intéressés, que dans celui de favoriser le partage d'idées et d'expertises entre les deux réseaux d'enseignement. L'objectif de recenser et de diffuser de telles pratiques a été inscrit dans la politique gouvernementale 2007-2010 en matière d'égalité hommes-femmes.

Dans le cadre de cette politique, la DAÉUC s'est engagée à intégrer l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de ses interventions. Selon le document gouvernemental, l'ADS se définit comme suit :

Une approche de gestion qui vise à discerner, au cours de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation d'une intervention gouvernementale, les effets distincts que pourrait avoir cette intervention sur les femmes et sur les hommes compte tenu des conditions socioéconomiques qui les caractérisent.

L'analyse différenciée selon les sexes a pour but d'inscrire dans les pratiques gouvernementales une méthode qui s'adapte au travail courant et qui apporte un éclairage particulier sur les décisions prises ou à prendre puisqu'elle permet d'informer à l'avance les décideurs quant aux effets insoupçonnés et potentiellement porteurs d'inégalités entre les femmes et les hommes (MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE, 2007 : 31).

L'ADS s'applique à la condition parentale des étudiantes et étudiants en ce qu'elle pourrait éclairer d'éventuels besoins et interventions spécifiques selon le genre du parent étudiant. Ainsi, la DAÉUC souhaite mieux connaître la situation des parents étudiants, leurs besoins et leurs attentes envers leur milieu de formation, ainsi que les pratiques et les initiatives qui favorisent leur succès et leur intégration scolaires, tout en tenant compte de probables différences selon le genre. Selon les propos des informateurs de la plupart des établissements scolaires sondés, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à être parent et à poursuivre des études. Cependant, on constate que dans les institutions visitées à Rimouski, la proportion de pères étudiants se rapproche de plus en plus de celle des mères étudiantes avec les années. Il est essentiel de s'intéresser aux particularités de la conciliation famille-études selon qu'elle est vécue par une femme ou par un homme, puisque cette situation est susceptible d'impliquer des préoccupations distinctes selon le sexe du parent étudiant, mais également selon sa situation familiale et le type d'établissement qu'il fréquente.

CHAPITRE 2 : PROBLÉMATIQUE

La conciliation de la vie scolaire et de la vie familiale crée une situation souvent difficile, puisqu'elle implique plusieurs responsabilités pouvant entrer en conflit les unes avec les autres. Comme la scolarisation correspond de moins en moins à une période prenant fin avec le commencement de la vie adulte, il est aujourd'hui fréquent qu'une étudiante ou un étudiant doive répondre aux exigences de son rôle parental tout en assumant les obligations liées à son rôle d'étudiant. Ainsi, nous nous intéresserons à la conciliation famille-études sous l'angle de l'harmonisation de ces deux rôles. Une définition de la notion de rôle social s'impose d'emblée, puisqu'il s'agit d'un concept central dans notre étude. Par la suite, une brève présentation des rôles de parent (selon la situation familiale et le genre) puis d'étudiant permet d'envisager les responsabilités qu'ils impliquent respectivement. La présentation des principales conséquences possibles de la conciliation de ces deux rôles dans la vie quotidienne donne un portrait de la réalité particulière des parents aux études. Dans cet ordre d'idées, la mise en relation de la conciliation famille-études avec l'intégration scolaire (ou l'isolement social que peuvent vivre certaines mères étudiantes) et la réussite scolaire, offre un aperçu du vécu de parent étudiant. Enfin, une définition générale des services offerts aux parents étudiants, accompagnée de quelques exemples, apporte un éclairage sur ce que les établissements scolaires peuvent offrir à ces personnes pour faciliter leur persévérance aux études et leur réussite académique.

2.1. LE CONCEPT DE RÔLE SOCIAL

2.1.1. *Le rôle social construit par les attentes et les contraintes sociales*

Tout au long de sa vie, l'individu est amené à jouer plusieurs rôles sociaux simultanément. Cela signifie qu'il doit se conformer à un ensemble de normes et de modèles culturels² associés à chaque statut particulier qu'il occupe dans un groupe ou dans une collectivité. La notion de rôle social prend en sciences sociales plusieurs significations selon l'époque, la discipline, et le courant de pensée adopté. D'après une approche fonctionnaliste des sociétés humaines, l'individu remplit une fonction sociale associée à ce statut particulier, statut qui lui a été conféré par la société dont il est issu. Selon cette conception, les comportements sont donc influencés par la culture et la société, dans la mesure où celles-ci sont considérées « comme des systèmes imprimant leurs valeurs et leurs normes et prescrivant des conduites relatives aux rôles joués par les individus » (FOUGEYROLLAS, 1996 : 36). La société conditionne l'individu à respecter les normes de conduites liées aux fonctions sociales des rôles : « les comportements individuels s'expliquent par les contraintes sociales qui construisent en partie les rôles sociaux que doit remplir toute personne si elle désire être partie prenante de son système social » (FOUGEYROLLAS, 1996 : 37).

Selon l'anthropologue britannique Siegfried Frederick Nadel, les rôles sociaux sont toujours caractérisés par un engagement particulier relié aux attentes de la société. Ainsi, les rôles sociaux n'apparaissent que dans les activités socialement organisées. Par exemple, le fait d'étudier dans une institution scolaire fait référence au rôle d'étudiant joué par l'individu ; la société s'attend à ce qu'une personne qui assume ce rôle adopte certaines conduites qui lui sont propres. Ici encore, les exigences imposées par la société sont vues comme participant à la construction des normes spécifiques à chaque rôle social. Selon cette perspective, les rôles parentaux et le rôle d'étudiant, notamment, sont définis dans un contexte socioculturel déterminé.

² Ces normes et ces modèles comprennent « les attitudes, les valeurs et les comportements que la société assigne à une personne et à toutes les personnes qui occupent [un statut donné] » (ALPE *et al.*, 2007 : 257).

Adoptant le courant béhavioriste en psychologie et étant fortement inspirée par l'approche de la sociologie, Katharine Lumkin avance l'idée que les rôles sociaux sont définis par les coutumes, les normes et les valeurs propres à une société. Par la suite, ce sont les rôles qui déterminent les codes et les normes associés à une certaine position, à un certain statut au sein du système social. En ce sens, le fait d'assumer simultanément les rôles de parent et d'étudiant sera vu différemment selon la société dans laquelle se trouve la personne qui vit cette conciliation. Les valeurs et les normes étant différentes d'une culture à une autre, les exigences associées à un rôle social seront nécessairement variables d'une société à une autre. Bref, les perspectives de la sociologie et de l'anthropologie placent le système social au centre de l'analyse des rôles sociaux, car elles considèrent que c'est essentiellement la société qui construit et qui influence ces rôles à travers les attentes sociales.

2.1.2. Le rôle social déterminé et influencé par les actions individuelles

S'inscrivant dans le courant de l'interactionnisme symbolique, les travaux de George Herbert Mead mettent en évidence la place centrale qu'occupe l'individu dans la microsociologie. Selon le sociopsychologue et philosophe américain, ce sont les interactions des individus qui construisent les significations sociales, et donc, indirectement, les attentes et les exigences liées aux rôles sociaux. Les réflexions de Mead s'inspirent en partie d'une approche de la psychologie classique du rôle amenée par William James dans les années 1890. Dans cette perspective, l'individu est considéré comme un être rationnel ayant la capacité de faire des choix stratégiques, ces derniers exerçant une certaine influence sur la société. Ainsi, le fait d'assumer un rôle parental pendant le cheminement scolaire relèverait d'un choix individuel et rationnel effectué par celle ou celui qui vit cette situation.

Un des postulats de la théorie de James veut que l'individu soit « multi-orienté ; il joue donc plusieurs rôles, selon les situations, les gens rencontrés, etc. » (FOUGEYROLLAS, 1996 : 41). Pour certains sociologues tels que Mendras, Circourel, et Decoster, le fait qu'un individu assume plusieurs rôles à la fois est susceptible

d'engendrer des situations complexes. Dans le cadre de cette étude, nous nous intéresserons à la conciliation du rôle d'étudiant et de celui de parent sous l'angle des difficultés et des besoins qui découlent de cette situation particulière.

De ces quelques conceptions de la notion de rôle social, on peut dégager deux grandes tendances : l'une est basée sur la sociologie et l'anthropologie et elle privilégie une approche où prime le système social, alors que la seconde est associée à la psychologie sociale et elle place l'individu au centre de la construction des rôles sociaux. Dans leur ouvrage consacré à l'analyse des rôles sociaux, Wolfensberger et Thomas définissent le concept de rôle social en intégrant ces deux approches :

Un modèle de comportement socialement attendu et habituellement défini afin de faciliter la réalisation de(s) fonction(s) particulière(s) qui sont généralement attribuées à ou assumées par un individu et qui reflètent partiellement le statut social de cette personne. Les rôles sociaux offrent des attentes, des tâches, des responsabilités et des privilèges à la personne qui les remplit. Par exemple, on s'attend à ce que le rôle social de «mari» soit tenu par un homme adulte, que les hommes adultes ayant ce rôle soient responsables d'aider à fonder et à approvisionner une famille et qu'ils puissent profiter des privilèges d'une relation maritale et parentale. (WOLFENSBERGER et THOMAS, 1983 : 32)

Cette définition met à la fois l'accent sur les attentes sociales qui déterminent les normes spécifiques à un rôle social, et sur les choix individuels qui influencent la manière de jouer ce rôle. Suivant cette définition, nous étudierons les rôles de parent et d'étudiant par rapport à ce qui est socialement attendu des personnes qui assument ces rôles, et par rapport aux choix individuels qui déterminent leur accomplissement. L'angle sous lequel nous aborderons l'articulation du rôle parental et du rôle d'étudiant considère à la fois l'influence des contraintes sociales sur la manière d'assumer ces rôles, et les choix individuels qui sont à l'origine de la situation de conciliation. Autrement dit, nous envisageons non seulement la pression exercée par la société – par les normes et les attentes – dans la décision de concilier ou non les études et la famille, mais aussi la part du choix effectué par l'individu qui décide de jouer les deux rôles simultanément.

2.2. LE RÔLE PARENTAL

La vie familiale implique maintes responsabilités. Les parents doivent éduquer leurs enfants, en prendre soin, combler leurs besoins matériels, alimentaires et socio-affectifs, etc. Les obligations familiales incluent également l'accomplissement de tâches ménagères (ménage, lavage, vaisselle, cuisine, etc.). Le rôle parental, constitué par l'ensemble de ces exigences, peut être défini comme suit : « Ensemble des savoir-être et savoir-faire qui se déclinent au fil des situations quotidiennes en paroles, actes, partages, émotions et plaisirs, en reconnaissance de l'enfant, mais également, en autorité, exigence, cohérence et continuité » (CENTRE RECHERCHE EN SYSTÈMES DE SANTÉ DE L'ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE DE HUY-WAREMME : 2004).

2.2.1. *La monoparentalité versus la biparentalité*

Évidemment, les obligations reliées au rôle parental seront vécues et gérées différemment selon la situation de monoparentalité ou de biparentalité de la famille. Dans le cadre de cette recherche, nous entendons par « famille monoparentale » l'une ou l'ensemble des situations suivantes :

- 1- une famille ou un ménage constitué d'un seul adulte ayant au moins un enfant à sa charge ;
- 2- une famille dont le chef porte seul la responsabilité de l'éducation de ses enfants, que ce soit en continu ou en alternance ;
- 3- une famille dont le chef porte seul la responsabilité financière en dehors des pensions alimentaires.

Ainsi, notre définition de la monoparentalité inclut les familles dont la mère et le père, séparés ou divorcés, ont la garde partagée de leurs enfants. L'enfant d'une famille monoparentale peut aussi avoir été conçu hors des liens d'une vie de couple. Cette forme comprend également les familles dans lesquelles l'un des deux parents est décédé. Pour ce qui est de la situation de biparentalité (ou « famille nucléaire »), elle fait référence à

une famille composée de deux adultes, mariés ou non, qui vivent avec leurs enfants célibataires, peu importe leur âge.

Il est essentiel de souligner la distinction entre ces deux types de famille puisqu'au Québec, près de 80 % des familles monoparentales sont dirigées par des femmes (FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES DU QUÉBEC (FAFMRQ), 2006). Selon les données de l'Institut de la statistique du Québec, les familles monoparentales dont le chef était une femme représentaient 21,1 % des familles avec enfants en 2001, tandis que la proportion de familles dirigées par un homme seul était de 5,4 %³. Les mères étudiantes sont également plus nombreuses que les pères étudiants à assumer seules la charge de leurs enfants : selon le Conseil du statut de la femme, 40,2 % des mères bénéficiaires du Programme de prêts et bourses vivaient seules avec leurs enfants en 2002-2003. Chez les hommes, seulement 7,7 % des étudiants étaient chefs de famille monoparentale (CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, août 2004 : 23). D'autres informations du rapport statistique de la même année viennent confirmer que la monoparentalité chez les étudiants est une réalité surtout féminine : « sur les 5 812 bénéficiaires avec enfants et sans conjoint en 2002-2003, 5 396 sont des étudiantes (92,8 %) et 416 des étudiants (7,2 %) » (CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, février 2004 : 29). Il sera donc intéressant d'appliquer l'ADS dans la comparaison de la réalité vécue selon le type de famille, puisque la conciliation des études et des responsabilités familiales en situation monoparentale est une réalité qui touche particulièrement les femmes, et qu'elle est susceptible d'être caractérisée par un plus grand nombre de difficultés.

Les données selon le sexe indiquent de plus que la conciliation des projets d'études et des obligations familiales touche davantage les étudiantes que les étudiants, du moins en 2002-2003. Selon des données de l'AFE, parmi les 18 779 bénéficiaires de Prêts et bourses avec enfants, une proportion de 71,4 % de ceux qui relevaient ce défi étaient des femmes pour cette période (CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, 2004 : 28). Par

³ http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls_mengs_niv_vie/menage_famille/men_fam_enf/familles/tableau_16.htm.

ailleurs, des données plus récentes de l'AFE laissent supposer une évolution croissante du nombre d'étudiantes et d'étudiants ayant des charges familiales et vivant sans conjoint. En effet, on constate que le nombre de parents étudiants chefs de famille monoparentale et bénéficiaires d'une aide financière aux études augmente d'en moyenne 500 cas par année, et ce, pour les cinq dernières années : le nombre de parents étudiants sans conjoint est passé de 5812 en 2002-2003 à 7869 en 2007-2008 (AFE, 2008). De manière plus générale, le recensement de 2001 au Québec nous indique que le nombre de familles monoparentales a augmenté de 3 % depuis 1996 (STATISTIQUE CANADA, 2001).

La situation de monoparentalité est souvent synonyme d'une situation financière précaire : « Au Québec, en 2006, le taux de faible revenu était de 25,7 % chez les familles monoparentales, comparativement à 6,5 % chez les couples avec enfants » (FAFMRQ, 2009). Les familles monoparentales québécoises ont généralement un revenu inférieur à celui des familles biparentales ; elles bénéficient donc dans une large proportion du Programme d'aide sociale. Selon la FAFMRQ, « en 2002, le revenu moyen avant impôt des familles biparentales était de 75 782\$ alors qu'il n'était que de 33 581\$ pour les familles monoparentales et 29 884\$ pour les familles monoparentales dirigées par une femme ». Bien que les familles dirigées par des hommes soient plus à l'aise financièrement, les pères monoparentaux sont davantage susceptibles de vivre des problèmes d'ordre psychologique étant donné que leur situation est considérée comme étant plus marginale.

En considérant le fait que les mères sont plus nombreuses que les hommes à être chef de familles monoparentales, qu'elles vivent avec un revenu moins élevé que les pères monoparentaux et qu'elles étudient en plus grand nombre, il sera intéressant de se pencher sur les difficultés associées aux différentes situations en relation avec le sexe. L'augmentation du nombre de parents monoparentaux, en particulier chez ceux qui étudient, nous porte à croire que des mesures devront éventuellement être mises en place ou adaptées à cette réalité dans les établissements scolaires.

2.2.2. Les représentations sociales des rôles de mère et de père

Le rôle des parents est déterminant dans le développement de l'enfant : ce sont eux qui l'éduquent, qui l'accompagnent et qui le préparent à devenir un adulte. Le fait d'avoir des enfants entraîne bien entendu maintes responsabilités pour les parents, et la répartition de ces responsabilités entre le père et la mère correspond souvent à des modèles socioculturels profondément ancrés. Pour les fonctionnalistes écrivant il y a déjà plusieurs décennies, le père remplit « le rôle instrumental de lien avec la société (pourvoyeur des biens matériels, il détermine le statut de la famille) », alors que la mère occupe « le rôle expressif (elle donne de l'affection et prend soin des enfants) » (QUÉNIART et VENNES, 2003 : 74). D'après Allen et Hawkins (1999 : 200), les mères voient la maternité comme leur « chasse gardée », et cela explique la prise en charge de la majeure partie du travail domestique et familial. Dans cette perspective, une plus grande participation du père à la vie familiale représente une atteinte à l'identité de la femme et de la mère. Selon les conclusions de l'étude exploratoire de Quéniart et Vennes menée auprès de mères âgées de moins de 25 ans et ayant au moins un enfant, le choix d'être mère à la maison témoigne de la volonté d'être l'unique agente de socialisation auprès de l'enfant et de combler soi-même tous les besoins de celui-ci. Plusieurs mères parmi les répondantes interrogées ont exprimé ne rien vouloir manquer du développement de leur enfant d'âge préscolaire.

Par ailleurs, de Koninck (2002 : 390) souligne que « le choix de la maternité n'est pas valorisé dans notre société », notamment lorsqu'il s'agit des jeunes femmes à l'égard de qui « les attentes concernent maintenant de plus en plus la vie professionnelle ». Quéniart et Vennes (2003 : 74) réitèrent son propos en ajoutant que « socialement, le modèle de réussite le plus valorisé est celui de la scolarisation, de l'intégration professionnelle et de l'autonomie financière, surtout chez les femmes ». Autrement dit, le choix d'abandonner ou de repousser ses projets d'études pour fonder une famille ne semble pas être privilégié dans notre société, particulièrement chez les femmes. Cela pourrait en partie expliquer le fait qu'un grand nombre d'individus prennent la décision de réaliser conjointement leurs projets académiques et leurs projets familiaux.

2.3. LE RÔLE D'ÉTUDIANT

En ce qui a trait au rôle d'étudiant, il implique généralement les responsabilités suivantes : les devoirs, l'étude, les lectures, la préparation aux examens, la présence en classe, le temps alloué pour les rencontres d'équipe et l'affectation d'un budget pour les études. Toutefois, ces exigences varient selon le programme d'études (par exemple, un programme préuniversitaire *versus* un programme technique au collégial, ou encore un baccalauréat en génie *versus* un baccalauréat en droit au niveau universitaire) et, bien entendu, selon le cycle d'études (études collégiales, baccalauréat, maîtrise ou doctorat).

Au niveau collégial, il subsiste des différences fondamentales entre les programmes techniques et les programmes préuniversitaires. Les programmes techniques, d'une durée habituelle de trois ans, nécessitent une présence en classe d'environ 30 heures hebdomadairement, dont la moitié est consacrée à des laboratoires. Pour les programmes préuniversitaires normalement complétés en deux ans, l'étudiant alloue environ 20 heures par semaine pour ses cours en classe, et le temps consacré aux laboratoires est souvent négligeable (sauf en sciences de la nature), puisque l'essentiel du travail hors classe consiste en des lectures, de l'étude et de la rédaction.

Au sein de l'université, les exigences diffèrent entre les cycles. De manière générale, il y a davantage d'heures consacrées à la présence en classe et aux travaux d'équipe au baccalauréat qu'à la maîtrise et au doctorat, ces derniers programmes étant plutôt caractérisés par l'enseignement individualisé (direction de mémoire ou de thèse) et par la participation à des séminaires.

2.4. LA CONCILIATION DES RÔLES DE PARENT ET D'ÉTUDIANT

Au cœur de la réalité des parents étudiants se trouve le défi de concilier ces deux rôles. La conciliation, écrit Gaillard, pourrait être définie comme « une tentative d'harmoniser, d'équilibrer, de conjuguer ou de gérer avec succès les exigences provenant des différentes sphères de la vie de la femme [et de l'homme] » (2007 : 9). Cette situation

particulière que représente le fait d'assumer à la fois le rôle parental et le rôle d'étudiant est susceptible d'entraîner un lot de difficultés pour celui ou celle qui la vit. En effet, selon l'enquête qui s'intitule *Les conditions de vie des étudiants de la formation professionnelle au secondaire, du collégial et de l'université*, réalisée en 2003 par la Direction de l'aide financière aux études, la clientèle des parents étudiants « rencontre des dépenses plus élevées que la population sans enfants tout en disposant de moins de temps pour compléter ses ressources par un revenu d'emploi » (cité dans : CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, février 2004 : 48). Les informations tirées des 5 229 entrevues qui ont été menées dans le cadre de cette étude révèlent que, comparativement aux étudiants sans enfants, les parents étudiants dépensent davantage pour le logement, pour l'alimentation et pour le transport, mais moins pour les sports et les loisirs. Outre les difficultés financières, les parents étudiants peuvent être la cible de préjugés en raison de leur situation particulière qui implique des préoccupations différentes de celles des étudiants n'ayant pas d'enfants à charge.

2.4.1. ...et l'intégration scolaire

Une harmonisation réussie des rôles parental et d'étudiant peut se révéler dans l'intégration sociale. L'intégration sociale est vue comme « la situation d'un individu ou d'un groupe qui est en interaction avec les autres groupes ou individus (sociabilité), qui partage les valeurs et les normes de la société à laquelle il appartient » (ALPE *et al.*, 2007 : 162). Concrètement, nous cherchons à savoir si les parents étudiants parviennent à s'insérer dans un réseau social (famille, ami(e)s, camarades de classe, regroupement de parents étudiants, etc.) et à maintenir les liens établis. Il sera intéressant de considérer l'influence que peut avoir la condition parentale d'une étudiante ou d'un étudiant sur ses relations avec les autres étudiants et les gens de son entourage. En effet, selon l'Association pour une solidarité syndicale étudiante, « avoir un enfant pendant les études entraîne beaucoup de préjugés de la part de la société en général et même des proches » (ASSÉ, 2009). On peut supposer que les multiples responsabilités du parent liées au bien-être matériel et psychosocial de sa famille, sa situation particulière et le peu de temps

dont il dispose pour les loisirs et les activités sociales peuvent expliquer les préjugés à son endroit.

2.4.2. ...et l'isolement social des mères étudiantes

Plus qu'un problème individuel revenant à chaque mère, les difficultés de conciliation entre la vie familiale et le travail sont aujourd'hui analysées comme un problème social, collectif (BARRÈRE-MAURISSON 1992 : 2003). Il en va de même pour les étudiantes et les étudiants des réseaux collégial et universitaire qui deviennent parents, car ces personnes doivent adapter leur mode de vie en fonction de leurs nouvelles responsabilités, tout en faisant face aux obstacles personnels, professionnels et sociaux que pose leur situation particulière.

L'étude de Quéniart et Vennes (2003) fait ressortir l'isolement comme principale difficulté à laquelle sont confrontées les mères étudiantes. En effet, chez toutes les répondantes, les chercheuses notent « un isolement plus ou moins intense et plus ou moins prolongé dans la maternité, le retrait de leurs milieux de sociabilité et des restrictions plus ou moins importantes de leur liberté personnelle, entre autres, des possibilités de sorties » (2003 : 85). Certaines parviennent à briser leur isolement avec le retour aux études lorsqu'elles s'insèrent dans un nouveau réseau social de personnes qui partagent une situation de vie semblable à la leur (regroupement de mères monoparentales, association de parents aux études, etc.). À cet égard, Quéniart et Vennes soulignent que la réinsertion dans un milieu social extérieur à la famille permet aux mères étudiantes de se décentrer de la relation avec l'enfant, de se réapproprier un espace personnel propre (un milieu de vie et des activités distincts), et d'accroître leur bien-être personnel, et ce, en ayant le sentiment de se réaliser. Les résultats de notre enquête vont dans le même sens que ces observations.

Enfin, les auteures tirent la conclusion suivante en ce qui a trait à l'isolement social des mères étudiantes :

L'isolement que vivent les jeunes mères vient surtout, selon nous, de leur confinement dans la maternité, et ce, non seulement en termes « objectifs » – décrochage scolaire, non-insertion sur le marché du travail – mais aussi au sens où elles semblent avoir fait leurs la conception de la maternité comme « chasse gardée » des mères et la logique de la « maternité intensive ». C'est là toute la dimension paradoxale de leur situation : d'un côté, ces jeunes femmes voient dans la maternité une source d'affirmation, de valorisation de soi, de reconnaissance sociale et familiale par les responsabilités qu'elle les amène à prendre, mais, de l'autre, cette centration sur ce seul projet de vie les isole des autres (QUÉNIART et VENNES, 2003 : 90).

2.4.3. ...et la réussite scolaire

Une conciliation réussie du rôle parental et du rôle d'étudiant se manifeste également dans la réussite scolaire. Celle-ci est définie de la façon suivante par le Conseil supérieur de l'éducation : « La réussite scolaire est une appréciation globale et institutionnelle des acquis de l'élève, que l'école fabrique par ses propres moyens, en un point donné du cursus, puis qu'elle présente sinon comme une vérité unique, du moins comme la seule légitime dès lors qu'il s'agit de prendre une décision de redoublement, d'orientation/sélection ou de certification » (PHILIPPE PERRENOUD, cité dans CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, 1999 : 7). Au MELS, les indicateurs « classiques » de la réussite scolaire sont : la réussite au premier trimestre, la persévérance aux études au troisième trimestre et le taux de diplomation dans les délais prescrits. Puisque les conditions dans lesquelles nous avons effectué la présente recherche ne nous permettaient pas de recueillir les informations reliées à ces indicateurs, notre principal intérêt a été de découvrir de quelle manière les notes de la clientèle cible se situaient par rapport à la moyenne.

Plusieurs obstacles peuvent entraver la réussite scolaire et la poursuite des études des parents étudiants : le nombre insuffisant de places dans les services de garde près des établissements scolaires et la rigidité de leurs horaires, le peu de mesures de soutien à la parentalité dans certains établissements, et la non-flexibilité des horaires de cours ou d'examens (MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE, 2007).

2.5. LES PRATIQUES PROMETTEUSES

Le fait qu'un nombre de plus en plus important d'étudiantes et d'étudiants assument des responsabilités familiales engendre une préoccupation sociale à leur sujet et nous amène à nous pencher sur les services et les mesures qui peuvent favoriser la poursuite de leurs études. Ces services, appelés « pratiques prometteuses » par le MELS, comprennent des programmes, des mesures et des initiatives qui favorisent la réussite, qui ont été éprouvés au sein d'une institution, et qui ont le potentiel d'être efficaces et bénéfiques dans d'autres établissements. À l'égard des parents étudiants, ces pratiques sont des services offerts par les collèges et les universités dans le but d'assurer l'égalité des chances de réussite en tenant compte des besoins particuliers des principaux intéressés. Puisque les mères et les pères aux études doivent assumer des responsabilités familiales en plus de leurs obligations scolaires, certaines pratiques sont mises en place dans les institutions d'enseignement pour faciliter l'harmonisation de ces deux rôles, que ce soit en lien avec la gestion du temps, ou encore avec l'intégration scolaire de ces personnes. Les congés parentaux inscrits dans le règlement des études, l'aménagement d'une salle d'allaitement, les groupes d'entraide et des services de garde à proximité de l'établissement scolaire sont des exemples de mesures pouvant faciliter la situation particulière des parents aux études, et qui constituent donc des pratiques prometteuses.

CHAPITRE 3 : QUESTION DE RECHERCHE, OBJECTIFS ET HYPOTHÈSES

3.1. QUESTION DE RECHERCHE

Notre recherche portait sur les difficultés potentielles d'intégration et de réussite scolaires rencontrées par les parents étudiants et sur les besoins émanant de leur situation de conciliation de rôles. Nous souhaitons également connaître les diverses ressources et les pratiques prometteuses offertes au sein des établissements scolaires qui sont susceptibles de favoriser l'intégration et la réussite scolaires de cette clientèle. Nous voulions savoir dans quelle mesure les services mis en place sont utilisés et comment cette utilisation varie selon le sexe et le cycle d'études des parents étudiants, en tenant compte de la disponibilité et de l'efficacité des ressources offertes dans les établissements. Nous avons appliqué l'analyse différenciée selon le sexe et nous avons porté attention aux expériences différentes des étudiants qui ont des enfants au cours de leurs études et de ceux qui effectuent un retour aux études après avoir eu des enfants. Vivre seul(e) ou en couple, avec un conjoint ou une conjointe qui travaille ou qui étudie entraînent inévitablement des différences importantes dans la conciliation des rôles de parent et d'étudiant, ce que nous avons également considéré. Notre entretien avec Madame Caroline Villeneuve, conseillère à la DAÉUC, ainsi que nos travaux préparatoires, nous ont amenées à formuler la question de recherche suivante :

Quel est le portrait de la réalité vécue par les parents étudiants des réseaux collégial et universitaire, et quelles sont les pratiques prometteuses qui favoriseraient leur intégration et leur réussite scolaires?

3.2. OBJECTIFS

Plus précisément, la recherche poursuivait les objectifs suivants :

- 1) Mettre à jour les données permettant de mieux cerner cette clientèle (nombre de parents étudiants, difficultés et besoins) ;
- 2) Mener des enquêtes sur cette clientèle (au cégep et à l'université) pour compléter le portrait de la situation et connaître ses perceptions (intégration scolaire, soutien social et réalité de la conciliation vécue selon le sexe) ;
- 3) Dresser un inventaire des pratiques prometteuses afin de mieux les faire connaître à travers les réseaux des collèges et des universités.

3.3. HYPOTHÈSES

Nous nous attendions à ce que la majorité des mères et des pères aux études parviennent à gérer efficacement leurs responsabilités familiales et scolaires. À cet égard, nous pensions que la conciliation des rôles de parent et d'étudiant amène les principaux intéressés à développer un sens de l'organisation accru facilitant la réussite scolaire. Selon les informations obtenues lors de notre pré-enquête, il nous semblait que les responsabilités familiales des étudiants entraînent une meilleure gestion du temps, un rythme de vie plus sain, une constance et une discipline susceptibles d'éliminer les risques du travail à la dernière minute et la procrastination. Ainsi, nous émettions l'hypothèse que la plupart des parents étudiants ne rencontrent pas particulièrement de difficultés académiques, voire qu'ils obtiennent même d'excellents résultats scolaires. Cette hypothèse était inspirée par les résultats obtenus lors de la pré-enquête auprès de parents à l'université qui, pour la plupart, ont eu leurs enfants après avoir complété leur baccalauréat. Il est toutefois fort probable que l'aisance relative avec laquelle ces parents étudiants parviennent à concilier les études et la famille, tout en obtenant de bons résultats scolaires, ne soit pas aussi répandue chez les étudiantes et les étudiants au niveau collégial.

Nous pensions par ailleurs que les principaux obstacles auxquels font face la majorité des mères et les pères aux études sont les contraintes financières et la difficulté à trouver une place en garderie. En effet, notre pré-enquête nous a appris qu'il existe certaines lacunes par rapport à l'Aide financière aux études (AFE) et par rapport aux bourses. Par exemple, l'AFE octroie des frais de subsistance de l'ordre de 12 200\$ annuellement pour une étudiante ou un étudiant ayant deux enfants et dont le conjoint ou la conjointe a un revenu entre 0 et 20 000\$, somme qui est nettement inférieure aux besoins réels. En outre, l'AFE n'offre pas la possibilité d'un congé parental autre que celui d'une session (quatre mois), et il existe peu de recours pour prolonger cette pause en cas de problèmes de santé de la mère ou de l'enfant, par exemple. La grande majorité des bourses sont offertes aux étudiants à temps plein et à ceux qui complètent leur cycle d'études en un nombre de sessions correspondant au cheminement régulier. Bref, les bourses (dont les critères d'admissibilité exigent un cheminement à temps plein) sont difficilement accessibles aux parents étudiants qui complètent souvent leur programme à temps partiel et en une période qui excède les délais normalement prévus. À cet égard, nous émettions l'hypothèse que la plupart des parents étudiants vivent très modestement, et qu'ils doivent travailler durant leurs études pour subvenir aux besoins de leur famille, allongeant ainsi la durée de leur cycle d'études.

La difficulté à trouver une place en garderie semble être un véritable casse-tête pour les parents étudiants que nous avons interrogés lors de la pré-enquête. D'une part, les garderies universitaires sont bondées, et d'autre part, leur horaire n'est pas adapté à celui des cours. À l'Université Laval, la liste d'attente équivaut parfois à la durée d'un baccalauréat, sans compter le fait que la priorité accordée aux enfants des étudiants arrive en quatrième place derrière les frères et sœurs des enfants déjà admis, les enfants des éducatrices, et enfin, les enfants des employés de l'université. Cette constatation par rapport à l'insuffisance du nombre de places en garderie rejoint celle précédemment évoquée dans *l'Organisation des services éducatifs offerts aux jeunes femmes enceintes et aux mères adolescentes*. Ainsi, nous soumettions l'hypothèse que les parents étudiants rencontrent plusieurs obstacles relatifs à la garde de leurs enfants et que cela entrave considérablement la conciliation de leurs responsabilités familiales et scolaires.

Nous pensions également que les mères étudiantes sont susceptibles de rencontrer un plus grand nombre d'obstacles (comme l'isolement social) que les pères étudiants, et ce, pour trois principales raisons. D'abord, nous savons que la majorité des étudiants qui sont chefs de famille monoparentale sont des femmes. Notre opinion était que le fait d'être seule pour gérer l'ensemble des responsabilités familiales et scolaires peut générer des difficultés supplémentaires susceptibles d'entraver la réussite et l'intégration scolaires. Ensuite, d'un point de vue biologique, les femmes doivent s'absenter de l'école au moment de l'accouchement, sans compter que la grossesse s'accompagne souvent de fatigue et de symptômes incommodants, et qu'elle implique un grand nombre de visites médicales. Enfin, nous savons que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à vivre une situation de conciliation des responsabilités familiales et scolaires dans les établissements d'enseignement supérieur.

Par ailleurs, nous imaginions que les parents qui ont effectué un retour aux études à la suite de la naissance de leur(s) enfant(s) rencontrent des difficultés différentes de celles des étudiantes et des étudiants ayant concrétisé leurs projets familiaux pendant leur cheminement scolaire. Cela s'explique par le fait que les personnes qui effectuent un retour aux études peuvent trouver difficile de se retrouver sur les bancs d'école après une longue période d'absence, c'est-à-dire de se réhabituer aux responsabilités scolaires. Il peut également s'avérer difficile pour ces personnes, en moyenne plus âgées que leurs pairs, de s'intégrer à des réseaux sociaux étant donné la différence d'âge et parallèlement, la possible divergence d'intérêts. À cet égard, nous pensions que les parents étudiants étaient susceptibles d'être la cible de préjugés négatifs et d'exclusion au sein de leur milieu d'études, et ce, en raison de leur situation particulière et de leurs préoccupations différentes de celles de leurs pairs.

En outre, nous supposons que certains services de soutien aux parents étudiants dans les établissements scolaires peuvent faciliter la poursuite de leurs études. Cependant, nous pensions que les mesures existantes étaient encore insuffisantes et inadaptées aux besoins de la clientèle cible. Nous imaginions que les mères aux études ont davantage recours que les pères aux services, et que ceux-ci ne sont pas utilisés à leur plein

potentiel, dû principalement au manque d'informations à leur sujet. Néanmoins, nous supposons que ces services sont de plus en plus utilisés, simplement en raison de l'évolution constante du nombre de parents étudiants dans le secteur de l'enseignement supérieur. Enfin, nous présumons que l'on trouve une plus grande variété de pratiques ayant pour objectif de faciliter la conciliation famille-études dans les cégeps que dans les universités.

CHAPITRE 4 : MÉTHODOLOGIE

Puisque notre étude porte sur l'ensemble des parents étudiants du secteur de l'enseignement supérieur au Québec, l'usage d'une méthode exclusivement quantitative nous aurait contraintes à couvrir une population très large et difficile à rejoindre dans son ensemble pour obtenir des données qui soient représentatives. Le temps et les moyens pour la réalisation de cette enquête étant limités, nous avons privilégié une approche qualitative auprès d'informateurs qui côtoient quotidiennement la population à l'étude, et nous avons limité notre cueillette de données à deux régions du Québec, soit celles de Québec et de Rimouski. Plus précisément, nous avons interrogé 11 personnes représentant trois catégories d'informateurs, soit des directrices et des directeurs des services aux étudiants, des responsables de regroupements de parents étudiants, et enfin, des intervenants dont les fonctions sont reliées au soutien psychosocial (voir section 4.5.1.1.). Nous avons aussi distribué des questionnaires et analysé les réponses de 28 parents étudiants d'un cégep et d'une université. Ainsi, nous ne prétendons pas avoir mené une recherche dont les conclusions sont généralisables à l'ensemble des établissements de la province. Notre étude comparative exploratoire comporte toutefois deux avantages particulièrement intéressants que n'offrirait pas un sondage national auprès d'étudiants parents. Son portrait de la conciliation famille-études s'appuie sur des observations d'informateurs qui ont une vue d'ensemble du fonctionnement de leur établissement et une connaissance de l'évolution du phénomène que n'offriraient pas des témoignages isolés d'étudiants parents. La visite d'établissements universitaires et collégiaux de deux régions permet de plus la mise en lumière et la compréhension de différences importantes du phénomène selon le niveau d'études, la taille de l'établissement et le milieu social où il se présente. L'expérience personnelle du parent étudiant fait toujours partie d'une expérience collective de sa présence dans les activités d'une institution scolaire particulière.

Nous avons cherché à connaître les perceptions des informateurs sur la situation, les difficultés et les besoins des parents aux études afin d'identifier les services qui seraient bénéfiques à leur réussite et à leur intégration scolaires. Les discours recueillis

auprès de ceux-ci ont été complétés, comme nous l'avons souligné plus haut, par des questionnaires de type vox-pop remplis par des parents étudiants au sujet de leur situation, de leurs préoccupations et des mesures d'aide pouvant les intéresser. Une première collecte de données auprès de mères et de pères fréquentant l'Université Laval nous a servi de pré-enquête guidant l'élaboration d'un questionnaire auto-administré rempli par des parents fréquentant le Cégep Limoilou et l'Université Laval. Notre méthodologie comporte donc deux techniques de cueillette d'informations, soit l'administration d'un questionnaire à des parents fréquentant deux établissements collégiaux et universitaire de la ville de Québec et la réalisation d'entrevues auprès de personnes dont les fonctions touchent directement la conciliation famille-études.

4.1. PRÉ-ENQUÊTE

4.1.1. Questionnaire de type vox-pop

Dans un premier temps, nous avons élaboré un questionnaire de type vox-pop que nous avons administré lors d'un bazar organisé le 7 novembre 2009 par l'APETUL. En plus de nous offrir un premier contact avec les parents étudiants, cette étape de notre recherche nous a permis de tester notre questionnaire pour identifier les modifications devant y être apportées. La version améliorée du questionnaire, placée en annexe (annexe 2), diffère de sa version de type vox-pop, et ce, essentiellement sur le plan de la forme. Les questions de cet instrument de collecte sont regroupées en huit sections. Le questionnaire débute avec des questions de mise en contexte par rapport à l'établissement scolaire fréquenté, le nombre d'enfants et leur âge. La première section porte sur les études. Elle comporte des questions sur le cycle et le domaine d'études, ainsi que sur le nombre de crédits auxquels le parent étudiant est inscrit. Viennent ensuite, dans la deuxième section, des questions sur l'emploi de la répondante ou du répondant et sur celui de son ou de sa conjoint(e), le cas échéant. Le soutien social est le thème abordé dans la troisième section avec, notamment, une question sur l'adhésion à des regroupements de parents ou à d'autres associations en lien avec la conciliation famille-études. La quatrième section est consacrée aux difficultés susceptibles d'être rencontrées

par les mères et les pères étudiants, et elle évalue l'importance de ces contraintes dans leur vie quotidienne. Dans la section suivante, une liste de mesures de soutien s'adressant aux parents étudiants est présentée, et il est demandé aux répondantes et aux répondants d'indiquer leur intérêt vis-à-vis de ces pratiques. La sixième section recueille des informations sur des caractéristiques sociodémographiques telles que le sexe, l'âge et le revenu du ménage. La dernière section s'intéresse quant à elle à l'emploi du temps des parents étudiants et comprend un tableau à remplir en fonction des moments de la journée habituellement consacrés à des types d'activité (exemples : lever, travaux scolaires, tâches ménagères, transport des enfants, etc.).

La cueillette de données qui s'est déroulée au bazar de l'APETUL nous en a appris davantage sur ce que vivent concrètement les parents aux études. Elle nous a permis en outre de dresser un portrait des ressources existantes et appréciées, d'explorer avec les principaux intéressés un éventail de pratiques susceptibles de faciliter leur intégration et leur réussite, et enfin de préciser nos hypothèses de recherche. Lors de ce bazar, le questionnaire a été administré à 13 parents étudiants, dont six femmes et sept hommes.

4.1.2. Conférence sur la conciliation famille-études

Dans le cadre de notre pré-enquête, nous avons également assisté à une conférence sur la conciliation famille-études à l'Université Laval. La conférence, donnée le 26 novembre 2009 par Madame Annie-Pierre Bélanger, s'intitulait : *Choisir d'être parent et étudiant : De l'expérience personnelle à la prise de conscience des besoins des parents étudiants* et était présentée par l'Association des étudiants en sciences sociales de l'Université Laval en collaboration avec l'APETUL. Lors de cette activité, nous en avons appris davantage sur le profil des parents étudiants en ce qui a trait aux statistiques sur la réalité de la conciliation famille-études, aux avantages et aux inconvénients d'être à la fois parent et étudiante ou étudiant, ainsi que sur les difficultés le plus souvent rencontrées par cette clientèle. Une partie de la conférence était consacrée aux solutions et aux ressources disponibles pour faciliter la conciliation des deux rôles. Ainsi, Mme

Bélangier a présenté certains services et arrangements offerts sur le campus, des ressources gouvernementales et d'autres mesures de soutien aux parents étudiants que l'on retrouve dans la ville de Québec. La rencontre s'est terminée avec la présentation du projet Halte-garderie sur le campus de l'Université Laval (projet actuellement en pourparlers) par la chargée de projet du Comité de suivi de la Halte-garderie.

Le fait d'avoir participé au bazar et d'avoir assisté à la conférence nous a permis de faire le point sur les principaux besoins et sur les préoccupations des parents aux études, de même que sur les ressources intéressantes pour ces personnes, et nous a donc orientées dans l'énumération des pratiques prometteuses qui se retrouvent dans la grille d'entrevue.

4.2. MÉTHODES D'ENQUÊTE

4.2.1. Enquête par entrevue

Dans un deuxième temps, nous cherchions à connaître les opinions des informateurs quant aux différences de situation de conciliation selon le sexe et aux pratiques pouvant faciliter l'harmonisation des obligations familiales et étudiantes. Les entrevues nous ont fourni la matière d'un portrait global de la situation des parents étudiants qui considère sa variabilité dans différents établissements d'enseignement. Pour ce faire, nous avons considéré l'entrevue semi-dirigée comme étant la technique de collecte de données la plus appropriée. Les questions ouvertes de ce type d'entrevue favorisaient l'expression des perceptions et des expériences de l'informateur. Puisqu'elle comporte une grande part de liberté et de subjectivité, l'entrevue semi-dirigée a permis d'obtenir des éléments de réflexion riches et variés. Cependant, le caractère tout de même dirigé de l'entretien, traduit par l'élaboration préalable d'un schéma des thèmes à aborder, a permis d'éviter de s'éloigner des objectifs de la recherche. Ainsi, avec la méthode de l'entretien semi-dirigé, nous avons pu concentrer l'échange autour de nos hypothèses de recherche, sans toutefois négliger les développements parallèles et les réflexions soulevées susceptibles de nous permettre de nuancer ces hypothèses ou de

découvrir de nouvelles pistes d'analyse. En ce sens, un questionnaire fermé aurait pu nous conduire à omettre certains points amenés par les répondants auxquels nous n'aurions pas songé.

Ce type d'entretien nous a semblé l'instrument le plus adéquat pour parvenir au genre de connaissance de la réalité sociale que nous cherchions. En effet, l'entrevue semi-dirigée rend manifeste le sens subjectif accordé à une situation ou à un événement par le participant (VAN CAMPENHOUDT et QUIVY, 2006). Concrètement, nous avons cherché à saisir la façon dont les parents aux études vivent la conciliation des rôles de parent et d'étudiant. Puisque cette technique d'entrevue n'est ni complètement ouverte, ni composée uniquement de questions fermées, elle respectait les cadres de pensée et les références du participant, lui permettant de partager son expérience dans son langage et en fonction des catégories dans lesquelles il la pense. De ce fait, ce ne sont pas toutes les questions qui ont été posées et elles ne l'ont pas été nécessairement dans l'ordre préétabli. Il s'agissait de laisser le répondant exprimer ses opinions et ses sentiments selon ses propres mots, et dans l'ordre qui lui convenait.

4.2.2. Enquête par questionnaire

Par ailleurs, la cueillette de données auprès de parents fréquentant l'Université Laval et le Cégep Limoilou à l'aide d'un questionnaire auto-administré, c'est-à-dire à remplir par eux-mêmes, est venue enrichir les résultats de notre enquête. Cette méthode nous a permis de mieux connaître la situation particulière des parents aux études selon des témoignages individuels. Nous avons déjà écrit qu'une première version de ce questionnaire, sous la forme d'un vox-pop, a été administrée à des étudiantes et des étudiants présents à un bazar d'articles pour enfants organisé par le regroupement des parents étudiants de l'Université Laval, lors de la pré-enquête. Nous avons décidé de modifier le questionnaire pour qu'il devienne un questionnaire auto-administré plutôt qu'un vox-pop, et ce, pour maximiser le nombre de répondantes et de répondants en un temps restreint. En effet, l'administration de notre questionnaire de type vox-pop nécessitait une vingtaine de minutes, alors que le questionnaire auto-administré requerrait

une dizaine de minutes et pouvait être rempli par plusieurs personnes à la fois et au moment qui leur convenait le mieux.

4.3. OPÉRATIONNALISATION

4.3.1. Opérationnalisation des concepts abordés en entrevue

La conception de notre grille d'entrevue s'est appuyée sur un schéma d'opérationnalisation présenté en annexe (annexe 3). Nous y avons divisé chacun des trois concepts-clés de la problématique (les ressources au sein de l'établissement, la situation des parents étudiants et les pratiques prometteuses) en sous-concepts, en dimensions, puis en indicateurs. C'est à partir de ces indicateurs que nous avons pu formuler nos questions, chaque indicateur renvoyant à une question. L'élaboration du schéma d'opérationnalisation s'est faite en fonction de notre revue de littérature et des informations recueillies lors de la pré-enquête, particulièrement en ce qui a trait aux pratiques prometteuses réalisées ou imaginées dans l'institution d'enseignement. Le concept des services pouvant être utilisés par les parents étudiants s'est décomposé en deux parties : le service ou la ressource dont l'informateur est responsable et les autres services offerts dans l'établissement donné. Les caractéristiques sociodémographiques, les difficultés et les besoins des parents aux études sont les trois sous-concepts relevant du concept de situation de cette clientèle. Les pratiques prometteuses ont quant à elles été divisées selon les dimensions personnelle, sociale, scolaire et financière. Les caractéristiques sociodémographiques (sexe, âge, revenu, etc.) et les pratiques prometteuses (suivi psychosocial, halte-garderie, salle d'allaitement, etc.) constituent nos indicateurs qui renvoient respectivement à une question spécifique.

4.3.2. Opérationnalisation de la conciliation des rôles

L'élaboration du questionnaire administré aux parents étudiants a également été basée sur un schéma d'opérationnalisation présenté en annexe (annexe 1). Nous avons divisé le premier concept central, la conciliation des rôles de parent et d'étudiant, en trois

dimensions, soit familiale, scolaire et professionnelle. Le deuxième concept, la situation des parents étudiants, a d'abord été divisé en deux sous-concepts, soit les difficultés susceptibles d'être rencontrées (qui ont été regroupées selon les dimensions personnelle et logistique et selon qu'elles sont reliées à la réussite et à l'intégration scolaires) et les caractéristiques sociodémographiques. Le troisième concept-clé, les ressources existantes dans l'établissement scolaire et les pratiques prometteuses envisagées, a été divisé de la même façon que pour la grille d'entrevue ; on retrouvait donc la même liste de pratiques dans l'entrevue et dans le questionnaire. Chaque indicateur relevant des sous-concepts ou des dimensions mentionnés renvoyait respectivement à une question du questionnaire auto-administré.

4.4. INSTRUMENTS DE COLLECTE DE DONNÉES

4.4.1. Grille d'entrevue

La grille d'entrevue (annexe 4) se divise en quatre parties. Même si quelques questions étaient nuancées selon le type d'informateur consulté, les thèmes abordés en entrevue étaient les mêmes, et les différences, assez minimes pour permettre l'utilisation d'un seul schéma d'entretien pour les différents participants (chaque grille d'entrevue précisait cependant ce qui variait de l'un à l'autre). La première section comprenait des questions sur les services offerts par l'informateur. Afin de connaître les avantages que pouvaient procurer ces services et leur possible influence sur le succès et l'intégration scolaires des parents étudiants, nous avons interrogé les participants sur les besoins à l'origine des services, sur leur rôle, sur leur fonctionnement (notamment sur les conditions d'admission), ainsi que sur leur efficacité et leur disponibilité. Les questions par rapport au nombre de places disponibles et aux procédures associées à la liste d'attente ont été posées uniquement à la chargée de projet du Comité de suivi de la Halte-garderie. Afin d'appliquer l'ADS à notre étude, nous avons sondé les répondantes et les répondants sur une éventuelle différence d'utilisation du service selon le sexe du parent étudiant. Nous avons également cherché à connaître les perceptions des informateurs par rapport à l'évolution du nombre de parents aux études en les questionnant sur l'évolution

de l'utilisation des services mis à la disposition de cette clientèle. Il a aussi été intéressant de savoir si les activités, les événements et les services mis sur pied par les regroupements de parents aux études étaient fréquentés et suffisants, s'ils rejoignaient les attentes des principaux intéressés, et s'ils rencontraient une forte participation. Cette section se terminait avec des questions sur les motivations des parents étudiants à avoir recours à ces ressources et sur ce qui pourrait être amélioré pour répondre plus adéquatement à leurs besoins.

La seconde partie de l'entrevue traitait des services et des mesures de soutien dont disposent les parents au sein du cégep ou de l'université qu'ils fréquentent. Nous avons interrogé les participants sur ce qu'ils savent du niveau d'utilisation de ces services et de leur efficacité. Ainsi, nous avons pu déterminer pour chaque établissement les pratiques qui sont considérées utiles et appropriées et celles qui le sont moins. Encore une fois, nous avons sondé les perceptions des participants relativement à de possibles différences d'utilisation des ressources et à l'évolution de la demande de ces mesures selon le sexe. Cela nous a permis de savoir si des services adaptés selon le genre du parent étudiant devraient être offerts dans les cégeps et les universités. La dernière question de cette partie, posée aux responsables des regroupements de parents étudiants, aux responsables des services de soutien psychosocial et à la chargée de projet du Comité de suivi de la Halte-garderie, portait sur une possible complémentarité de leurs interventions avec celles de la Direction des services aux étudiants.

La situation des parents aux études, c'est-à-dire la façon dont ils vivent quotidiennement leur réalité particulière, était le thème abordé dans la troisième partie de l'entretien. Nous sommes d'avis qu'il était essentiel de connaître les impressions des informateurs par rapport à ce que vivent quotidiennement les étudiantes et les étudiants qui assument des responsabilités parentales, et ce, afin de dégager les pratiques qui pourraient faciliter cette conciliation. Les questions de cette section portaient sur les besoins, sur les commentaires positifs ou négatifs recueillis par les responsables dans le cadre de leurs fonctions, sur les difficultés rencontrées, et sur l'intégration des parents étudiants dans leur milieu scolaire. Ces questions renvoyaient donc indirectement aux

services auxquels les parents étudiants aimeraient avoir accès pour arriver à une égalité des chances de réussite scolaire. Étant donné que notre recherche visait à découvrir les facteurs qui favorisent la réussite et l'intégration scolaires des parents étudiants, il était intéressant de demander aux informateurs s'ils percevaient les étudiants avec des responsabilités parentales comme performant mieux ou moins bien que leurs pairs. Par ailleurs, une question de cette partie nous a informées de l'existence de différences entre la réalité de la conciliation famille-études chez les parents plus jeunes et chez ceux qui ont effectué un retour aux études. Cette partie de l'entrevue a fait ressortir des besoins distincts. Il a également été demandé aux participants de comparer la conciliation des responsabilités parentales et des exigences scolaires selon qu'elle était vécue par une femme ou par un homme, afin d'en dégager les caractéristiques, et conséquemment, les besoins spécifiques selon le sexe.

La quatrième et dernière partie de l'entrevue portait sur les pratiques prometteuses existantes susceptibles de favoriser la réussite et l'intégration scolaires des parents étudiants et sur celles qui pourraient être mises de l'avant dans les établissements d'enseignement. Les responsables des services aux étudiants, les responsables des regroupements de parents étudiants et les responsables des services de soutien psychosocial ont été interrogés sur les pratiques et les services qui, selon eux, pourraient être instaurés dans les institutions scolaires dans le but de favoriser la persévérance aux études chez les parents. Nous leur avons aussi demandé en quoi les ressources et les mesures qui existent déjà pourraient être améliorées dans leur efficacité et leur capacité de répondre aux besoins de la clientèle cible.

L'ordre dans lequel nous avons abordé les différents thèmes de l'entrevue a été établi en fonction du probable niveau de connaissance des participantes et des participants par rapport à chacun d'entre eux. Ainsi, nous débutions avec la section sur le service ou la ressource dont ils étaient responsables, puisque c'était le sujet qu'ils étaient susceptibles de connaître le mieux. Nous poursuivions avec les autres mesures de soutien au sein de l'établissement. Nous évoquions ensuite la situation des parents étudiants. De cette façon, lorsque, finalement, nous abordions la section sur les pratiques prometteuses

envisageables, les participants avaient préalablement développé leurs réflexions sur les difficultés et les besoins des parents étudiants qui étaient à l'origine de la création de tels services.

4.4.2. Questionnaire auto-administré

Pour constituer le questionnaire auto-administré, nous avons ajouté certaines questions que nous avons omises dans la première version du questionnaire (soit le vox-pop), dont celles sur le cheminement et la réussite scolaires, ainsi que celles sur les préjugés, et celle sur la perception qu'a le répondant de son intégration au milieu étudiant.

4.5. POPULATION À L'ÉTUDE ET ÉCHANTILLON

4.5.1. Technique de recrutement pour l'enquête par entrevue

Puisque la DAÉUC du MELS souhaite mieux connaître et mieux comprendre les facteurs susceptibles de faciliter l'intégration et la réussite scolaires des parents étudiants en milieu collégial et universitaire au Québec, l'échantillon était composé d'informateurs occupant des fonctions reliées à cette clientèle dans des établissements d'enseignement supérieur. Trois cégeps et deux universités ont été sélectionnés selon leur situation géographique et selon les conditions sociales et économiques des étudiantes et des étudiants qui les fréquentent : l'Université Laval, l'Université du Québec à Rimouski (l'UQAR), le Cégep de Sainte-Foy, le Cégep Limoilou et le Cégep de Rimouski. Rimouski étant située dans la région d'origine de l'une des deux chercheuses, le Cégep de Rimouski et l'UQAR s'avéraient les plus accessibles pour des séjours de terrain en milieu non-métropolitain. La sélection de ces cinq institutions nous a permis d'évaluer la réalité de la conciliation famille-études et des services qui y sont rattachés selon le niveau d'enseignement (collégial *versus* universitaire), le milieu socioéconomique (favorisé à Sainte-Foy et plus défavorisé à Limoilou) et selon la densité de population (municipalité régionale *versus* région métropolitaine).

Les participants aux entrevues ont été choisis en raison de leur statut au sein de l'établissement scolaire, qui supposait chez eux une connaissance particulière du vécu des parents aux études. Dans le cadre de leurs activités, ces informateurs discutent régulièrement avec la population visée ; ils étaient donc au fait de la réalité de la conciliation famille-études et en mesure de donner un aperçu de ce que vivent concrètement les personnes dans cette situation.

Nous avons préalablement rejoint les participants par le biais d'une lettre de sollicitation. Par la suite, nous avons communiqué avec eux par téléphone afin de fixer un rendez-vous pour l'entrevue, lorsqu'ils acceptaient de participer à l'étude. Les entretiens, enregistrés sur magnétophone et d'une durée approximative d'une heure, se sont déroulés dans les institutions d'enseignement supérieur sélectionnées. Les entrevues ont fait l'objet d'un consentement écrit par le biais d'un formulaire mis en annexe (annexe 6) dans lequel étaient expliqués les objectifs, les modalités, les risques, les inconvénients et les avantages de la recherche, ainsi que les droits des participants. On y explique notamment qu'il nous est impossible de garantir leur anonymat puisqu'ils occupent une fonction particulière au sein d'un établissement scolaire.

4.5.1.1. Les trois types d'informateurs interrogés

Afin de recueillir le plus grand nombre possible d'informations au sujet des besoins et des difficultés vécues par un parent étudiant au cégep ou à l'université, nous avons sélectionné trois types d'informateurs. Nous avons cependant envisagé d'interroger un quatrième type d'informateurs, c'est-à-dire les responsables des centres de la petite enfance rattachés à chacun des cinq établissements sondés, mais cela n'a pas été possible. À cet égard, trois responsables nous ont fait savoir qu'elles ou ils n'étaient pas en mesure de répondre à nos questions parce que le CPE est indépendant de l'établissement, qu'il est fréquenté par un faible pourcentage d'enfants de parents étudiants ou tout simplement parce que la personne ne se sentait pas à l'aise de nous accorder une entrevue. Enfin, deux responsables de CPE n'ont jamais donné suite à nos demandes.

Un premier type de participants était les directeurs et directrices des services aux étudiants de trois institutions scolaires : l'Université Laval, le Cégep Limoilou et le Cégep de Rimouski. Puisque ces responsables travaillent à l'élaboration et à l'application de mesures de soutien à l'intention de clientèles particulières (dont les parents étudiants), ils ont été en mesure de nous renseigner sur les demandes et les commentaires des principaux intéressés par rapport aux services dont ils disposent ou dont ils aimeraient bénéficier.

Des entrevues ont aussi été effectuées auprès des responsables des regroupements de parents étudiants présents au Cégep Limoilou, au Cégep de Sainte-Foy, au Cégep de Rimouski et à l'Université Laval. Ces informateurs, respectivement deux techniciens en travail social, une animatrice de pastorale et une mère étudiante présidente de l'APETUL, côtoient régulièrement les personnes membres du regroupement et se préoccupent des enjeux de la conciliation famille-études. Ces responsables ont donc été en mesure de nous faire part des commentaires reçus par les parents étudiants dans le cadre des activités de leur organisation.

Enfin, une psychologue du Centre d'aide aux étudiants (CAE) de l'Université Laval qui s'intéresse particulièrement à la réalité des parents étudiants, le responsable du Service de l'action communautaire et vie spirituelle du Cégep Limoilou, ainsi que la responsable du Service d'aide pour besoins particuliers de l'UQAR constituent le troisième type d'informateurs dont les fonctions sont reliées au soutien psychosocial. Par ailleurs, notre entretien avec la chargée de projet du Comité de suivi de la Halte-garderie de l'Université Laval est venu enrichir nos connaissances par rapport, d'une part, aux besoins et aux difficultés rencontrées par la clientèle cible et, d'autre part, à l'origine et au fonctionnement du projet Halte-garderie.

Le fait d'avoir interrogé trois types d'informateurs de cinq institutions différentes – soit 11 informateurs sondés dans un total de 8 entrevues – plutôt qu'une vingtaine de parents étudiants d'un même établissement nous a offert plusieurs avantages. Ces sources d'informations variées ont contribué à tracer un portrait plus large de la situation des

parents étudiants. Alors qu'un parent ne peut nous informer que sur sa propre expérience, un informateur comme ceux que nous avons rencontrés peut dresser un portrait d'ensemble faisant état d'une diversité de situations et les synthétisant. Qui plus est, les informateurs qui connaissent la vie et l'histoire de l'institution ont été en mesure d'y situer l'expérience des parents étudiants, ce que ces derniers auraient difficilement pu faire eux-mêmes étant donné leur ignorance relative du microcosme à l'intérieur duquel se déroule leur vie étudiante. Le témoignage des informateurs nous a permis d'obtenir un aperçu de possibles différences entre ce qui est vécu par les parents étudiants et les pratiques mises en place selon le milieu et le niveau d'études. Nous avons aussi tenté d'appliquer les principes de l'ADS dans la collecte de données auprès des informateurs en les interrogeant sur l'existence de différences dans la façon de concilier les études et les responsabilités familiales chez les mères et chez les pères, selon ce qu'ils en perçoivent.

4.5.2. Technique de recrutement pour l'enquête par questionnaire

Le questionnaire a été rempli par 28 parents étudiants. Nous avons distribué des questionnaires à cinq mères étudiantes ayant assisté à la conférence donnée par Mme Bélanger. Par la suite, nous avons remis environ 15 exemplaires du questionnaire au technicien en travail social responsable du service Parents études au Cégep Limoilou et une dizaine de copies ont été déposées à l'attention des membres de l'APETUL. Dans les deux cas, la personne à qui nous avons remis les exemplaires était chargée de les distribuer aux parents étudiants de leur établissement respectif. Huit cégépiens et deux membres de l'APETUL ont rempli notre questionnaire.

Il nous semblait intéressant d'interroger des parents qui étudient dans différents établissements des niveaux collégial et universitaire puisque les réalités pouvaient sensiblement différer d'une institution à l'autre. Les données fournies par les parents étudiants fréquentant le Cégep Limoilou, celles recueillies par l'administration du questionnaire au bazar, à la conférence, ainsi qu'aux membres de l'APETUL, seront présentées dans une seule analyse qui intégrera les résultats de ces quatre collectes.

CHAPITRE 5 : LA SITUATION DES PARENTS ÉTUDIANTS SELON LES INFORMATEURS

La conciliation famille-études et la situation des parents étudiants au cégep et à l'université diffèrent sensiblement selon l'établissement sondé. Pour rendre compte de ces différences, nous allons dresser un portrait des situations de la conciliation famille-études dans chaque établissement. Pour chacune des institutions, nous donnerons auparavant quelques informations sur sa taille, sa situation géographique et les principales activités qui occupent les travailleurs du territoire qu'elle dessert (éducation, commerce, etc.). Nous présenterons aussi le rôle des professionnels interrogés en spécifiant la place qu'occupe leur service dans la structure organisationnelle de l'établissement. Nous dresserons par ailleurs le profil général de la présence des parents étudiants dans chacune des institutions en présentant l'estimé du nombre actuel de ces parents et de sa progression récente, ainsi que de la répartition des parents étudiants selon le genre et selon qu'ils aient ou non interrompu leurs études. Nous traiterons enfin des différents services offerts aux parents étudiants et des difficultés qu'ils rencontrent, selon leurs conditions particulières (genre, âge, situation familiale, etc.).

Au terme de l'analyse, nous avons distingué trois types d'approches de soutien à l'égard des parents étudiants : *l'approche d'intervention directe* (qui est celle de l'UQAR), *l'approche de soutien indirect* (préconisée par l'Université Laval et par les cégeps de Sainte-Foy et de Rimouski), et enfin, *l'approche associative* (présente dans les collèges de Rimouski et de Limoilou, ainsi qu'à l'Université Laval).

5.1. PORTRAIT DU CÉGEP LIMOILOU

5.1.1. Présentation du Cégep Limoilou et de ses informateurs

Reconnu comme un quartier populaire de la ville de Québec (qui compte 500 000 habitants), l'arrondissement Limoilou se démarque par la richesse de sa vie

communautaire et par ses nombreux services de proximité⁴. Le Cégep Limoilou comporte deux campus, et celui que nous avons visité se situe dans l'arrondissement du même nom. Ce campus comprend 3500 des 5500 étudiantes et étudiants qui fréquentent les deux campus.

Lors de notre enquête, nous avons rencontré trois informateurs travaillant dans cet établissement, soit un technicien en travail social, un conseiller à la vie étudiante du Service de l'action communautaire et vie spirituelle, ainsi que le directeur des affaires étudiantes et communautaires. Les fonctions et les responsabilités du technicien en travail social sont variées : organisation d'activités d'accueil et d'intégration des étudiants adultes et étrangers, coordination de diverses activités bénévoles, rencontres individuelles, etc. Il œuvre également auprès des parents étudiants à titre de responsable du service Parents-Études. Plus concrètement, le technicien en travail social assure un suivi psychosocial auprès des parents étudiants (en collaboration avec les psychologues de l'établissement) et organise, avec le conseiller à la vie étudiante du Service de l'action communautaire et vie spirituelle, l'ensemble des activités et des ressources que ce service offre à la clientèle-cible. Le conseiller est par ailleurs une personne-ressource pour la prévention du suicide et l'aide dans des situations de harcèlement, de discrimination ou de violence. Enfin, le directeur des affaires étudiantes et communautaires coordonne les services d'orientation et de psychologie, l'aide financière, les services communautaires, l'animation sportive et socioculturelle, l'action communautaire et vie spirituelle, ainsi que les services alimentaires.

5.1.2. Services offerts aux parents étudiants

Dans cette section, nous traiterons des services dont peuvent bénéficier les parents étudiants au Cégep Limoilou. D'abord, nous aborderons les services offerts par le programme Parents-Études et par le Service de l'action communautaire et vie spirituelle. Puis, nous ferons état des mesures de soutien de la Direction des affaires étudiantes et

⁴ Source : http://www.monlimoilou.com/quartier_limoilou.aspx.

communautaires. Enfin, nous discuterons des autres services offerts au sein de l'établissement.

5.1.2.1. Parents-Études et le Service de l'action communautaire et vie spirituelle

D'emblée, mentionnons que le programme Parents-Études est lauréat du prix Égalité 2010 (catégorie conciliation travail-famille) du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Ce programme existe depuis 1989 et fournit diverses mesures d'aide aux parents étudiants qui y recourent. Par exemple, il offre un service de gardiennage à domicile gratuit totalisant une vingtaine d'heures par session, que le parent peut utiliser sans avoir à justifier sa demande. Les gardiennes sont des étudiantes du cégep sélectionnées par entrevue et rémunérées par le cégep qui choisissent elles-mêmes leurs plages de disponibilité pour la session. Parents-Études et le Service d'action communautaire et vie spirituelle organisent également en début de session une activité d'accueil à laquelle les étudiants parents sont spécialement conviés, leur permettant de se créer un réseau et de socialiser avant le début des classes. Par ailleurs, une activité de Noël réunit les parents étudiants et leurs enfants dans un contexte de célébration et d'échanges. Les parents étudiants peuvent également profiter de bons d'épicerie, d'activités physiques gratuites au gymnase du cégep, de paniers de Noël et du bazar bi-annuel d'objets perdus qui leur permet de se procurer des articles à prix modiques – comme des calculatrices, des livres, des vêtements, etc. Tout étudiant qui désire bénéficier du Service d'action communautaire et vie spirituelle peut se rendre dans un local désigné « qui est à accès libre [pour] luncher, se rencontrer, discuter, faire des téléphones » (conseiller à la vie étudiante).

Le Service de l'action communautaire et vie spirituelle regroupe quatre champs d'activités proposés à la population étudiante : l'action communautaire (incluant Parents-Études), la croissance personnelle (un séjour au monastère, par exemple), le service de dépannage (référence à des organismes communautaires, aide alimentaire, gardiennage gratuit à domicile, etc.), ainsi que l'accompagnement psychosocial⁵. Puisqu'il fait partie

⁵ http://www.climoilou.qc.ca/fr/services_aux_etudiants/activites_communautaires/index.php.

des Services communautaires du cégep, Parents-Études relève directement de la Direction des affaires étudiantes et communautaires.

5.1.2.2. Les services offerts via la Direction des affaires étudiantes et communautaires

Coordonnée par la Direction des affaires étudiantes et communautaires, une aide financière peut être octroyée aux parents étudiants. Par exemple, des sommes spécifiques de la Fondation Limoilou sont attribuées à certaines mères et à certains pères aux études qui ont des besoins particuliers. Dans ce cégep, l'aide financière est modulable : « Ici, [les étudiantes et les étudiants] peuvent même prendre entente pour payer leurs frais scolaires un peu plus tard. À la coop, on a des ententes pour retarder le paiement des livres, mais de leur donner accès quand même. » (technicien en travail social) Ainsi, les parents qui éprouvent des difficultés financières peuvent bénéficier de différentes mesures d'aide offertes par l'établissement, telles que le remboursement partiel ou total des frais de stationnement du cégep et des comptes d'Hydro-Québec au domicile, par exemple. En outre, le Programme d'aide matérielle et financière aux étudiants permet d'emprunter du matériel dispendieux, notamment des ordinateurs.

Par ailleurs, les parents étudiants éprouvent parfois des difficultés à trouver une garderie ou à défrayer la garde de leurs enfants. Cependant, comme il y a plusieurs garderies à sept dollars en milieu familial dans le quartier, que le cégep rembourse certains frais de gardiennage et qu'il met un service de gardiennage gratuit à la disposition des parents étudiants, il semble que l'accès à des services de garde ne pose pas autant problème que s'il en était autrement.

Enfin, la Direction offre un suivi à temps plein par des psychologues (une psychologue à temps plein sur le campus de Québec et un psychologue à temps partiel sur chacun des deux campus), en plus du suivi individuel effectué par le technicien en travail social. À cet égard, les responsables des deux bureaux de l'aide financière ont une formation en travail social.

5.1.2.3. Les autres services offerts dans l'établissement

Il est important de souligner que cet établissement est le seul visité où les inscrits à la formation continue (programmes de formation aux adultes et pour les entreprises), qu'ils étudient à temps plein ou à temps partiel, bénéficient des mêmes services que les personnes inscrites à la formation régulière. Cette mesure est donc mieux adaptée à la clientèle cible, étant donné qu'on retrouve un nombre important de mères et de pères inscrits à la formation continue.

Les ressources de conciliation famille-études en vigueur au Cégep Limoilou sont variées et leur fonctionnement également. Les congés parentaux, le fait d'amener le bébé dans les cours et de ne pas suivre de cours obligatoires le soir peuvent faire l'objet d'accommodements en fonction de la situation particulière du parent étudiant, de la bonne volonté du professeur, ou encore du programme poursuivi. Par ailleurs, les procédures d'inscription au CPE du cégep ne garantissent pas systématiquement une place aux enfants des étudiants, bien qu'une priorité leur soit accordée. Selon le technicien en travail social, « sur les 40 places au CPE, probablement que 75 % sont étudiants ici, un 20 %, des employés, puis un 5 % que c'est des gens qui étaient étudiants ou employés qui ont quitté ». Lorsqu'ils communiquent avec le CPE, les parents étudiants sont référés à Parents-Études, qui les informe du service de gardiennage étudiant.

5.1.3. Les services envisagés pour les parents étudiants

Certaines mesures actuellement inexistantes dans l'établissement ont été soulevées en entrevue. À cet égard, les deux informateurs sont partagés sur la possibilité d'instaurer un service de santé à même le campus. En effet, il y avait auparavant une infirmière du CLSC sur place, mais il existe désormais une passerelle entre le cégep et le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) pour référer les étudiantes et les étudiants vers les professionnels dont ils ont besoin. Puisque le parent étudiant qui fait une demande d'aide est d'abord évalué par la psychologue du collège, il n'a pas à « repasser

par l'entonnoir de l'accueil quand [il] arrive au [CSSS], puis d'être réévalué, puis de ravoit deux-trois rencontres avec un intervenant. Automatiquement, il va être dirigé vers le bon service ». Contrairement au technicien en travail social, qui estime que le système actuel est efficace, le conseiller à la vie étudiante est d'avis que le retour de cette ressource dans l'établissement constituerait un excellent service de proximité pour les étudiantes et les étudiants. Cependant, les deux informateurs s'accordent pour dire que dispenser des cours prénataux et postnataux aux parents étudiants n'est pas du ressort du cégep : « Ça, ça fait partie des services que c'est bien de les connaître, puis de bien les référer, mais je pense que c'est un rôle qui nous appartient moins. » (technicien en travail social)

Selon les informateurs du Cégep Limoilou, ce n'est qu'une question de temps et de disponibilité de locaux pour que des tables à langer et des salles d'allaitement soient à la disposition des parents étudiants et du personnel. Par ailleurs, ce qu'ils souhaiteraient pour mieux répondre aux besoins particuliers des parents étudiants, c'est l'identification de ceux-ci dans le dossier scolaire, la reconnaissance du statut de parent étudiant (à l'instar des étudiants inscrits au programme Sport-études), des aménagements d'horaire (peu importe le programme), des places de stationnement au cégep réservées aux parents étudiants, des places garanties au CPE du cégep et, enfin, une halte-garderie qui deviendrait en quelque sorte un complément du CPE. Un projet visant à accorder une priorité aux étudiantes et aux étudiants du cégep dans les garderies en milieu familial à proximité de l'établissement est actuellement en pourparlers.

5.1.4. Profil des parents étudiants

Selon le technicien en travail social, le nombre total de parents étudiants du cégep est vraisemblablement plus élevé que le nombre d'inscrits au service Parents-Études (une soixantaine). Le nombre exact est inconnu parce qu'aucune mesure ne permet d'identifier les parents étudiants dans les procédures d'inscription au cégep. De plus, ce nombre dépasse probablement celui des inscrits à Parents-Études parce que les parents ne sont pas obligés de s'y inscrire et qu'ils n'en ressentent pas tous le besoin. D'après le

technicien en travail social, il y aurait davantage de parents qui effectuent un retour aux études que de jeunes étudiantes et étudiants qui ont eu leurs enfants pendant leur cheminement scolaire : « Je dirais que la majorité sont dans [la tranche des] 22-30 ans. » Par ailleurs, le cégep assiste à une hausse des inscriptions à la formation continue (soit des étudiantes et des étudiants plus âgés), ce qui augmente du même coup le nombre de parents étudiants.

Parmi la soixantaine de parents étudiants inscrits à Parents-Études, on compte une très forte proportion de femmes. Soulignons par ailleurs l'évolution considérable du total d'inscrits à Parents-Études : il y en avait 28 pour l'année 2007-2008, 56 entre 2008 et 2009, et en janvier 2010 (au moment de l'entrevue), il y en avait 63. Le responsable du programme a brossé le tableau des 56 parents inscrits pour l'année 2008-2009 : 30 étaient chefs de familles monoparentales, 27 provenaient du secteur technique (principalement les soins infirmiers), et il y avait environ 12 ou 13 inscriptions d'hommes pour une quarantaine de femmes. À cet égard, et à l'instar de l'ensemble des informateurs interrogés, le technicien en travail social ne note pas de différence de genre dans l'utilisation des services offerts dans l'ensemble du cégep. Cependant, il note que les mères demandent plus souvent et plus facilement de l'aide que les pères.

5.1.5. Les difficultés rencontrées par les parents étudiants

Plusieurs difficultés rencontrées par les parents étudiants ont été soulevées par les informateurs. D'abord, le technicien en travail social estime qu'il y aurait des améliorations à faire du côté de l'AFE, car les calculs effectués ne sont pas toujours adaptés à la réalité de certains parents. Par exemple, certaines mères monoparentales qui ne reçoivent pas la pension alimentaire du père des enfants sont pénalisées, de même que les parents qui quittent le marché du travail pour retourner aux études, mais dont les revenus de l'année précédente sont considérés dans le calcul des ressources financières. Dans certains cas, le montant d'argent alloué n'est pas adéquat lorsqu'on considère le nombre d'enfants dans la famille. Par ailleurs, le technicien en travail social déplore que

le processus administratif du MELS soit long et fastidieux, freinant parfois durant plusieurs mois l'octroi de l'aide financière.

Le technicien en travail social souligne que les difficultés liées au retour aux études dépendent fortement de la participation financière du conjoint, le cas échéant. L'informateur ajoute que « le niveau des revenus de la famille, ça va jouer pour beaucoup ». Les difficultés financières, ainsi que celles liées au retour aux études et à l'accomplissement des tâches ménagères, sont davantage susceptibles d'affecter les familles monoparentales de façon générale. Enfin, le technicien en travail social nous a fait part des problèmes d'intégration de certains parents étudiants dans l'établissement, en précisant que « ce n'est pas tant la situation parentale qui fait que l'intégration peut être plus difficile, [mais plutôt] le fait qu'ils sont adultes. La différence d'âge va jouer plus. » Du même souffle, il ajoute que « quand il y a des difficultés d'intégration, c'est un petit peu eux autres, des fois, [qui] se mettent des balises, des barrières ». Ainsi, certains parents aux études se mettraient eux-mêmes à l'écart par peur de déranger les autres ou simplement parce qu'ils se considèrent comme étant différents. En dépit de cela, l'ensemble des parents étudiants ne constitueraient pas une catégorie à part, selon le technicien en travail social. De plus, ils sont généralement très bien perçus par l'ensemble de leurs pairs et par leurs professeurs.

5.2. PORTRAIT DU CÉGEP DE SAINTE-FOY

5.2.1. Présentation du Cégep de Sainte-Foy et de son informateur

Hautement résidentiel, commercial et prospère⁶, l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery abrite le Cégep de Sainte-Foy, fréquenté par plus de 8000 étudiantes et étudiants (dont 60 % sont des femmes). Dans cet établissement, nous avons rencontré le technicien en travail social responsable du service Parents-Études. À l'instar du Cégep Limoilou, les fonctions du technicien en travail social sont liées au suivi psychosocial des parents étudiants qui en formulent la demande. Le service Parents-Études, qui relève du Service

⁶ Source: <http://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/portrait/arrondissements/saintefoysillery/index.aspx>.

des activités socioculturelles et communautaires, est chapeauté par la Direction des affaires étudiantes et des communications du Cégep de Sainte-Foy.

5.2.2. Services offerts aux parents étudiants

À l'intérieur de cette section, nous traiterons des pratiques dont peuvent bénéficier les parents étudiants au Cégep de Sainte-Foy. D'abord, nous aborderons la question des mesures institutionnalisées à l'égard des parents étudiants. Puis, nous ferons état des services offerts par le programme Parents-Études. Enfin, nous discuterons des autres services offerts au sein de l'établissement.

5.2.2.1. Les mesures institutionnalisées

Le système Omnivoix (système d'inscription en ligne aux cours) permet depuis deux ans d'identifier la plupart des parents étudiants du Cégep de Sainte-Foy, grâce à une case « parent étudiant » qu'il est possible de cocher. Grâce à cette reconnaissance du statut de parent étudiant, l'aménagement d'horaire des principaux intéressés est facilité, dans la mesure du possible. Ainsi, ces parents bénéficient d'un statut d'étudiant spécial reconnu et entériné par la direction du cégep (au même titre que la reconnaissance des étudiants du programme Sport-études).

5.2.2.2. Parents-Études

Avec le programme Parents-Études, une ressource instituée depuis au moins cinq ans, l'accent est mis sur un service de soutien personnalisé (en personne, par téléphone ou par courriel). C'est l'intervention du technicien en travail social envers les parents étudiants qui en ressentent le besoin qui permet, d'une part, le contact avec une personne-ressource en qui ils peuvent avoir confiance, et d'autre part, la référence à des ressources internes et externes à l'institution scolaire adaptées à leurs besoins.

En ce qui a trait aux activités socioculturelles organisées pour les parents étudiants, elles doivent être initiées par les parents eux-mêmes. Voici ce que nous a expliqué le technicien en travail social : « Par les années passées, il y avait beaucoup d'activités de loisirs associées à Parents-études. Le groupe qui est là actuellement n'en sent pas le besoin. [...] Ils ne se mobilisent pas pour avoir des activités de loisirs. » Ainsi, bien qu'il y ait un local et un budget pour des activités sociales dédiés aux parents étudiants, leur niveau d'utilisation varie d'année en année et selon les besoins manifestés. Bref, les activités du service Parents-Études dépendent considérablement des initiatives des principaux intéressés. Enfin, le service réfère certains parents étudiants à des ressources extérieures pour répondre à leurs différents besoins sociocommunautaires (Moisson Québec, Allaitement-Québec, Entraide-Parents, La Fripe.com, etc.).

5.2.2.3. Les autres services offerts dans l'établissement

L'établissement distribue des bons d'achat échangeables dans les pharmacies Jean Coutu. Il possède également un service de banque alimentaire. En outre, lors de la première année d'études, une priorité est accordée aux parents étudiants dans l'octroi des bourses de la fondation du Cégep de Sainte-Foy. Enfin, le collège dispose également d'un CPE affilié qui accorde une certaine priorité aux étudiantes et aux étudiants. L'étendue de cette priorité, ainsi que ses modalités, n'ont toutefois pas été précisées en entrevue.

5.2.3. Profil des parents étudiants

Selon le technicien en travail social, il y aurait un minimum de 120 à 150 parents étudiants au Cégep de Sainte-Foy, dont environ 50 sont inscrits à Parents-Études. Depuis l'instauration du système d'inscription Omnivox, le nombre de parents bénéficiant du programme Parents-études serait passé de 25 à 30, puis à 50 inscrits. On peut donc penser que l'ajout d'une case « parent » sur le formulaire d'inscription en ligne informe les parents de l'existence de services spéciaux qui leur sont consacrés. Cela les incite peut-être à s'informer de la nature de ces services.

En ce qui a trait au ratio homme-femme des inscrits à Parents-Études, il y aurait environ 48 femmes pour 2 hommes. Parmi ces femmes, la majorité étudierait en analyse biomédicale ou en analyse de radiodiagnostic, et une ou deux mères suivraient une formation en soins infirmiers. Les mères étudiantes sont majoritairement des femmes âgées entre 28 et 33 ans, qui s'inscrivent presque toutes dans des programmes de formation technique. À cet égard, il n'est pas rare que ces étudiantes aient déjà complété un baccalauréat avant de retourner au cégep, ce qui leur permet d'effectuer leur programme dans les trois ans prévus, mais en allégeant leurs sessions.

Les propos de l'informateur rejoignent ceux du technicien en travail social du Cégep Limoilou lorsqu'il est question des différences de genre : « Les besoins sont les mêmes. La façon de faire la demande entre le papa et la maman est différente [...]. Les femmes vont évidemment le faire à l'avance, puis les gars vont évidemment le faire à la dernière minute. »

5.2.4. Les difficultés rencontrées par les parents étudiants

Le technicien en travail social rencontré au Cégep de Sainte-Foy estime que certains étudiants qu'il côtoie quotidiennement vivent des troubles anxieux, qu'il qualifie de « problèmes de riches ». Il explique que cette réalité se manifeste particulièrement chez les parents étudiants : « J'ai beaucoup à gérer de "Oui, c'est vrai, ta maison ne peut plus être propre, tu ne peux plus nécessairement faire les lunchs de tout le monde le matin, puis réussir tes études" ». Par ailleurs, le technicien en travail social nous informe que si des parents ont des problèmes d'intégration à leur milieu d'études, « [ce n'est] pas dû à leur statut de parent, c'est beaucoup plus dû à leur personnalité ». Le stress, ainsi que les manques de temps et d'argent, affectent aussi les relations sociales, familiales et amoureuse des parents étudiants, surtout des mères monoparentales. À ce propos, l'informateur nous raconte la réalité de Sophie (nom fictif), une mère étudiante monoparentale :

Elle n'est pas isolée dans sa vie d'étudiante en classe, elle n'est pas isolée dans sa vie sociale à l'intérieur des murs du collège, parce qu'elle participe à un certain nombre d'activités, mais une fois qu'elle est à la maison, que ses études sont terminées et qu'elle souhaiterait être une femme à part entière et pouvoir rencontrer quelqu'un [...], bien, elle n'a certainement pas le temps de pouvoir le vivre.

Enfin, le technicien en travail social souligne également la difficulté, pour les parents étudiants, de trouver une place en garderie pour leur enfant, le CPE affilié au cégep étant bondé.

5.3. PORTRAIT DU CÉGEP DE RIMOUSKI

5.3.1. Présentation du Cégep de Rimouski et de ses informatrices

Ville de 46 000 habitants de la région du Bas-Saint-Laurent, Rimouski se distingue par ses vocations commerciale, maritime et éducative. En effet, elle est reconnue comme une ville étudiante, car près d'une personne sur trois qui y habite est aux études⁷. Le Cégep de Rimouski est un établissement qui accueille annuellement 4000 étudiantes et étudiants. Dans cet établissement, nous avons rencontré deux informatrices, soit une animatrice de pastorale, ainsi que la directrice adjointe du Service à l'élève et à l'enseignement. L'animatrice de pastorale coordonne le service Parents aux études, qui assure la permanence d'un réseau de soutien social entre les parents étudiants et propose des ateliers et des activités sociales. Quant à la directrice adjointe, elle gère quatre vastes secteurs d'activités : le premier inclut le Bureau des admissions, l'aide financière et l'organisation de l'enseignement, le deuxième correspond au service des aides pédagogiques individuelles, le troisième comprend l'information scolaire et professionnelle, l'orientation, le placement et les stages et, enfin, le quatrième se compose des services d'animation et de psychologie⁸.

⁷ Source : <http://www.uqar.quebec.ca/choisir/rimouski/>.

⁸ Source : <http://www.cegep-rimouski.qc.ca/serv/elevens.html>.

5.3.2. Services offerts aux parents étudiants

Dans cette partie, nous traiterons des services dont peuvent bénéficier les parents étudiants au Cégep de Rimouski. D'abord, nous aborderons les services offerts par le programme Parents aux Études. Puis, nous ferons état des mesures de soutien offertes par le guichet unique du Service à l'élève et à l'enseignement. Enfin, nous discuterons des autres services offerts au sein de l'établissement.

5.3.2.1. Parents aux études

Le groupe Parents aux études du Cégep de Rimouski, en place depuis 2003, propose une foule de services et d'activités adressées à la clientèle cible :

- Un local pour se reposer (ouvert à toute la population étudiante) qui comprend une petite bibliothèque et une joujouthèque ;
- un bazar bi-annuel et des midis-partage lors desquels les parents étudiants s'échangent des articles usagés pour enfants (vêtements, jouets, etc.) ;
- la distribution de paniers de Noël dont les parents étudiants sont les principaux bénéficiaires ;
- la carte Parents aux études qui atteste de la parentalité d'une étudiante ou d'un étudiant du cégep, et qui permet notamment de ne pas payer les frais habituellement reliés aux modifications à l'horaire de cours ;
- un groupe de cuisine collective composé de parents aux études ;
- diverses activités sociales (« 4 à 7 », soupers entre parents seulement, fête de Noël, sortie à la cabane à sucre, etc.) ;
- une rencontre annuelle organisée sur l'heure du midi pour déterminer les besoins des parents étudiants ;
- des ateliers avec des thèmes liés à la conciliation famille-études ou à la parentalité (une conférence portant sur la gestion de la colère dans la relation parent-enfant, par exemple) ;
- un kiosque pour les parents étudiants lors de la journée d'accueil ;
- et une page Web leur étant adressée sur le site Internet du cégep qui traite notamment de la programmation des activités de Parents aux études⁹.

⁹ <http://www.cegep-rimouski.qc.ca/vie/pastparents.html>.

5.3.2.2. Service à l'élève et à l'enseignement

Parents aux études collabore étroitement avec le Service à l'élève et à l'enseignement, un guichet unique « qui vise à permettre aux élèves de trouver rapidement dans un même lieu tous les services dont ils ont besoin pour mener à bien leur vie sociale et scolaire » (CEGEP DE RIMOUSKI, 2010). Comme le souligne la directrice des services aux étudiants, « le Cégep de Rimouski a établi que les parents aux études avaient le droit de venir aux études. C'est une philosophie qui est entérinée d'en haut puis qui descend. Ils ont le droit, puis on doit faire en sorte de leur donner ce qu'il faut pour réussir. » Ainsi, pour les congés parentaux et les différents délais liés à la remise des travaux, il y a une certaine ouverture et une compréhension de la part du corps professoral et de la part de la direction. Évidemment, des papiers signés par un médecin ou par un professionnel de la santé doivent être présentés pour que la mention « incomplet pour force majeure », qui remplace un échec scolaire, soit portée au dossier. D'autres mesures peuvent aussi être prises pour aider les parents étudiants, telles que l'attribution d'un stage dans la région ou encore la possibilité d'étaler leur programme technique sur quatre ans au lieu des trois ans normalement prévus. En plus de l'AFE, l'établissement offre plusieurs mesures pour mieux subvenir aux besoins financiers des parents étudiants : un système de bons pour l'épicerie et pour le Pavillon d'éducation physique et des sports (PEPS) du Cégep de Rimouski, une aide monétaire (fournie notamment par la Communauté ouverte et solidaire pour un monde outillé en santé et scolarisé¹⁰ et la Fondation du Cégep de Rimouski) et enfin, l'attribution d'une bourse Parents aux études lors du Gala annuel de la réussite.

5.3.2.3. Les autres services offerts dans l'établissement

Dans ce cégep, il existe aussi un CPE indépendant qui accorde huit places prioritaires aux parents étudiants. Pour mieux combler les besoins de ces parents, le

¹⁰ Il s'agit d' « un regroupement multisectoriel de partenaires dédiés aux jeunes du territoire de la MRC Rimouski-Neigette. Ces organismes regroupent des décideurs de la santé et des services sociaux, de l'éducation, de l'emploi, du monde municipal et du milieu communautaire » (<http://www.cosmoss.qc.ca/rimouskineigette.php>).

service de gardiennage « Les frimousses », offert par des étudiantes et des étudiants en éducation spécialisée, proposent deux après-midi fixes de gardiennage par semaine pendant la session d'hiver. Ce service permet de plus aux gardiennes et aux gardiens de faire un stage d'observation reconnu dans le cadre de leur programme.

Quant au suivi psychosocial, le cégep emploie deux techniciennes et techniciens en travail social et un psychologue. Par rapport aux autres besoins auxquels les parents étudiants sont susceptibles de faire face, le cégep collabore étroitement avec les ressources communautaires externes. Ainsi, des cours prénataux sont dispensés par le Centre périnatal. Entre deux vagues, une banque de gardiennes et de gardiens et une halte-garderie sont disponibles à la Maison des familles, et d'autres ressources, comme Accueil-Maternité, le Comité Logement Rimouski-Neigette et le CLSC sont appelées à répondre aux besoins particuliers. Enfin, une clinique de santé ouverte cinq jours par semaine devrait être mise sur pied dans le cégep prochainement.

5.3.3. Profil des parents étudiants

Les informatrices interrogées estiment à 50 ou 60 le nombre total de parents étudiants au Cégep de Rimouski. Selon la responsable de Parents aux études et les données gouvernementales au sujet du programme des prêts et bourses auxquelles elle a accès, ce nombre se serait maintenu depuis 2003. Par ailleurs, il y aurait un plus grand nombre de parents qui ont effectué un retour aux études, ou qui ont interrompu leur formation pendant au moins une session, que de jeunes parents. Dans l'ensemble, les mères et les pères aux études de ce cégep sont inscrits dans des programmes techniques. Parmi la soixantaine de parents étudiants, la moitié seraient inscrits au service Parents aux études. Malgré la prédominance féminine parmi les inscrits, la tendance se dirige lentement mais sûrement vers un ratio homme-femme paritaire. Par rapport aux différences entre les hommes et les femmes, l'animatrice de pastorale indique que les femmes seraient chefs de famille monoparentale dans une plus grande proportion, ce qui engendre nécessairement des difficultés et des besoins distincts.

5.3.4. Les difficultés rencontrées par les parents étudiants

Selon les informatrices, la principale contrainte des parents étudiants du Cégep de Rimouski est d'ordre financier. D'une part, le taux d'inoccupation des logements, qui est de 0,4 % pour l'ensemble de la ville, contribue à l'augmentation du coût des loyers, ce qui fragilise l'accès au logement pour les personnes à faibles revenus. De plus, le coût des logements à Rimouski est relativement plus élevé que celui des logements d'autres centres urbains régionaux (Sherbrooke et Trois-Rivières, par exemple) (VILLE DE RIMOUSKI, 2010). De plus, les informatrices sont d'avis que l'AFE n'octroie pas des montants suffisants aux parents étudiants. À cet égard, les pères étudiants qui ont des contraintes financières auraient plus de difficultés que les mères à demander de l'aide, car, selon l'animatrice de pastorale, cela toucherait directement leur « rôle traditionnel de pourvoyeur ». Enfin, même si le nombre de parents étudiants n'évolue pas nécessairement d'année en année, les parents ont de plus en plus d'enfants. Les familles de trois à cinq enfants ne seraient pas rares, ce qui multiplie les besoins (pour les paniers de Noël, par exemple).

Les parents étudiants de cette institution font aussi face à des difficultés liées au gardiennage. En effet, des besoins criants se font sentir du côté du gardiennage d'urgence. En outre, l'absence de transport en commun dans la région de Rimouski complique les déplacements entre la maison, la garderie, le cégep et le travail, le cas échéant. Conséquemment, les parents étudiants peuvent éprouver des problèmes de conciliation de leur horaire de cours avec celui de la garderie ou du travail de la conjointe ou du conjoint, s'il y a lieu.

Pour terminer, les parents étudiants semblent être bien intégrés à leur milieu d'études, si ce n'est que les plus âgés d'entre eux se rendent compte qu'ils ne partagent pas nécessairement les intérêts des étudiants plus jeunes. Cependant, grâce à la visibilité du groupe Parents aux études dans l'établissement, les autres étudiants sont sensibilisés à la réalité des parents étudiants. Cela peut expliquer l'ouverture dont fait preuve

l'ensemble de la communauté du cégep en ce qui a trait à l'allaitement en public, par exemple, qui justifierait l'absence de salle prévue à cet effet.

5.4. PORTRAIT DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

5.4.1. Présentation de l'Université Laval et de ses informatrices

Avec ses 44 000 étudiantes et étudiants, l'Université Laval constitue le cœur de l'enseignement universitaire de la région de la capitale nationale. Dans cette université, nous avons sondé quatre informatrices : une mère étudiante présidente de l'APETUL, la directrice des services aux étudiants (DSE), une psychologue et, enfin, la chargée de projet de la halte-garderie.

À l'Université Laval, l'APETUL est l'association créée par et pour les parents étudiants ou travaillant dans l'institution afin de favoriser un réseautage entre eux, mais aussi dans le but de revendiquer certaines mesures propres à la réalité des parents aux études (reconnaissance du statut de parent étudiant, halte-garderie sur le campus, etc.). Quant à la DSE, elle regroupe trois unités (le Bureau de la vie étudiante (BVE), le Bureau des bourses et de l'aide financière (BBAF) et le Centre d'aide aux étudiants (CAE)) qui offrent notamment un service d'accueil et d'accompagnement pour les étudiantes et les étudiants étrangers, la gestion des prêts et bourses et un service d'orientation et de psychologie. D'ailleurs, la psychologue que nous avons rencontrée travaille au CAE. Enfin, la chargée de projet embauchée par la Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL) travaille activement à l'implantation, prévue à moyen terme, d'une halte-garderie sur le campus de l'université.

5.4.2. Services offerts aux parents étudiants

Dans cette section, nous traiterons des services dont peuvent bénéficier les parents étudiants à l'Université Laval. D'abord, nous ferons état des services offerts par l'APETUL. Puis, nous ferons un survol des autres mesures offertes par l'université,

notamment via la Direction des services aux étudiants (en particulier le Centre d'aide aux étudiants et le Bureau de la vie étudiante).

5.4.2.1. L'APETUL

L'APETUL, c'est plus de 500 membres, incluant des employés et des professeurs, mais surtout des étudiantes et des étudiants. Selon la présidente de l'Association, le nombre de membres (majoritairement des femmes) augmenterait d'année en année. Contrairement aux regroupements de parents présents dans les cégeps sondés, l'APETUL ne relève d'aucune instance supérieure et il n'y a pas de collaboration particulière avec quelque direction ou service que ce soit. Ceci est dû au fait que l'APETUL est une association étudiante, et non un service offert par la direction de l'université.

L'APETUL offre une variété de services susceptibles de venir en aide aux parents étudiants, qu'ils soient mis en place par l'APETUL elle-même ou par l'intermédiaire des différents secteurs de l'établissement. L'APETUL s'est notamment donné pour mission « d'offrir aux parents et futurs parents des opportunités de rencontre et d'échange, de développer l'entraide et la solidarité entre parents, de leur fournir les informations, ressources et moyens nécessaires pour une conciliation harmonieuse entre étude ou carrière et vie de famille [...] » (APETUL, 2010). Elle organise surtout des services sociocommunautaires, tels que l'entretien d'un local pour les parents étudiants et leurs enfants (qui comprend des jouets, un four à micro-ondes, un ordinateur, etc.), l'organisation d'un bazar annuel, la publication d'un recueil annuel de ressources communautaires de la région, ainsi que d'une infolettre annuelle (qui publicise les activités offertes à moindre coût dans la ville de Québec, par exemple). Par ailleurs, l'APETUL réfère régulièrement ses membres à des ressources communautaires externes susceptibles de répondre à leurs besoins (centres communautaires, aide prénatale et postnatale, centres de jouets et de vêtements bon marché, etc.). Enfin, le site Internet de l'association renferme notamment les coordonnées de ces différentes ressources communautaires¹¹.

¹¹ <http://www.apetul.asso.ulaval.ca/inscription.html>.

5.4.2.2. Les autres services offerts dans l'établissement

La halte-garderie, qui devrait ouvrir ses portes entre 2012 et 2013 dans le PEPS alors agrandi, sera en mesure d'accueillir une cinquantaine d'enfants quotidiennement, soit dix bébés et 40 enfants âgés de 18 mois à cinq ans. Le fonctionnement (envisagé) de la halte-garderie consistera en des blocs de garde de quatre heures, jusqu'à concurrence de six blocs par semaine, leur répartition hebdomadaire dépendant des besoins et de l'horaire des parents. Il est important de noter que la priorité sera accordée aux parents étudiants, mais que les différents employés de l'université y auront aussi accès. Les tarifs liés à l'utilisation de la halte-garderie sont actuellement en discussion.

Les parents étudiants peuvent bénéficier d'autres ressources sur le campus, dont le Centre d'aide aux étudiants, qui dispense des services en psychologie et en orientation, de même que plusieurs ateliers et conférences (« Concilier la famille et les études : mission impossible ? », par exemple). L'université propose aussi des types d'enseignement qui peuvent aider les parents étudiants, tels que la formation à distance et, de plus en plus, les cours synchrones. L'établissement, en effet, « offre maintenant à tous les enseignants de la communauté universitaire la possibilité de bonifier leurs activités pédagogiques à distance grâce à la classe virtuelle synchrone. Cette technologie permet de recréer pratiquement toutes les caractéristiques d'une classe traditionnelle sans avoir à se déplacer autrement que via le Web » (UNIVERSITE LAVAL, 2010). Le PEPS de l'université offre quant à lui des cours payants d'aquaforme prénatal et de yoga prénatal aux femmes enceintes.

En ce qui a trait aux mesures de délais de remise des travaux, d'aménagement d'horaire et de possibilité d'amener son bébé dans un cours, il s'agit généralement d'un traitement au cas par cas laissé à la discrétion des professeures et des professeurs et des directions de programme. À cet effet, l'informatrice de l'APETUL témoigne de l'expérience qu'elle a vécue lorsque son fils était âgé de quelques mois :

C'est qu'il a fallu que je fasse la demande auprès de chacun de mes professeurs, puis que s'il y avait quelque chose, bien il fallait que je sorte du local, puis ça, je le comprenais tout à fait. Mais logiquement, j'aurais préféré ne pas avoir à l'amener à l'école, mais je ne pouvais pas le faire garder, il [était] trop jeune. Je n'avais pas les ressources pour, sauf que j'ai vraiment apprécié ce moment-là, justement, pour moi, c'était une belle compréhension des gens de l'université, de mon directeur de programme qui, à chaque fois, demande des nouvelles de mon fils. Puis cette semaine, je lui ai écrit parce qu'on attend notre deuxième, puis là, il m'a dit : « Bon, il va falloir qu'on se rencontre encore pour *schéduler* tes plans de cours pour la session prochaine. » Ils sont vraiment ouverts puis allumés là-dessus dans mon programme.

Finalement, la DSE et son Bureau de la vie étudiante, ainsi que le Bureau d'entraide en nutrition (BEN), ont respectivement contribué avec l'activité de la « Table du pain » et avec l'instauration de trois salles d'allaitement sur le campus. La table du pain, gérée par le BVE, a lieu tous les mercredis midis au Pavillon Ernest-Lemieux dans le but d'offrir des denrées données par différents marchands d'alimentation. Quant à lui, le BEN a mis sur pied trois salles d'allaitement (qui comprennent des tables à langer, des chaises confortables, des réfrigérateurs pour l'entreposage du lait, etc.) dans le but de « faire de l'Université Laval un milieu soutenant pour les mères désirant allaiter conjointement avec un retour aux études ou au travail » (COMITÉ DE SOUTIEN À L'ALLAITEMENT, 2010).

5.4.3. *Les services envisagés pour les parents étudiants*

Mis à part le projet de halte-garderie, qui fait l'unanimité chez les informatrices sondées, l'implantation de plusieurs autres pratiques prometteuses est souhaitée par chacune en particulier. La présidente de l'APETUL souhaiterait l'attribution de bourses réservées aux parents étudiants, le statut spécial d'étudiant à temps plein pour tous les parents étudiants malgré une inscription à temps partiel (afin qu'ils puissent notamment bénéficier des tarifs avantageux du RTC¹² et du PEPS, ainsi que des emplois étudiants subventionnés), la visibilité et la promotion de la conciliation famille-études à l'intérieur

¹² Réseau de transport de la capitale.

de l'établissement, ainsi que l'aménagement d'un parc de jeu sur le campus. Celui-ci est également souhaité par la directrice de la DSE, qui trouverait par ailleurs pertinente la mise en place d'ateliers et de camps de jour pour les enfants, l'implantation d'une clinique familiale sur le campus, ainsi que la reconnaissance des acquis et des compétences professionnelles dans le cas d'un retour aux études (projet en pourparlers). Quant à la psychologue interrogée, elle trouverait pertinent de procéder au recensement des parents étudiants à l'université. De plus, elle conclut : « Oui, l'Université Laval peut faire plus, mais à mon avis, la priorité est le développement de services de garde adaptés à cette clientèle (halte-garderie, réseau de gardiennage entre étudiants-parents). »

5.4.4. Profil des parents étudiants

Selon les participantes, il y aurait une importante proportion de parents au sein de la population étudiante de l'Université Laval. En effet, elles estiment à 15 % le pourcentage de parents étudiants au premier cycle, et à 25 % le pourcentage de parents étudiants aux 2^e et 3^e cycles. Selon la Directrice des services aux étudiants, on retrouverait, à l'université, une plus grande proportion de parents qui effectuent un retour aux études (donc plus âgés) que de mères et de pères suivant un cheminement régulier. Selon l'informatrice, les différences homme-femme en matière de conciliation famille-études seraient négligeables. Cependant, la psychologue du Centre d'aide aux étudiants que nous avons interrogée a abordé la question de la discrimination envers les hommes. Selon elle, il peut arriver que certains professeurs prennent moins en considération la situation particulière de la conciliation famille-études quand ce sont des hommes qui la vivent, ces professeurs tenant pour acquis que la mère va s'occuper de l'enfant.

5.4.5. Les difficultés rencontrées par les parents étudiants

D'après nos informatrices, la principale difficulté rencontrée par les parents étudiants de cette université est sans contredit le manque de places en garderie. Le projet de halte-garderie devrait toutefois contribuer grandement à résoudre ce problème. Selon

les informatrices, les autres défis majeurs auxquels nombre de parents étudiants font face sont les suivants :

- La fatigue, le stress et le manque de temps liés à la volonté de vouloir tout accomplir soi-même et à la perfection¹³ ;
- la difficulté d'établir un sentiment d'appartenance au programme d'études¹⁴ ;
- l'intégration au milieu d'études, qui touche particulièrement les parents étudiants effectuant un retour aux études en raison de leur âge ;
- les problèmes d'horaire et de transport, qui compliquent la conciliation de la vie familiale avec le travail, la garderie, les loisirs, les études, etc. ;
- et les divers imprévus liés au fait d'avoir des enfants (par exemple, l'enfant qui tombe malade le jour d'un examen).

5.5. PORTRAIT DE L'UNIVERSITE DU QUEBEC A RIMOUSKI

5.5.1. Présentation de l'UQAR et de son informatrice

La population étudiante de l'UQAR totalise 5500 étudiantes et étudiants avec ses deux campus, soit celui de Lévis (2500) et celui de Rimouski (3000). C'est au campus de Rimouski que nous avons rencontré notre informatrice, qui est la responsable du Service d'aide pour besoins particuliers.

5.5.2. Services offerts aux parents étudiants

Dans cette partie, nous traiterons des services dont peuvent bénéficier les parents étudiant à l'Université du Québec à Rimouski. Dans un premier temps, nous aborderons

¹³ Le perfectionnisme est d'ailleurs le principal motif de consultation au CAE (tous étudiants confondus), selon la psychologue interrogée.

¹⁴ « Les partys, les initiations, les partys de financement, les soirées thématiques ; moi, je ne suis pas là », explique ainsi la mère étudiante présidente de l'APETUL.

les services offerts par le Service d'aide pour besoins particuliers. Puis, nous ferons état des autres services offerts au sein de l'établissement.

5.5.2.1. Service d'aide pour besoins particuliers

Bien qu'il n'y ait pas d'association ou de regroupement de parents à proprement parler à l'UQAR, la responsable du Service d'aide pour besoins particuliers assure un suivi psychosocial auprès des parents étudiants au moyen de rencontres individuelles visant à discuter de leur situation, de leurs difficultés, de leurs besoins, etc. À l'UQAR, on dit miser sur la qualité d'un service très humain et à l'écoute des étudiantes et des étudiants, ce qui expliquerait, selon la répondante, l'augmentation sensible du nombre d'utilisateurs du service « pas nécessairement en fonction [de l'évolution] des mesures, mais en fonction de l'ouverture ». Le Service d'aide propose aussi des « 4 à 7 » et une activité organisée mensuellement (film, glisse, carnaval, repas, etc.) à l'intention de la clientèle-cible.

5.5.2.2. Les autres services offerts dans l'établissement

À l'UQAR, de nombreux services sont proposés, notamment sur le plan psychosocial : des consultations individuelles (à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement) et des suivis téléphoniques ou électroniques avec la responsable du Service d'aide pour besoins particuliers, une aide psychologique sans frais (un minimum de cinq rencontres ou selon les besoins), du *coaching* par rapport à la gestion du temps, des rencontres d'information avec les futures mamans et la présence d'un travailleur de corridor et de « sentinelles » (étudiants, membres du personnel, etc.) qui sont formées pour repérer toute personne en difficulté dans l'université. Le travail des sentinelles consiste par ailleurs à aller vers ces personnes qu'elles croient désemparées, afin de les renseigner à propos des services d'aide psychologique de l'établissement.

Les autres mesures en vigueur dans cette institution sont la distribution de bons alimentaires, de bons vestimentaires et de paniers de Noël, ainsi que l'organisation de

bazars (selon les initiatives des parents étudiants). De plus, un CPE indépendant est situé à proximité de l'université. L'UQAR réfère par ailleurs certains parents étudiants à des ressources extérieures telles que le CLSC, la Maison des familles ou la Maison de l'allaitement de Rimouski.

Comme les étudiantes et les étudiants de l'UQAR doivent habituellement demeurer à l'intérieur du local durant les examens, l'institution a établi un accommodement pour les mamans enceintes qui se font accompagner aux toilettes pendant ces périodes. D'autres mesures susceptibles de faciliter la conciliation famille-études sont souvent pratiquées au cas par cas : les délais de remise de travaux, le cheminement allégé et allongé – l'inscription à moins de cours que ceux normalement prévus pour une session, ce qui entraîne l'allongement du cheminement scolaire –, l'aménagement d'horaire, ainsi que la possibilité d'amener et même d'allaiter le bébé dans les cours.

5.5.3. Les services envisagés pour les parents étudiants

L'informatrice trouverait intéressant que l'UQAR offre des cours prénataux et qu'elle mette un local isolé à la disposition des parents étudiants, dans lequel ils pourraient relaxer, jouer avec leurs enfants ou manger sans crainte de déranger. Elle souhaite de plus qu'il y ait davantage de conférences qui portent sur des thèmes susceptibles d'aider les parents étudiants (la communication avec les enfants ou l'estime de soi, par exemple). Enfin, comme les besoins en termes d'aide alimentaire sont importants, elle voudrait avoir plus de fonds pour venir en aide aux parents étudiants de façon régulière.

5.5.4. Profil des parents étudiants

Selon l'informatrice que nous avons rencontrée au campus de Rimouski, il y aurait plus de 300 parents étudiants répartis sur les deux campus, avec « un niveau de mamans légèrement plus élevé ». Par ailleurs, on y trouve un plus grand nombre de mères

monoparentales que de pères qui assument la charge des enfants. L'informatrice ne note pas de réelle différence entre les besoins des hommes et des femmes, si ce n'est que les pères monoparentaux ont parfois de la difficulté à demander de l'aide « parce qu'ils voient ça comme un échec ».

5.5.5. Les difficultés rencontrées par les parents étudiants

L'informatrice rencontrée nous a fait part de nombreux obstacles que les parents étudiants sont susceptibles de rencontrer. D'un point de vue personnel, la relation avec l'enfant peut être affectée lorsque son père ou sa mère, chargé(e) de travail scolaire, a de la difficulté à prendre du temps de qualité avec lui, sans compter que l'épuisement guette nombre de parents étudiants. Comme dans la plupart des établissements, les ressources en garderie sont insuffisantes, plus particulièrement en ce qui a trait au gardiennage de soir et de fin de semaine. Les difficultés financières sont aussi importantes. Selon l'informatrice, « la plupart [des parents étudiants] sont sous le seuil de la pauvreté ». Les préoccupations financières, et surtout l'endettement lié à la scolarisation, font d'ailleurs hésiter certains parents qui songent à effectuer un retour aux études.

Finalement, les parents étudiants qui effectuent un retour aux études font face à des problèmes particuliers : problèmes d'adaptation ou de confiance en soi, sentiment de différence en raison de l'écart d'âge avec les pairs, etc. L'informatrice note qu'en cas d'isolement, « c'est souvent les parents qui se mettent eux-mêmes des barrières, qui ont une crainte de déranger les autres ». Enfin, lorsqu'ils subissent des échecs scolaires, les raisons sont davantage liées à une situation particulière (la maladie, par exemple), qu'à la situation de conciliation des rôles.

5.6. PORTRAIT DES CINQ ÉTABLISSEMENTS SELON LEURS APPROCHES

À la lumière des informations portant sur les services et sur les mesures de soutien offertes à la clientèle cible, nous avons dégagé trois types d'approches préconisées par les institutions scolaires à l'égard des parents étudiants, soit : *l'approche d'intervention*

directe, l'approche de soutien indirect et l'approche associative. Tout en expliquant la signification que nous attribuons à chacune de ces approches, nous classerons les établissements visités selon les caractéristiques qu'ils présentent.

5.6.1. L'approche d'intervention directe

Nous qualifions d'approche à intervention directe la tendance de certaines institutions à aller *vers* les parents étudiants, plutôt que l'inverse. Plus précisément, cette approche comporte du travail de terrain, une approche personnalisée et des services très orientés vers les besoins particuliers et vers les accommodements possibles pour les parents étudiants. Pour ainsi dire, les services mis en place pour les parents étudiants ne sont pas nécessairement institutionnalisés. Parmi les établissements visités, l'UQAR semble être celui qui se présente le plus selon l'approche d'intervention directe. En effet, avec son travailleur de corridor, son équipe de « sentinelles » et les suivis individuels de l'informatrice, cet établissement est sans aucun doute celui dans lequel les services d'aide psychologique sont les plus avenants et personnalisés pour les étudiants. L'UQAR témoigne par ailleurs d'une grande ouverture à l'égard des besoins des mères étudiantes, en ayant établi un accompagnement des mères enceintes qui ont besoin de se rendre aux toilettes lors d'un examen.

À notre avis, cette approche propre à l'UQAR est rendue possible à cause de la taille relativement petite de l'établissement et de sa situation géographique particulière, qui engendrent des liens plutôt étroits au sein de la communauté. Ainsi, pareille approche pourrait difficilement être implantée dans une institution comme l'Université Laval, qui accueille au-delà de 40 000 étudiantes et étudiants à l'intérieur d'une quinzaine de bâtiments.

5.6.2. L'approche de soutien indirect

L'approche de soutien indirect se caractérise quant à elle, d'une part, par l'ouverture face aux initiatives des parents étudiants et, d'autre part, par une série de

mesures institutionnalisées. À notre avis, le Cégep de Sainte-Foy cadre tout à fait dans cette définition. En effet, les activités du groupe Parents-études dépendent largement des demandes et des initiatives proposées par la clientèle-cible. L'identification dans le système Omnivoix et la reconnaissance du statut de parent sont des exemples de mesures entérinées par la direction à l'égard des parents étudiants dans cet établissement. Au Cégep de Rimouski, la présence d'un guichet unique et la carte Parents aux études sont d'autres types de mesures institutionnalisées. Enfin, l'Université Laval préconise aussi cette approche avec la Direction des services aux étudiants (notamment le Centre d'aide aux étudiants) et l'institution de l'APETUL.

Exception faite du Cégep de Rimouski, les mesures institutionnalisées de l'approche de soutien indirect sont, à notre avis, davantage susceptibles de se retrouver dans des établissements ayant une importante population étudiante. À cet égard, nous doutons que l'approche de soutien indirect soit aussi pertinente dans un établissement tel que l'UQAR, étant donné sa petite taille et la relation personnalisée entretenue avec sa clientèle étudiante.

5.6.3. L'approche associative

Enfin, on entend par approche associative le fait que plusieurs acteurs (parents étudiants, autres étudiantes et étudiants, ressources extérieures, etc.) prennent part à la facilitation de la conciliation famille-études. Le Cégep de Rimouski, par exemple, soutient les mesures de réseautage des parents entre eux (cuisine collective, bazars, etc.). Le Cégep Limoilou, quant à lui, a établi une passerelle avec le CLSC. Par ailleurs, ces deux cégeps offrent un service de gardiennage étudiant particulier. Notons que l'APETUL de l'Université Laval se présente aussi selon cette approche, l'existence de l'association étant basée sur des services conçus par et pour les parents étudiants (infolettre, bazar, local, etc.), tout en faisant intervenir d'autres instances dans ses initiatives (par exemple, le projet de halte-garderie soutenu par la CADEUL).

Cette description laisse entendre que l'approche associative dépend largement des liens établis entre les parents étudiants de l'établissement. En ce sens, il nous semble pertinent de souligner que certaines mesures de l'approche pourraient être difficilement implantées dans un établissement comme le Cégep de Sainte-Foy. En effet, comme les parents étudiants du collège socialisent moins entre eux, ils se tournent spontanément vers les mesures d'aide individuelles. Dans ce contexte, il semble donc peu probable que les parents étudiants sollicitent l'organisation de midis-causerie, de groupes de cuisine collective ou des échanges d'articles usagers entre eux.

5.6.4. Une approche universelle : l'approche de l'accommodement personnel sur demande

En guise de conclusion, il importe de mentionner une dernière approche universelle, soit celle de *l'accommodement personnel sur demande*. En effet, tous les informateurs rencontrés nous ont fait part qu'en cas d'inexistence d'une mesure déjà en vigueur, nombre de situations se gèrent selon la situation particulière du parent étudiant (par exemple, les professeurs sont libres de permettre ou non la présence d'un bébé en classe, car il n'y a pas de règlement officiel à ce sujet). Pour ainsi dire, cette démarche précède l'invention des pratiques prometteuses des trois approches que nous venons d'expliquer. Cela nous laisse supposer une bonne ouverture et une certaine sensibilité à l'égard des parents étudiants de la part de l'ensemble des établissements visités.

CHAPITRE 6 : L'EXPÉRIENCE DES PARENTS ÉTUDIANTS

Le tableau de la situation des mères et des pères fréquentant des cégeps et des universités étant brossé selon les propos d'informateurs qui les côtoient, nous sommes maintenant en mesure de comparer ces données avec celles obtenues par le questionnaire rempli par les principaux intéressés. D'abord, nous aborderons la situation générale vécue par l'ensemble des 28 répondantes et des répondants du Cégep Limoilou et de l'Université Laval. Ensuite, nous avons regroupé les 19 mères et les neuf pères sondés entre cinq types particuliers de parents étudiants, selon leur situation familiale et leur niveau d'études, pour présenter les portraits de la conciliation famille-études selon qu'elle est vécue au cégep ou à l'université¹⁵, seule ou en couple. Nous serons ainsi à même de voir si les principales difficultés rencontrées par les parents aux études mentionnées par les informateurs en entrevue, à savoir les problèmes financiers, le manque de ressources en garderie et la difficulté à développer un sentiment d'appartenance au programme d'études, sont semblables à celles évoquées par les mères et les pères de notre échantillon. Nous pourrions également constater si les personnes interrogées correspondent aux cas de figure dont nous ont parlé les professionnels des institutions à l'étude (les mères monoparentales et les parents qui ont effectué un retour aux études, principalement), et dans quelle mesure il peut en exister d'autres, sans prétendre cependant avoir couvert l'éventail des possibles. Les moyens dont disposent les parents étudiants varient nécessairement selon leurs conditions de vie et le type de formation qu'ils poursuivent, les pratiques qu'ils souhaitent en priorité risquent fort d'être différentes elles aussi. Après avoir présenté les mesures qui intéressent de manière générale les parents consultés, nous distinguerons celles qui sont propres à des types particuliers de parents étudiants en regard de leurs besoins.

¹⁵ Huit parents de notre échantillon fréquentent le Cégep Limoilou et 20, l'Université Laval.

6.1. SITUATION GÉNÉRALE DES PARENTS ÉTUDIANTS DU CÉGEP ET DE L'UNIVERSITÉ

Certaines observations révélées par l'analyse des données des questionnaires s'appliquent à tous les parents étudiants sondés, ou du moins, à la plupart d'entre eux. D'abord, il est intéressant de constater qu'un nombre considérable de mères et de pères interrogés n'ont pas interrompu leur cheminement scolaire pour donner naissance à leurs enfants. En outre, hormis trois exceptions (trois mères étudiant au baccalauréat), les répondantes et les répondants sont inscrits à temps plein, et ce, même dans les cas où elles et ils occupent un emploi. Les propos recueillis auprès des informateurs nous amènent à penser que ces observations s'expliquent par le fait que les parents étudiants sont des personnes déterminées qui assument leurs choix et qui se donnent les moyens d'atteindre leur objectif – la diplomation – de la manière la plus rapide et la plus efficace qui soit. Ils souhaitent poursuivre et réussir leur formation académique dans le but de décrocher un emploi convenable, et ainsi améliorer les conditions de vie de leur famille. Par conséquent, les parents cégépiens s'orientent vers des programmes techniques qui se complètent généralement en trois ans et qui offrent des perspectives d'emploi intéressantes. Les étudiantes et les étudiants de notre échantillon obtiennent généralement des résultats scolaires qui se situent près de la moyenne du groupe ou qui sont supérieurs. Cette réussite scolaire dont fait preuve l'ensemble des parents consultés témoigne de la persévérance et de la discipline qui caractérisent les mères et les pères aux études, selon nos informateurs.

Dans un autre ordre d'idées, les intervenants que nous avons rencontrés au Cégep Limoilou et à l'Université Laval ont évoqué la difficulté d'appartenance au programme comme une contrainte susceptible d'être rencontrée par la clientèle-cible. Les informations obtenues par les questionnaires réitèrent cette impression, puisque la grande majorité des parents de l'échantillon ont affirmé avoir de la difficulté à participer aux activités étudiantes hors cours, comme les conférences, les activités d'initiation et les soirées de financement. Dans certains cas, la réticence à prendre part à ces activités peut s'expliquer par l'écart d'âge et la divergence d'intérêts. Cependant, le manque de temps à allouer à ces activités et les responsabilités parentales (le parent étudiant ne peut pas se

permettre de « fêter » autant qu'une étudiante ou un étudiant qui n'a pas de responsabilités familiales) sont les principales raisons associées à l'absence des parents étudiants aux activités du programme. Étant donné que les mères et les pères aux études veulent accomplir le plus adéquatement possible leurs rôles de parent et d'étudiant, ils ont nécessairement des choix à effectuer en fonction de leurs priorités.

Ces deux rôles joués simultanément impliquent des exigences et des attentes différentes de celles des étudiants n'ayant pas d'enfant à charge ou de celles des parents qui n'étudient pas. Par conséquent, l'univers social des parents étudiants se distingue de celui des parents et des étudiantes et des étudiants qu'ils côtoient et qui n'assument pas les mêmes responsabilités. En effet, l'emploi du temps chargé des parents aux études les contraint bien souvent à laisser tomber certaines activités. Dans l'ensemble, les mères et les pères interrogés affirment ne pas éprouver de difficultés à passer du temps avec leurs enfants ; certaines répondantes et répondants ayant d'ailleurs insisté sur le fait que cette activité constitue une priorité dans leur vie. Ainsi, les parents étudiants préféreraient négliger certains autres aspects de leur vie (les activités sociales et étudiantes, les loisirs et le sommeil, par exemple) au profit de temps de qualité passé avec leurs enfants ou de périodes consacrées aux études.

Par ailleurs, la difficulté de trouver une gardienne et des places en garderie est un problème qui touche une grande proportion des mères et des pères sondés. L'insuffisance des places en garderie par rapport à la demande a d'ailleurs été mentionnée par l'ensemble des informateurs interrogés. Dans certaines institutions scolaires, le besoin se fait surtout sentir par rapport au gardiennage d'urgence et de fin de semaine (comme au Cégep de Rimouski et à l'UQAR), alors que les étudiantes et les étudiants de l'Université Laval, notamment, espèrent vivement l'arrivée prochaine d'une halte-garderie sur le campus. Ainsi, la difficulté d'accès aux différentes ressources en garderie explique l'intérêt manifeste de tous les parents consultés pour la mise en place d'une garderie à proximité de l'institution scolaire, l'augmentation de la capacité d'accueil des garderies existantes, l'instauration d'une halte-garderie en milieu scolaire et, enfin, la création d'un

service de gardiennage étudiant (chez les répondantes et les répondants de l'Université Laval, puisqu'une telle ressource existe déjà au Cégep Limoilou).

Une autre difficulté, davantage personnelle, préoccupe également un grand nombre de mères et de pères consultés, soit dormir suffisamment et efficacement. En effet, les parents étudiants souhaitent remplir adéquatement les responsabilités associées à leur rôle de parent, en même temps qu'ils visent à répondre aux exigences de leur vie scolaire, et ce, en un temps limité. Cela les oblige souvent à repousser le moment d'aller au lit au profit de temps consacré à leurs études, alors que les enfants sont couchés. D'ailleurs, une question portant sur le déroulement d'une journée typique nous a révélé que les parents étudiants ont généralement des nuits de sommeil plutôt courtes (six heures en moyenne) et un emploi du temps réglé au quart de tour.

6.2. EXIGENCES LIÉES AU RÔLE D'ÉTUDIANT DISTINCTES SELON LE NIVEAU D'ÉTUDES

De prime abord, il est évident que la situation d'un parent qui étudie au cégep diffère en certains points de celle d'un parent inscrit à l'université au baccalauréat ou aux cycles supérieurs. Premièrement, le nombre d'heures de présence en classe varie selon le niveau d'études. Les données recueillies par le biais du questionnaire nous indiquent que les cégépiens consultés (qui évoluent tous dans un programme technique à temps plein) passent en moyenne six heures par jour dans les salles de cours ; tandis que les mères et les pères qui étudient au baccalauréat à l'Université Laval seraient présents en classe entre trois et six heures par jour. Cependant, l'horaire d'une étudiante ou d'un étudiant au premier cycle universitaire peut varier : il est fréquent d'avoir une journée de la semaine sans cours ou de suivre des cours condensés à l'intérieur de deux ou trois journées. Pour leur part, les étudiantes et les étudiants inscrits au deuxième ou au troisième cycle universitaire qui ont terminé leur scolarité (séminaires) n'ont pas à composer avec un horaire établi : ce sont eux qui gèrent leur emploi du temps, y compris les périodes consacrées à leurs études.

Autrement dit, les personnes qui étudient à l'université peuvent parfois aménager leur horaire en s'inscrivant à des cours en fonction de leur plage horaire, possibilité que les cégépiennes et les cégépiens n'ont pas nécessairement (surtout pour les programmes techniques, qui sont plus contraignants). Ensuite, les exigences scolaires liées à chacun des niveaux d'études diffèrent elles aussi. Par exemple, au cégep et au baccalauréat, il n'est pas rare que les étudiantes et les étudiants aient à participer à des travaux d'équipe, une forme d'évaluation qu'on ne retrouve que très rarement à la maîtrise, au doctorat et au post-doctorat. En somme, la présence en classe et les rencontres d'équipe contraignent généralement de manière plus importante l'emploi du temps des cégépiennes et des cégépiens et, dans une moindre mesure, celui des étudiantes et des étudiants au baccalauréat.

6.3. LES PARENTS ÉTUDIANTS DU CÉGEP LIMOILOU

Bien que la réalité des cégépiens consultés diffère selon leur situation familiale et les moyens dont ils disposent, certaines observations touchent l'ensemble ou la plupart des parents qui fréquentent le Cégep Limoilou. Les informateurs de ce collège nous ont indiqué qu'on retrouvait, dans leur établissement, une plus grande proportion de mères et de pères qui ont effectué un retour aux études que de jeunes parents n'ayant pas interrompu leur cheminement scolaire. Notre sondage, qui n'est pas statistiquement représentatif de la population, confirme toutefois cette observation, puisque les huit répondantes et répondants de ce cégep ont effectué un retour aux études après une absence d'une durée variant entre une session et quatre ans. De ce fait, les parents du cégep que nous avons rencontrés sont donc généralement plus âgés que les autres étudiantes et étudiants qu'ils côtoient. Le technicien en travail social du Cégep Limoilou nous a appris que la moyenne d'âge des parents de ce collège est d'environ 22 à 30 ans, ce qui correspond aux données obtenues par les questionnaires. Notre échantillon, en effet, se compose d'une mère âgée entre 18 et 22 ans, de cinq autres cégépiennes et cégépiens qui se situent dans la tranche d'âge des 23 à 32 ans, et de deux parents âgés de plus de 33 ans. Même si cet écart d'âge peut faire en sorte que les parents étudiants se sentent différents et donc moins intégrés à leur milieu d'études, les répondantes et la

plupart des répondants du Cégep Limoilou ont affirmé ne pas vivre de difficulté d'intégration. Un seul père âgé entre 28 et 32 ans, dont la conjointe est étudiante à temps partiel, a indiqué ne pas se sentir intégré à son milieu scolaire. Ce même répondant a d'ailleurs ajouté qu'il souhaiterait parfois être discriminé de manière positive puisque, selon lui, « certains professeurs ne tiennent pas compte de [sa] situation particulière au moment de mettre les notes ». Une mère monoparentale âgée entre 23 et 27 ans, et qui n'est que rarement victime de discrimination, parle, quant à elle, des préjugés qu'ont les autres étudiantes et étudiants envers elle : « Surtout les gens qui ne me connaissent pas disent que, dans le fond, j'ai couru après les problèmes en ayant mon fils tôt (21 ans) ». Ces deux exemples mis à part, l'ensemble des cégépiennes et des cégépiens ont déclaré qu'ils ne sont jamais la cible de préjugés ou de discrimination. Les parents qui en souffrent beaucoup sont probablement rares et ceux qui s'en plaignent ne soulignent que des événements isolés.

Dans les rares cas où des préjugés sont manifestés envers les parents étudiants, le jugement peut s'expliquer par les attentes sociales associées aux rôles de parent et d'étudiant. En effet, la culture et la société imposent un certain nombre de normes aux personnes qui assument ces rôles. Par exemple, il est socialement attendu qu'une étudiante ou un étudiant s'investisse dans un projet scolaire et que ce ne soit qu'au terme de ses études qu'elle ou il concrétise son projet familial. La pression exercée par la société en ce sens fournirait donc une explication aux propos de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (2009), qui avance que les parents étudiants sont parfois la cible de préjugés de la part de la société en général et même de leurs proches.

6.3.1. Les mères monoparentales du Cégep Limoilou

Après avoir fait état des distinctions qui existent entre la conciliation famille-études vécue au collégial ou à l'université, nous pouvons maintenant nous attarder aux traits spécifiques qui caractérisent les cinq types de parents étudiants identifiés. Les propos recueillis auprès des informateurs du Cégep Limoilou ont révélé que les parents de cet établissement sont surtout des femmes. Notre échantillon semble donc représentatif

à cet égard, puisque des huit parents interrogés, six sont des femmes. Parmi elles, cinq cégépiennes sont chefs de famille monoparentale. La principale caractéristique commune aux répondantes de ce premier type de parents étudiants est la situation financière précaire. En effet, puisqu'elles ne disposent pas d'un revenu provenant de l'emploi d'un conjoint, ces femmes vivent avec moins de 20 000\$ annuellement, dont quatre d'entre elles ont un revenu annuel inférieur à 10 000\$. Selon une jeune mère (18 à 22 ans) qui vit avec moins de 10 000\$ par an, sa principale difficulté (et presque la seule) est d'ordre financier. Les moyens financiers restreints avec lesquels vivent les mères monoparentales interrogées obligent deux d'entre elles à concilier non seulement les obligations familiales et scolaires, mais également les exigences liées à un emploi à temps partiel. Conséquemment, les étudiantes monoparentales se montrent particulièrement intéressées par les banques alimentaires (ou les bons d'épicerie), les bazars et l'aide financière aux études.

Les mères qui assument seules la responsabilité de leur enfant (une seule femme de ce groupe a deux enfants) vivent nécessairement des difficultés liées au temps. Évidemment, le rôle parental implique une charge d'obligations plus élevée lorsque la mère est seule pour les accomplir. Puisqu'elles ne peuvent pas partager les périodes de supervision de l'enfant avec un conjoint, les étudiantes monoparentales sont moins disponibles pour leurs tâches scolaires et, par conséquent, elles éprouvent parfois de la difficulté à respecter les échéances et à trouver du temps et de l'énergie pour étudier. Pour la même raison, elles ont dû mal à gérer l'accomplissement des tâches ménagères qu'elles ne peuvent partager avec une autre personne. Puisqu'il est difficile pour ces mères étudiantes d'allouer du temps aux activités sociales et aux loisirs (étant donné qu'il est complexe pour elles de se libérer), il n'est pas rare qu'elles vivent de l'isolement social. Cette observation va dans le même sens que la conclusion de l'étude de Quéniart et Vennes (2003), qui a fait ressortir l'isolement comme principale difficulté à laquelle sont confrontées les mères étudiantes.

Ces cégépiennes affirment également manquer de temps pour faire des sorties et des activités avec leur enfant, ainsi que pour entretenir une relation de couple. Tel que le

mentionnait le technicien en travail social du Cégep de Sainte-Foy, ces mères monoparentales n'ont ni le temps, ni les moyens de prendre part à des activités leur permettant éventuellement de rencontrer quelqu'un avec qui développer une relation amoureuse. Leur désir de remplir les attentes des rôles de mère et d'étudiante les oblige à agir en fonction de leurs priorités et donc, de faire des choix. Finalement, le fait d'assumer seules les responsabilités parentales, jumelé à l'absence d'un conjoint pour les épauler, génère un certain stress chez les mères célibataires sondées au Cégep Limoilou. Cette réalité justifie le fait qu'elles se montrent intéressées à bénéficier d'un suivi psychosocial.

Les contraintes rencontrées par les mères monoparentales étant principalement causées par un emploi du temps serré, les pratiques qui les intéressent le plus sont celles qui leur permettraient de passer davantage de temps avec leur enfant : les cours de formation à distance, les congés parentaux inscrits dans le règlement des études, l'idée qu'aucun cours obligatoire ne soit dispensé le soir et, enfin, la possibilité d'amener leur bébé dans les cours.

6.3.2. Les parents étudiants en couple du Cégep Limoilou

Les personnes ayant participé à l'entretien au Cégep Limoilou sont d'avis que les difficultés liées à un retour aux études sont inhérentes à la présence d'une conjointe ou d'un conjoint ou non dans la vie du parent étudiant. Parmi notre échantillon, une mère âgée entre 33 et 37 ans et deux pères, respectivement âgés entre 28 à 32 ans et de 38 ans et plus, sont en couple. Les parents des familles biparentales que nous avons sondés sont donc légèrement plus âgés que les chefs de famille monoparentale. Toutefois, la mère et les pères en couple ne disposent pas d'un revenu nécessairement plus élevé que celui des étudiantes qui vivent seules. En effet, le revenu du ménage, d'ailleurs évoqué par les informateurs comme un élément influençant grandement la façon dont est vécue la situation de conciliation des rôles, varie selon l'occupation de la conjointe ou du conjoint. La mère de deux enfants de ce groupe jouit d'un revenu de 50 000\$ et plus annuellement, car elle travaille à temps partiel et son conjoint occupe un emploi à temps plein (80

heures par semaine). La conjointe de l'homme âgé entre 28 et 32 ans est étudiante à temps partiel. Ce couple, qui a deux enfants, bénéficie d'un revenu annuel inférieur à 10 000\$. Enfin, le père de 38 ans et plus travaille à temps partiel et gagne entre 10 000\$ et 20 000\$ par an, alors que sa conjointe est mère à la maison avec leurs quatre enfants.

Bien que les situations financières des parents en couple soient différentes, certains points communs les réunissent. D'abord, ils n'éprouvent pas particulièrement de difficultés scolaires liées à la contrainte de temps. D'autre part, comparativement aux mères monoparentales, ces parents parviennent plus facilement à accomplir les tâches ménagères étant donné qu'une conjointe ou un conjoint est présent pour les soutenir. Par conséquent, les services qui intéressent le plus les mères et les pères en couple ne sont pas liées à l'économie de temps, mais au budget familial, à l'instar des mères monoparentales : l'aide financière aux études, les banques alimentaires et les bazars d'articles usagés. Par ailleurs, ces étudiantes et ces étudiants souhaiteraient disposer d'un endroit pour se reposer à l'intérieur des murs du collège. Nous constatons donc que leurs préoccupations et leurs besoins ne sont pas tout à fait les mêmes que ceux des mères célibataires.

6.4. LES PARENTS ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Contrairement à la situation financière précaire dans laquelle se trouvent les étudiantes et les étudiants au collégial, les parents interrogés qui poursuivent leurs études à l'université présentent un niveau socioéconomique plus élevé. En effet, le revenu familial annuel moyen des cégépiens est d'approximativement 15 000\$, tandis que celui des universitaires est d'environ 28 000\$. Différents facteurs peuvent expliquer cette situation. D'une part, cinq des huit parents du Cégep Limoilou sont des mères monoparentales. D'autre part, une seule répondante de cet établissement a un conjoint qui est sur le marché du travail. Il y a également lieu de considérer que la localisation du cégep dans un quartier plus populaire fait en sorte qu'il accueille un plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants issus de familles à faible revenu. Par ailleurs, puisque les parents qui étudient à l'université sont, en général, plus scolarisés que ceux qui

s'inscrivent au cégep, ils sont susceptibles d'occuper un meilleur emploi, souvent relié à leur domaine d'études. Bien que certaines mères et certains pères de l'Université Laval disposent d'un revenu annuel inférieur à 20 000\$, joindre les deux bouts n'apparaît pas comme étant au centre de leurs préoccupations, comme cela semble être le cas chez les parents du Cégep Limoilou.

Selon les perceptions des informateurs rencontrés à l'Université Laval, il y aurait un plus grand nombre de personnes qui ont interrompu leur cheminement scolaire pour ensuite revenir sur les bancs d'école, que de jeunes parents qui ont eu leurs enfants pendant leur parcours scolaire. Cependant, notre échantillon comporte huit répondantes et répondants qui ont effectué un retour aux études et douze parents qui n'ont pas cessé leurs études, sans doute parce que le bazar où nous avons rencontré la plupart des personnes sondées attire davantage les nouveaux parents qui doivent s'équiper. Parmi les mères et les pères étudiant au niveau universitaire qui ont répondu au questionnaire, on retrouve autant de jeunes parents (âgés de moins de 27 ans), que de parents plus âgés (28 ans et plus). Par ailleurs, à l'instar des intervenants du Cégep Limoilou, les professionnels de l'Université Laval nous ont informées qu'on trouvait, à l'université, un plus grand nombre de mères étudiantes que de pères étudiants. Notre échantillon respecte cette caractéristique puisqu'il est composé de treize femmes et de sept hommes. Bien entendu, rappelons-le, notre échantillon n'offre pas des estimations de proportions plus certaines que les estimations des informateurs interrogés.

6.4.1. Les mères monoparentales de l'Université Laval

Le troisième type de parents étudiants que nous avons consultés est composé des mères monoparentales fréquentant l'Université Laval. À l'instar de ce que nous avons observé au Cégep Limoilou, les quatre chefs de famille monoparentale de cet établissement sont des femmes. Ces quatre mères, qui ont un enfant à charge et qui gagnent entre 10 000\$ et 20 000\$ annuellement, se répartissent parmi les cycles d'études universitaires. Deux femmes âgées respectivement entre 23 et 27 ans et entre 28 et 32 ans étudient au baccalauréat après une interruption de leur cheminement scolaire. Une mère

monoparentale (23-27 ans) est inscrite à la maîtrise et, enfin, une répondante âgée entre 33 et 37 ans poursuit des études doctorales. Les difficultés que ces femmes célibataires rencontrent sont très semblables à celles vécues par les mères monoparentales du Cégep Limoilou. En effet, le respect des échéances pour les travaux scolaires pose parfois problème pour ces femmes, et elles manquent souvent de temps pour étudier. Elles déclarent également éprouver des difficultés financières et avoir du mal à gérer le stress. L'absence d'un conjoint pour les appuyer y est évidemment pour beaucoup. Ces femmes qui assument seules leur rôle de parent privilégient donc les mêmes mesures que les cégépiennes, c'est-à-dire des pratiques qui leur permettraient d'être davantage présentes auprès de leur enfant (formation à distance, possibilité d'amener leur bébé dans les cours et aucun cours obligatoire le soir). Par ailleurs, elles sont favorables aux ressources d'aide financière ou matérielle (AFE, banque alimentaire, bazar).

Dans un autre ordre d'idées, les mères monoparentales de l'Université Laval que nous avons interrogées parviennent difficilement à allouer du temps aux activités étudiantes organisées par leur programme et, par conséquent, ne se sentent pas tout à fait intégrées à leur milieu d'études. À ce sujet, une étudiante au baccalauréat a mentionné l'isolement social comme une difficulté souvent rencontrée. En effet, elle affirme ne pas participer aux activités sociales parce que sa famille est une priorité pour elle. Encore une fois, on constate que les parents étudiants, et particulièrement ceux qui sont seuls pour assumer la charge des enfants, sont continuellement confrontés à des choix : ils ne peuvent pas être à plusieurs endroits à la fois.

6.4.2. Les mères en couple inscrites au premier cycle à l'Université Laval

Les mères en couple qui poursuivent leurs études au premier cycle universitaire constituent le quatrième type de parents étudiants à l'étude. Les situations vécues par les cinq femmes de ce groupe sont différentes les unes des autres, puisque leurs caractéristiques sociodémographiques diffèrent : leur âge varie entre 18 et 27 ans, certaines sont inscrites à temps partiel et d'autres à temps plein, et l'occupation de leur conjoint varie également (les conjoints de deux femmes sont étudiants, ceux de deux

autres répondantes travaillent à temps plein et le conjoint d'une mère étudiante occupe un emploi à temps partiel). Évidemment, la conciliation famille-études sera vécue d'une manière différente pour chacune de ces cinq femmes, puisque le fait d'être en couple avec un étudiant ou avec un conjoint qui travaille à temps plein s'accompagne nécessairement de conditions de vie différentes. En outre, les inscriptions à temps partiel ou à temps plein vont aussi de pair avec des difficultés et des préoccupations distinctes, en particulier par rapport à la contrainte de temps et à la possibilité d'occuper un emploi pendant les études.

Cependant, certains traits spécifiques réunissent les mères étudiantes de ce groupe. D'abord, elles arrivent généralement à satisfaire les exigences scolaires sans trop de peine. Elles ont par ailleurs déclaré ne jamais vivre de stress, ou n'en vivre que rarement. Puisque des études au baccalauréat impliquent un certain nombre d'heures où les mères étudiantes doivent se rendre à leurs cours, il arrive fréquemment qu'elles parviennent difficilement à gérer l'accomplissement des tâches ménagères. Cette contrainte est encore plus fréquente chez les femmes dont le conjoint travaille à temps plein, et qui est donc plus souvent absent.

Malgré le fait que le revenu familial¹⁶ de certaines mères en couple sondées ne soit pas beaucoup plus élevé que celui des familles monoparentales de l'Université Laval, ces femmes affirment ne pas particulièrement souffrir de difficultés financières. À l'exception de l'aide financière aux études, les mesures leur permettant d'économiser de l'argent, comme un bazar d'articles à prix modiques, ne sont pas celles qui les intéressent le plus. Ainsi, elles préfèrent les pratiques qui combinent la vie familiale et la vie scolaire, comme la reconnaissance d'un statut d'étudiant à temps plein malgré une inscription à temps partiel (cette mesure a été mentionnée par quatre des cinq mères de ce groupe comme étant susceptible de faciliter la conciliation famille-études). Une étudiante, dont le conjoint est lui aussi étudiant à temps plein, nous expliquait qu'il serait préférable

¹⁶ Les deux couples d'étudiants ont un revenu annuel qui se situe entre 10 000\$ et 20 000\$, la mère qui a effectué un retour aux études et dont le conjoint travaille à temps plein dispose d'un revenu de 20 000\$ à 30 000\$ et les deux autres étudiantes, avec le revenu provenant d'un emploi à temps plein du conjoint, vivent respectivement avec 30 000\$ à 40 000\$ et 50 000\$ et plus par an.

pour sa famille qu'elle étudie à temps partiel. Toutefois, en faisant cela, elle perdrait les avantages associés à un statut temps plein (notamment en ce qui a trait à l'accès aux bourses et aux emplois étudiants subventionnés).

Dans le même ordre d'idées, les cinq mères en couple sont favorables à un cheminement scolaire allongé et allégé, à la possibilité d'amener leur bébé dans les cours et à l'utilisation des salles d'allaitement sur le campus universitaire. D'autres services qui ne se retrouvaient pas dans la liste suggérée dans le questionnaire ont été évoqués : une plus grande flexibilité de l'horaire, c'est-à-dire une possibilité de plusieurs plages horaires pour un même cours, ainsi qu'un plus grand choix de cours de type « enseignement individualisé ». Enfin, une répondante vivant avec un conjoint qui travaille à temps plein a proposé l'accès à des ouvrages de références variés (sur la grossesse, le développement de l'enfant, l'allaitement, l'estime de soi chez l'enfant, etc.) comme étant une ressource susceptible d'intéresser les parents étudiants. Le contraste est frappant entre les mesures qui viennent d'être nommées (statut temps plein, cheminement scolaire allégé, etc.) et celles que souhaitent les parents du Cégep Limoilou (banques alimentaires, bazars, etc.). Les difficultés rencontrées par les cégépiennes et les cégépiens qui présentent un plus faible niveau socioéconomique ne sont pas les mêmes que celles vécues par les parents en couple étudiant à l'université. Par conséquent, les services qui les intéressent sont aussi différents.

6.4.3. Les parents étudiants en couple inscrits aux cycles supérieurs à l'Université Laval

Le cinquième et dernier type de parents étudiants, dans lequel on retrouve le plus grand nombre de répondantes et de répondants, est celui des parents en couple inscrits à la maîtrise, au doctorat ou au post-doctorat à l'Université Laval. Quatre femmes et sept hommes de notre échantillon sont dans cette situation. L'harmonisation des rôles parental et d'étudiant varie en certains points selon le sexe du parent étudiant, et ce, notamment en fonction de l'occupation de sa conjointe ou de son conjoint. En effet, le conjoint des quatre femmes occupe un emploi rémunéré (le conjoint d'une seule répondante travaille à temps partiel et est étudiant, et les autres ont un emploi à temps plein), alors que la

conjointe de seulement trois pères sur les sept interrogés travaille à temps plein. Parallèlement à cela, six pères étudiants occupent un emploi (quatre à temps partiel et deux à temps plein), tandis que seulement une mère sur les quatre de ce groupe bénéficie d'un revenu provenant d'un emploi à temps plein. En somme, on remarque que les conjoints des mères étudiantes sont sur le marché du travail dans une plus grande proportion que les conjointes des pères sondés et que ces derniers occupent majoritairement un emploi, ce qui n'est pas le cas chez les mères de ce type.

Les moyens financiers dont dispose la famille sont étroitement liés à la situation professionnelle du parent étudiant et à celle de sa conjointe ou de son conjoint. Ainsi, les femmes en couple inscrites aux cycles supérieurs vivent avec un revenu familial plus élevé que celui des pères étudiants. Les mères bénéficient d'un revenu familial annuel allant de 40 000\$ à 50 000\$ et plus (sauf pour la femme dont le conjoint est étudiant et travaille à temps partiel qui vit avec moins de 10 000\$), tandis que les pères étudiant aux cycles supérieurs ont un revenu familial annuel inférieur à 30 000\$ (hormis les trois hommes dont la conjointe travaille à temps plein qui vivent avec de 30 000\$ à 40 000\$ annuellement). Ces observations nous permettent par ailleurs de réaliser que les parents étudiant aux 2^e et 3^e cycles universitaires ont une situation financière plus favorable que celle des étudiantes et des étudiants au baccalauréat et, évidemment, que celle des cégépiennes et des cégépiens. Encore une fois, leur niveau de scolarité plus élevé et le fait qu'ils occupent un emploi dans une plus grande proportion peuvent expliquer ce constat ; l'horaire plus flexible et plus librement aménagé par le parent aux cycles supérieurs permet mieux d'être à la fois aux études et sur le marché du travail.

Par conséquent, les parents étudiants aux cycles universitaires supérieurs ne sont pas préoccupés par la gestion d'un budget trop restreint. Un seul homme, qui dispose d'un revenu familial entre 20 000\$ et 30 000\$ annuellement, a déclaré éprouver des difficultés financières. Ces femmes et ces hommes ne déclarent pas vivre de stress et parviennent en général à accomplir efficacement les tâches ménagères. Les mères étudiantes ont par ailleurs indiqué avoir de la difficulté à passer du temps avec les enfants et réussissent plus difficilement à respecter les échéances dans les travaux scolaires. Pour

ce qui est des hommes, ils ne semblent pas rencontrer énormément de contraintes liées à leur situation particulière de parent étudiant. En effet, les seules difficultés qu'ils ont affirmé éprouver plus régulièrement sont celles associées au sommeil et au temps consacré aux études. Une autre difficulté que ne partagent pas les mères et les pères de ce groupe est la suivante : les femmes affirment se sentir moins bien intégrées à leur milieu scolaire puisqu'elles participent rarement aux activités étudiantes, alors que cela ne semble pas être un problème pour la majorité des hommes. Il est à se demander si les pères n'auraient pas tendance à nier, ou du moins, à minimiser les difficultés qu'ils rencontrent, alors que les mères reconnaissent plus spontanément les problèmes qu'elles vivent.

D'autre part, la difficulté d'intégration scolaire semble être plus présente chez les femmes qui ont effectué un retour aux études. Une étudiante âgée entre 28 et 32 ans dans cette situation raconte : « Je n'ai aucune intégration dans mon programme : je fais mes cours, et je quitte l'université ». L'écart d'âge et le temps restreint, ainsi que les choix à faire en fonction des priorités sont assurément en cause dans cet exemple. Pour ce qui est de la discrimination vécue dans le milieu scolaire, une mère étudiante en couple, qui n'est que rarement la cible de préjugés, raconte : « Ma directrice de maîtrise m'a déjà dit que je ne pouvais pas envisager une carrière universitaire et des études sérieuses avec des enfants. Autrement, j'ai souvent eu un bon support des enseignants. » Un homme nous a également informées que, selon lui, certains professeurs ont de la difficulté à comprendre la situation particulière dans laquelle il se trouve. Toutefois, hormis ces trois exemples, les parents étudiants se sentent plutôt bien intégrés dans leur milieu d'études et ne se considèrent pas comme étant victimes de préjugés.

Certaines répondantes et certains répondants en couple inscrits aux cycles supérieurs à l'Université Laval nous ont également fait part de difficultés qu'ils rencontraient et que nous n'avions pas incluses dans la liste du questionnaire. Par exemple, une femme poursuivant des études au doctorat et mère de quatre enfants a évoqué une forme de conflit intérieur, une « bataille psychologique » liée au désir de remplir adéquatement ses différents rôles (celui de femme, celui de mère et celui

d'étudiante). Nous pouvons lier cette affirmation aux propos de la psychologue rencontrée en entrevue, qui avance que les parents étudiants peuvent éprouver un sentiment de culpabilité lorsqu'ils allouent du temps à leurs études puisqu'ils ne sont pas auprès de leurs enfants dans ces moments, et vice versa.

Les pratiques qui intéressent le plus les parents en couple des 2^e et 3^e cycles universitaires sont semblables à celles mentionnées par les autres répondantes et répondants qui fréquentent l'université. Ainsi, les congés parentaux, le cheminement scolaire allongé et allégé, la reconnaissance du statut temps plein, le fait qu'aucun cours obligatoire ne soit donné le soir et l'aide financière aux études, constituent des mesures intéressantes et accommodantes pour les parents étudiants de ce groupe. D'autres suggestions de pratiques prometteuses ont été évoquées par un père de 38 ans et plus inscrit à la maîtrise, soit un endroit dans l'établissement scolaire pour faire la sieste et des cours postnataux offerts sur le campus (par exemple, des cours sur l'estime de soi chez l'enfant ou encore sur l'éducation aux valeurs). Les personnes intéressées par ce genre de ressources, ici encore, disposent de plus de moyens que les étudiantes et les étudiants du Cégep Limoilou, qui souhaitent plutôt profiter d'une banque alimentaire, notamment.

6.5. LES APPROCHES SOUHAITÉES PAR LES DIFFÉRENTS TYPES DE PARENTS ÉTUDIANTS

En somme, les besoins et les difficultés vécues varient considérablement selon les situations particulières qui distinguent les parents étudiants les uns des autres. Le type qui est susceptible de vivre le plus grand nombre de contraintes liées à la conciliation famille-études est composé des mères monoparentales du cégep (difficultés financières, manque de temps, stress, etc.). Inversement, les parents en couple inscrits aux cycles supérieurs universitaires constituent le groupe qui rencontrerait le moins grand nombre d'obstacles (la présence de l'autre parent leur permet de partager les responsabilités familiales et, dans bien des cas, leur assure un soutien financier). Ainsi, les pratiques souhaitées en priorité par les différents types de parents étudiants sont nécessairement distinctes.

Les besoins de premier ordre des mères et des pères du Cégep Limoilou font en sorte qu'ils souhaitent bénéficier des ressources financières, alimentaires et matérielles. En ce sens, l'approche associative telle qu'elle se présente dans ce collège convient particulièrement aux mères monoparentales et aux parents ayant effectué un retour aux études collégiales, qui disposent d'un plus faible revenu. Les ententes prises avec différents services de l'établissement (coopérative scolaire, comptoir sportif, etc.) et toutes les formes de dépannage financier permettent effectivement de palier à la situation financière précaire de ces personnes. Par ailleurs, l'approche de soutien indirect adopté par l'Université Laval est appropriée en fonction des besoins de la clientèle des parents étudiants qu'elle accueille. Les mesures institutionnalisées qu'elle propose, comme la panoplie de services offerts par la Direction des services aux étudiants, conviennent aux parents universitaires qui présentent moins des besoins de première nécessité. De même, l'APETUL établie dans cette institution représente un moyen pour les mères et les pères aux études de revendiquer leurs droits et de faire valoir leurs demandes.

Il est donc possible de faire un lien entre les conditions des parents étudiants, leurs souhaits et la pertinence des approches préconisées par les établissements scolaires à l'égard de la conciliation famille-études. Autrement dit, les mesures instaurées selon l'approche adoptée conviennent à la résolution de l'ordre de problèmes des parents étudiants de l'établissement.

CONCLUSION

La recherche que nous avons menée nous a permis de mieux comprendre la réalité des personnes qui concilient des responsabilités familiales et scolaires. Plus particulièrement, nous sommes maintenant à même d'identifier les facteurs et les pratiques pouvant influencer la réussite et l'intégration scolaires des parents étudiants. L'aboutissement de notre enquête nous permet de formuler deux grands constats. D'une part, il est essentiel de tenir compte des particularités des établissements d'enseignement et, d'autre part, des caractéristiques spécifiques aux différents types de parents étudiants qui les fréquentent, afin d'instaurer les pratiques adéquates dans les institutions scolaires.

LES PARTICULARITÉS DES ÉTABLISSEMENTS

Il serait erroné de diffuser à l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur de la province les pratiques prometteuses soulevées dans la présente recherche. Différents facteurs influencent effectivement la pertinence d'instaurer différentes mesures d'aide à l'égard des parents étudiants dans les institutions d'enseignement.

D'abord, certains services sont davantage appropriés dans les collèges, alors que d'autres sont davantage adéquats dans les universités. Les exigences scolaires étant différentes selon le niveau d'études, les difficultés des cégépiens, leurs besoins et, par conséquent, les mesures de soutien qu'ils souhaitent, divergent de celles qui intéressent les universitaires. En raison de leur horaire contraignant, de leur présence en classe accrue et des formes d'évaluation impliquant notamment des rencontres d'équipe, les parents qui sont inscrits au cégep sont davantage intéressés par des mesures d'aménagement d'horaire. En revanche, la flexibilité de l'horaire universitaire permet aux étudiantes et aux étudiants de planifier leur emploi du temps en fonction de leurs autres activités, dont leurs responsabilités parentales. Aussi, les mères et les pères universitaires se soucient davantage d'une reconnaissance et d'une visibilité de leur statut de parent étudiant à l'intérieur de l'établissement. Dans le même sens, les parents de l'université revendiquent l'obtention d'un statut d'étudiant à temps plein malgré une inscription à

temps partiel, ce qui leur permettrait de bénéficier des avantages associés à ce statut (tarifs réduits au PEPS et au RTC, accès aux bourses et aux emplois étudiants subventionnés, etc.).

Ensuite, la taille de l'institution scolaire est un autre facteur qui entre en ligne de compte dans la recommandation d'introduire certaines mesures de soutien aux parents étudiants. Par exemple, l'implantation d'une halte-garderie ne serait pas appropriée dans un petit établissement, puisque le nombre d'utilisateurs serait trop restreint pour permettre un certain roulement de clientèle. À l'opposé, le travail de corridor, qui a fait ses preuves dans les petits milieux, serait inadéquat dans une institution de grande taille (plusieurs bâtiments, clientèle hétérogène, etc.). Par ailleurs, une association pour et par des parents étudiants est plus susceptible de voir le jour dans un établissement comportant un grand bassin de population étudiante parmi lequel il y aurait un nombre suffisant de personnes intéressées à devenir membres.

En outre, le contexte socioéconomique dans lequel s'inscrivent l'institution et, vraisemblablement, la clientèle qu'elle accueille, a également une incidence sur le bien-fondé de certaines pratiques à l'intention des parents étudiants. Ainsi, un établissement scolaire situé dans un milieu plus populaire orienterait ses interventions en priorité vers l'aide matérielle et financière (bazar d'articles usagés, banques alimentaires, bons d'achat, tarif réduit au comptoir sportif, service de gardiennage étudiant gratuit, etc.). En contrepartie, l'institution scolaire d'un milieu plus aisé axe son soutien davantage vers des mesures institutionnalisées (aménagement d'horaire, guichet unique de services, etc.). Cependant, nous croyons qu'aucun établissement ne doit négliger un ordre de besoins particuliers si l'objectif est d'atteindre une équité entre toutes les étudiantes et tous les étudiants de la province. Pour reprendre l'expression d'un informateur, un établissement où les étudiants parents vivent surtout « des problèmes de riches » ne doit pas négliger pour autant les problèmes sociaux, matériels et financiers d'une minorité plus défavorisée.

Enfin, la situation géographique du cégep ou de l'université peut influencer les pratiques qu'il met de l'avant. En effet, un établissement scolaire se trouvant dans un milieu régional serait plus enclin à établir des relations personnalisées avec les membres de la communauté étudiante et à faire montre d'ouverture face aux situations particulières. En ce sens, la disponibilité d'une salle d'allaitement ne serait pas pertinente à Rimouski, car la demande à cet effet ne se fait pas sentir ; l'allaitement en public étant plus généralement accepté. En revanche, les institutions d'enseignement supérieur en milieu urbain tendent à adopter une approche impersonnelle envers leur clientèle. Ainsi, des mesures institutionnalisées rejoignant plusieurs personnes à la fois et qui, par le fait même, comblent des besoins diversifiés, y seraient plus courantes.

LA SITUATION DES DIFFÉRENTS TYPES DE PARENTS ÉTUDIANTS

Il apparaît évident qu'il y a autant de situations qu'il y a de parents étudiants. Le genre du parent étudiant, sa situation familiale, ainsi que son niveau d'études, ont un impact sur les difficultés rencontrées et par conséquent, sur ses besoins. Ainsi, les pratiques offertes par les établissements doivent être variées pour répondre aux différentes préoccupations de la clientèle-cible.

Dans un premier temps, on constate que la plupart des mesures de soutien aux parents étudiants en vigueur dans les établissements scolaires sont surtout utilisées par les femmes (suivi psychosocial, aide financière, etc.). Cela peut laisser entendre qu'il n'y a que très peu de pères étudiants, ou encore que ces derniers éprouvent moins de difficultés que les mères aux études. Or, même si les femmes sont plus nombreuses à assumer des responsabilités parentales au cégep et à l'université, il importe de souligner la présence non négligeable de pères étudiants dans les établissements d'enseignement. En effet, la plus grande visibilité des mères étudiantes s'expliquerait par le fait qu'elles formulent plus facilement et plus rapidement des demandes d'aide sous diverses formes. Les hommes auraient plutôt tendance à tenter de faire abstraction de leurs problèmes et à repousser le moment d'entreprendre des démarches pour les résoudre. Selon nous, cette

dynamique serait inhérente au rôle traditionnel de père pourvoyeur, qui implique de combler les besoins de la famille sans se montrer vulnérable.

Dans un deuxième temps, la situation familiale du parent étudiant constitue un facteur-clé qui influence les difficultés rencontrées de manière plus importante encore que le sexe. En effet, comme les revenus du ménage peuvent être influencés par la présence d'une conjointe ou d'un conjoint dans la vie du parent étudiant, les parents monoparentaux sont davantage susceptibles de vivre une situation financière précaire et de subir des contraintes de temps. À ce propos, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à diriger une famille monoparentale, ce qui peut expliquer que les mères étudiantes présentent un niveau socioéconomique généralement moins élevé. Ainsi, les mères qui assument seules des responsabilités parentales et qui poursuivent des études supérieures, ont davantage recours que les parents en couple aux ressources telles que les bazars, les banques alimentaires et les mesures de soutien financier. L'isolement social est également une difficulté particulièrement vécue par les mères monoparentales. En effet, il est souvent ardu pour elles de se libérer afin de prendre part à des activités sociales. En ce sens, la formation à distance, le report des travaux et des examens, le cheminement scolaire allongé et allégé, ainsi que toutes les mesures permettant d'épargner du temps, représentent des pratiques appropriées pour les mères monoparentales.

Enfin, le niveau d'études influence considérablement la façon dont est vécue l'articulation de la vie familiale et de la vie scolaire. Au cégep, il semble que les parents étudiants aient des préoccupations axées sur la satisfaction de besoins fondamentaux (logement, nourriture, habillement, etc.). Le fait que les priorités des cégépiens semblent être orientées vers l'essentiel pourrait s'expliquer par différentes raisons. D'abord, comme les cégépiens sont généralement moins scolarisés que les universitaires, ils sont moins susceptibles d'occuper un emploi bien rémunéré, d'autant plus que leur horaire contraignant limite la possibilité de travailler durant leurs études. D'ailleurs, les parents iraient au cégep davantage par nécessité et pour améliorer leurs conditions de vie – les

programmes techniques dans lesquels ils s'inscrivent majoritairement conduisant directement au marché du travail.

En revanche, la situation des parents étudiants universitaires implique des difficultés et des besoins distincts, mais également des objectifs différents. Effectivement, selon nous, entreprendre des études universitaires présuppose en général un désir de dépassement de soi et un « plaisir intellectuel ». Dans cet esprit, les revendications des associations de parents dans les universités seraient davantage orientées vers des mesures de reconnaissance de statut de parent étudiant, de visibilité, voire de promotion de la conciliation famille-études pour réduire les contraintes pratiques et statutaires imposées par le rôle parental. En ce sens, l'obtention du statut d'étudiant à temps plein malgré une inscription à temps partiel (tel que le reconnaît l'AFE à l'endroit des familles monoparentales, par exemple) est une mesure souhaitée par plusieurs parents qui étudient à l'université. Dans le même ordre d'idées, les services de soutien en vigueur pour les parents étudiants en milieu universitaire sont moins nombreux que dans les cégeps et ils dépendent davantage des initiatives des étudiantes et des étudiants. Cette constatation réitère la conclusion à laquelle était arrivée l'étude réalisée sur les services offerts aux étudiantes enceintes ou ayant récemment accouché dans les établissements d'enseignement supérieur (MELS, 2004 : 22), voulant que l'encadrement était moins important dans les universités. Cela pourrait s'expliquer par la tendance du personnel universitaire à percevoir les étudiantes et les étudiants comme étant plus responsables et organisés que les plus jeunes. En ce sens, notre enquête montre qu'au niveau collégial, les parents étudiants sont davantage pris en charge par le biais de programmes leur étant dédiés, coordonnés par des professionnels de l'établissement. De tels services d'encadrement (comme Parents-études) sont inexistantes dans les universités sondées.

LA RÉUSSITE ET L'INTÉGRATION SCOLAIRES DES PARENTS ÉTUDIANTS : PRATIQUES PROMETTEUSES

Au terme de notre étude, nous sommes en mesure d'affirmer que les mères et les pères aux études obtiennent généralement de bons résultats scolaires, voire des résultats au-dessus de la moyenne. Le sens de l'organisation nécessaire à une harmonisation

réussie de leurs rôles de parent et d'étudiant, ainsi que la détermination dont font preuve les parents étudiants pour parvenir à la diplomation, favorisent les succès dans leurs études. Ceci dit, certaines mesures mises en place dans les institutions peuvent venir faciliter la conciliation des obligations familiales et scolaires, et par le fait même, la réussite académique. Le cheminement scolaire allégé et allongé, la formation à distance, les congés parentaux, ainsi que le report des examens et des travaux, en sont des exemples.

En outre, les parents étudiants ne semblent pas éprouver de difficultés particulières au sujet de la discrimination. En effet, les principaux intéressés sont rarement la cible de préjugés et d'exclusion au sein de leur milieu d'études. Quand ils vivent ce genre de problème, ce n'est pas tant en raison de leur statut de parent, mais ce serait plutôt lié à la perception qu'ils ont d'être différents. Ce sentiment serait associé à l'écart d'âge avec leurs pairs, ainsi qu'à la divergence de préoccupations, de responsabilités et d'intérêts. Par ailleurs, les contraintes de temps avec lesquelles les parents étudiants doivent composer font en sorte qu'il est complexe pour eux de prendre part aux activités sociales organisées à l'intention de la population étudiante. Il n'est donc pas rare qu'ils aient de la difficulté à développer un sentiment d'appartenance envers leur programme d'études. Somme toute, les parents étudiants parviennent de manière générale à conjuguer efficacement leur vie familiale et les exigences scolaires.

RECOMMANDATIONS

Les principales difficultés rencontrées par les parents étudiants nous permettent de dresser l'inventaire des pratiques prometteuses les plus appropriées pour cette clientèle. À la lumière de nos résultats, le manque de ressources en garderie, les problèmes financiers et la difficulté à développer au sentiment d'appartenance au milieu scolaire constituent trois obstacles majeurs auxquels font face les mères et les pères aux études.

Dans cet ordre d'idées, tous les types de services de garde à l'intérieur ou à proximité des institutions d'enseignement sont pertinents et recherchés par les parents

étudiants. Une halte-garderie représente une alternative intéressante pour les parents qui désirent utiliser une ressource en garderie de manière ponctuelle et de durée variable. Par ailleurs, un service de gardiennage offert par des étudiantes et des étudiants sur le campus et à domicile constitue une pratique susceptible d'intéresser les mères et les pères qui ne disposeraient pas d'un réseau social disponible. Puisque cette ressource pourrait être financée par l'établissement, elle serait attrayante pour les personnes à faible revenu, et d'autant plus utile en cas d'urgence. De plus, la mise en place d'une coopérative d'échanges de services (gardiennage, commissions, transport, cuisine, etc.) au sein de l'établissement permettrait aux parents étudiants, non seulement de se créer un réseau d'entraide, mais aussi de socialiser avec des personnes vivant la même situation. Enfin, toutes ces mesures viendraient palier la capacité d'accueil limitée des CPE et leurs horaires non flexibles.

Ensuite, les difficultés financières affectent les parents aux études en grande proportion. À cet égard, les banques alimentaires, les bazars, les groupes de cuisine collective, les ententes de délais de paiements (pour les frais de scolarité, le matériel scolaire, etc.), les fonds de dépannage, ainsi que le prêt de matériel, s'avèrent des mesures qui peuvent faire la différence pour certains parents. En outre, la réévaluation des calculs de l'AFE en fonction de la situation particulière a été maintes fois suggérée, tant par les informateurs rencontrés en entrevue, que par les répondants de l'enquête par questionnaire.

Dans un autre ordre d'idées, la méconnaissance des diverses mesures d'aide offertes par leur établissement est la principale raison évoquée par les parents n'y ayant pas recours. Il est à se demander si les techniques de diffusion des services mis à la disposition des parents ne pourraient pas être améliorées. À cet égard, l'identification de la condition parentale au dossier scolaire permettrait de rejoindre plus facilement la clientèle-cible afin de leur proposer des ressources appropriées à leurs besoins.

Comme les parents étudiants évoluent au sein d'une communauté étudiante hétérogène, nous pensons que l'opinion des autres étudiantes et étudiants serait à prendre

en considération. Le fait que les parents étudiants représentent une minorité nous amène à relativiser l'étendue des accommodements à leur autoriser. En effet, certaines mesures spécifiques aux parents étudiants sont susceptibles de gêner le climat d'apprentissage des autres étudiants (la présence d'un bébé dans les cours, par exemple), ou encore peuvent donner l'impression que les principaux intéressés se voient accorder des privilèges (comme des congés parentaux inscrits dans le règlement des études). Par ailleurs, l'aménagement des horaires de cours en fonction des heures d'ouverture des services de garde (le retrait des cours obligatoires le soir), pourrait ne pas nécessairement convenir à la majorité de la population étudiante de l'établissement. Parallèlement à la réflexion sur d'éventuelles pratiques à instaurer dans les institutions d'enseignement, il serait donc souhaitable de prendre le pouls de l'ensemble de la communauté collégiale ou universitaire à cet égard. En définitive, le choix d'être parent et étudiant s'accompagne de conditions qu'il faut être prêt assumer et sur lesquelles les établissements ne peuvent agir qu'à l'intérieur des limites de leur propre rôle.

BIBLIOGRAPHIE

ALLEN, S.M., et A.J. HAWKINS. « Maternal Gatekeeping : Mother's Beliefs and Behaviors that Inhibit Greater Involvement in Family Work », *Journal of Marriage and the Family*, 61, 1999, p. 199-212.

ALPE *et al.*, *Lexique de sociologie*, 2^e édition, Paris, Éditions Dalloz, 2007, 377 p.

ANGERS, Maurice. *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, 5^e édition, Anjou, Éditions CEC, 2009, 198 p.

BARRÈRE-MAURISSON, Marie-Agnès. *Travail, famille. Le nouveau contrat*, Paris, Gallimard, 2003, 210 p.

BARRÈRE-MAURISSON, Marie-Agnès. *La division familiale du travail. La vie en double*, Paris, PUF, 1992, 251 p.

BAZIN, Catherine. *Revendications sur la situation des mères étudiantes et des ménages étudiants du Québec*, MÉMEQ (Mères étudiantes et ménages étudiants du Québec), document préliminaire, 9 mars 2005, 17 p.

BERGERON, André. *Les origines de la notion de rôle en sociologie et en psychologie sociale*, Thèse, Sainte-Foy, Québec, Université Laval, 1974.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Maintenir le soutien financier aux études et s'adapter aux nouvelles réalités*, Québec, le Conseil, février 2004, 68 p.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Étudiante et mère : un double défi – Les conditions de vie et les besoins des mères étudiantes*. [Lucie Desrochers et Nicole Legendre], Québec, le Conseil, août 2004, 119 p.

COULON, Alain. *L'ethno-méthodologie*, coll. Que Sais-je, vol. 2393, Paris, Presses Universitaires de France, 1990, 127 p.

DE KONINCK, Maria. « La reproduction et les inégalités sociales de santé », dans F. Descarries et C. Corbeil (dir.), *Espaces et temps de la maternité*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 2002, p.381-401.

DESLAURIERS, J., et ROUSSEAU C., *La mesure « Retour aux études postsecondaires pour les chefs de famille monoparentale » : l'atteinte des objectifs scolaires*, Québec, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 1998, 57 p.

DUCHESNE, Stéphane. « Soutien social et familles vulnérables : conceptualisation, intervention et évaluation », dans TARABULSY, G. M., PROVOST, M. A., DRAPEAU, S., et ROCHETTE, É. *L'évaluation psychosociale auprès de familles vulnérables*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2008, p. 33-51.

DUMONT, M., et N. FAHMY-EID. *Maîtresses de maison, maîtresses d'école*, Montréal, Éditions du Boréal Express, 1983, 413 p.

FOUGEYROLLAS, P., et K. ROY. *Regard sur la notion de rôles sociaux : Réflexion conceptuelle sur les rôles en lien avec la problématique du processus de production du handicap*, Québec, Service social, vol. 45, no 3, 1996, 24 p.

GAILLARD, Sylvie. *La conciliation études-famille-travail chez les étudiantes non traditionnelles*, Essai présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval dans le cadre du programme de maîtrise en Sciences de l'éducation pour l'obtention du grade de Maître ès art (M.A.), Québec, Université Laval, décembre 2007, 76 p.

GRESLE *et al.* *Dictionnaire des Sciences Humaines : Sociologie, Psychologie sociale, Anthropologie*, France, Nathan, 1990, 380 p.

JETTE, Mylène. *Je travaille, tu étudies, nous sommes étudiants : La conciliation études/travail chez les étudiants et les étudiantes de premier cycle de l'Université Laval*, Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval dans le cadre du programme de maîtrise en Sociologie pour l'obtention du grade de Maître ès art (M.A.), Québec, Université Laval, mars 2001, 94 p.

QUÉNIART, A., et S. VENNES. « De la volonté de tout contrôler à l'isolement : l'expérience paradoxale de la maternité chez les jeunes mères », *Également mère l'obligation de compétence*, vol. 16, n°2, 2003, p.73-105.

QUIVY, R., et L. VAN CAMPENHOUDT. *Manuel de recherche en sciences sociales*, 3^e édition, Paris, Dunod, 2006, 256 p.

RIVIÈRE, Bernard. « Les cégépiens et leurs représentations de la réussite », Actes du 20^e colloque de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC), *Réussir au collégial*, juin 2000, atelier 9A89, 9 p.

ROCHER, Guy. « Les modèles et le statut de la femme canadienne-française », dans *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 14, no 1, 1962, Paris, UNESCO, pp. 132-138.

WOLFENBERGER, W., et S. THOMAS. *Passing : Programme d'analyse des systèmes de services Application des buts de la valorisation des rôles sociaux*, 2e éd., Canada, Les Communications Opell, 1983.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Jeunes filles enceintes et mères adolescentes*, Québec, le Ministère, 2001, 16 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Organisation des services éducatifs offerts aux jeunes filles enceintes et aux mères adolescentes*, Québec, le Ministère, 2001, 44 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Soutien et services offerts par les cégeps et les établissements universitaires aux étudiantes enceintes ou qui ont récemment accouché*, Québec, le Ministère, 2004, 24 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. (Page consultée le 27 septembre 2009), [En ligne], <http://www.mels.gouv.qc.ca/>.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SORT. (Page consultée le 6 octobre 2009), « Aide financière aux études : Rapport 2006-2007 », [En ligne], http://www.afe.gouv.qc.ca/_files/docs/PUBL_stats_2006.pdf.

SITES INTERNET CONSULTÉS

ACFAS (ASSOCIATION FRANCOPHONE POUR LE SAVOIR). (Page consultée le 31 janvier 2010), « Le projet ICOPE : Mieux connaître les étudiants, identifier leurs conditions de réussite et les encourager dans le succès de leurs études », [En ligne], http://www.aipu-ameriques.org/Documents/9h30_Le_Projet_ICOPE.pdf.

AFE (AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES). (Page consultée le 3 octobre 2009), [En ligne], <http://www.afe.gouv.qc.ca/>.

ALPE, Yves. (Page consultée le 12 octobre 2009), « Sociologie et enseignement des SES », *Skholê*, n°6, Aix-Marseille, IUFM, 1997, [En ligne], <http://www.aixmrs.iufm.fr/formations/filieres/ses/didactique/socioses.htm>.

ASPQ (ASSOCIATION POUR LA SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC). (Page consultée le 13 décembre 2009), « La conciliation famille-travail-études : Le milieu académique saura-t-il s'adapter ? », [En ligne], http://www.aspq.org/view_bulletins.php?id=52&article=236.

ASSÉ (ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ SYNDICALE ÉTUDIANTE). (Page consultée le 6 octobre 2009), « La situation socio-économique des parents aux études », [En ligne], <http://www.asse-solidarite.qc.ca/spip.php?article1359&lang=fr>.

CAE (CENTRE D'AIDE AUX ÉTUDIANTS). (Page consultée le 31 janvier 2010), « Concilier la famille et les études : mission impossible ? », [En ligne], <http://www.aide.ulaval.ca/sgc/site/cocp/pid/8840>.

CAPRES (CONSORTIUM D'ANIMATION SUR LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR). (Page consultée le 31 janvier 2010), « Le projet ICOPE : prise de vue récente sur la conciliation études-travail-famille », [En ligne], http://www.uquebec.ca/capres/fichiers/art_UQ-nov-07.shtml.

CAPRES (CONSORTIUM D'ANIMATION SUR LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR). (Page consultée le 31 janvier 2010), « Profil des étudiants et facteurs de réussite aux cycles supérieurs: le projet ICOPE à la rescousse! », [En ligne], <http://www.uquebec.ca/capres/fichiers/Art-UQ-Juin-07.shtml>.

CÉGEP DE RIMOUSKI. (Page consultée le 17 mars 2010), « Service à l'élève et à l'enseignement », [En ligne], <http://www.cegep-rimouski.qc.ca/serv/elevens.html>.

CÉGEP DE SAINTE-FOY. (Page consultée le 17 mars 2010), [En ligne], <http://www.cegep-ste-foy.qc.ca/csf4/index.php>.

CÉGEP LIMOILOU. (Page consultée le 17 mars 2010), [En ligne], <http://www.climoilou.qc.ca/fr/>.

CIAFT (CONSEIL D'INTERVENTION POUR L'ACCÈS DES FEMMES AU TRAVAIL). (Page consultée le 7 octobre 2009), « Personne ne doit choisir entre la famille et le travail! Un regard féministe sur la conciliation famille-emploi-études », [En ligne], http://www.femmesautravail.qc.ca/docs/Conciliation_plateforme_CIAFT_2006_1.pdf.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. (Page consultée le 7 octobre 2009), « Dévalorisation et déqualification du rôle maternel : est-ce la faute du féminisme ? », [En ligne], <http://www.csf.gouv.qc.ca/fr/publications/?chaîne=francine+descarries&F=recherche&ma=20>.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. (Page consultée le 7 octobre 2009), « Pour une meilleure réussite scolaire des garçons et des filles », [En ligne], <http://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/facteurs.pdf>.

CSA (COMITÉ DE SOUTIEN À L'ALLAITEMENT). (Page consultée le 21 mars 2010), « Salons d'allaitement », [En ligne], <http://www.csa.fsaa.ulaval.ca/salons-csa.html>.

ÉDUCATION ET FORMATION DES ADULTES. (Page consultée le 14 octobre 2009), « Pour une meilleure accessibilité des adultes aux études supérieures », [En ligne], <http://education.cdeacf.ca/archives.php?quoi=actualite&actu=2605>.

FAFRMQ (FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES DU QUÉBEC). (Page consultée le 17 mars 2010), « Position de la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFRMQ) sur le projet de loi C-422 », 2009, [En ligne], www.fafmrq.org/files/position-fafmrq-c-422.doc.

FEUQ (FÉDÉRATION ÉTUDIANTE UNIVERSITAIRE DU QUÉBEC). (Page consultée le 13 décembre 2009), « Améliorer les conditions de vie des étudiantes mères : les ressorts d'une plus grande égalité entre les sexes », Montréal, 2005, [En ligne], <http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/01/mono/2005/01/797452.pdf>.

GROUPE DE RECHERCHE SUR LA CONCILIATION. INSTITUT DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES FÉMINISTES, UQAM. (Page consultée le 6 octobre 2009), « Connaître les parents-étudiants de l'UQAM : Réalités, besoins et ressources », [En ligne], <http://www.vie-etudiante.uqam.ca/info/Documents/etudesfamille/Rapport-parents-etudiants-premiere-partie.pdf>.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. (Page consultée le 6 octobre 2009), « Naissances selon la scolarité et le groupe d'âge de la mère », [En ligne], http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn_deces/naissance/414.htm.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. (Page consultée le 17 mars 2010), « Familles avec enfants selon la structure et le nombre d'enfants de moins de 25 ans, Québec, 1951-2001 », [En ligne], http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls_mengs_niv_vie/menage_famille/men_fam_enf/familles/tableau_15.htm.

MÈRES ET MONDE. (Page consultée le 15 mars 2010), [En ligne], <http://www.meresetmonde.qc.ca/Default.aspx>.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE. (Page consultée le 28 septembre 2009), « Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait », *Politique gouvernementale : Pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, 2007, [En ligne], http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/politique_fr.pdf.

REGROUPEMENT INTER-ORGANISMES POUR UNE POLITIQUE FAMILIALE AU QUÉBEC. (Page consultée le 31 janvier 2010), « Conciliation des études et de la famille : une lourde tâche pour les étudiants-parents », [En ligne], <http://www.familis.org/riopfq/publication/pensons73/pensonsfamille73.pdf>.

STATISTIQUE CANADA. (Page consultée le 16 mars 2010), [En ligne], <http://www.statcan.gc.ca/start-debut-fra.html?gaw=08002>.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE. (Page consultée le 31 janvier 2010), « Études et bébés : Une épreuve d'endurance », [En ligne], http://www.usherbrooke.ca/liaison_vol29-37/vol31/v31n1/PSYCHO.html.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI (UQAR). (Page consultée le 20 mars 2010), [En ligne], <http://www.uqar.qc.ca/choisir/rimouski/>.

UNIVERSITÉ LAVAL. (Page consultée le 21 mars 2010), « Innovation en enseignement à distance », [En ligne], <http://www.relationsmedias.ulaval.ca/comm/2010/janvier/classe-virtuelle-synchrone-maintenant-disponible-tous-2401.html>.

ANNEXES

ANNEXE 1 – SCHÉMA D’OPÉRATIONNALISATION DU QUESTIONNAIRE

CONCEPTS	SOUS-CONCEPTS	DIMENSIONS	INDICATEURS	QUESTIONS
Conciliation des différents rôles		Familiale	Type de famille Nombre d’enfants Âge des enfants	Q.2.2. Q.C. Q.C.
		Scolaire	Établissement scolaire Programme Nombre crédits du répondant et conjoint(e) Moment naissance Type de cheminement Interruption études du répondant et conjoint(e) Études fin de semaine	Q.B. Q.1.1. Q.1.2. et Q.2.2.1.1. Q.C. Q.1.3. Q.3.4., Q.3.4.1., Q.3.5. et Q.3.5.1. Q.7.1. et Q.7.1.1.
		Professionnelle	Emploi du répondant Nombre d’heures travaillées du répondant et conjoint(e) Emploi fin de semaine	Q.2.1. et Q.2.1.1. Q.2.1.2. et Q.2.2.1.2. Q.7.2. et Q.7.2.1.
Situation des parents étudiants	Difficultés susceptibles d’être rencontrées	Personnelles	Relation enfants Relation couple Activités sociales et loisirs Sommeil Gérer le stress	Q.4.1.10. Q.4.1.7. Q.4.1.6. Q.4.1.11. Q.4.1.12.
		Logistiques	Gardienne Garderie Tâches ménagères Budget	Q.4.1.3. Q.4.1.4. Q.4.1.5. Q.4.1.13.
		Réussite scolaire	Échéances travaux Étude Travaux d’équipe Activités étudiantes hors cours Comparaison notes avec autres étudiants	Q.4.1.1. Q.4.1.8. Q.4.1.9. Q.4.1.2. Q.1.4.
		Intégration scolaire	Perceptions, préjugés (pairs et professeurs) Isolement social	Q.4.2., Q.4.2.1. et 4.2.2. Q.4.1.14.
		Autres difficultés		Q.1.15.

ANNEXE 1 – SCHÉMA D’OPÉRATIONNALISATION DU QUESTIONNAIRE (SUITE)

CONCEPTS	SOUS-CONCEPTS	DIMENSIONS	INDICATEURS	QUESTIONS
Situation des parents étudiants (<i>suite</i>)	Caractéristiques sociodémographiques		Sexe Tranche d’âge Type d’habitation Programme québécois congé parental Revenus du ménage	Q.6.1. Q.6.2. Q.6.3. Q.6.4. Q.6.5.
	Emploi du temps		Activités quotidiennes	Q.7.3.
Ressources existantes dans l’établissement scolaire et pratiques prometteuses envisagées		Personnelles	Soutien par l’entremise du service de santé Suivi psychosocial Cours prénataux et postnataux Endroit pour se reposer	Q.5.1.1. Q.5.1.2. Q.5.1.3. Q.5.1.4.
		Sociales	Aide de l’entourage Associations Banque alimentaire Bazar et marché Service de gardiennage étudiant	Q.3.3. et Q.3.3.1. Q.3.1., Q.3.1.1., Q.3.2., Q.3.2.1. et Q.5.1.5. Q.5.1.6. Q.5.1.7. Q.5.1.8.
		Scolaires	Garderie Salle d’allaitement Tire-lait Formation à distance Report examens et travaux Congés parentaux règlement d’études Cheminement allongé et allégé Bébé dans les cours Statut d’étudiant temps plein Halte-garderie Aucun cours obligatoire le soir	Q.5.1.9. Q.5.1.10. Q.5.1.11. Q.5.1.12. Q.5.1.13. Q.5.1.14. Q.5.1.15. Q.5.1.16. Q.5.1.17. Q.5.1.18. Q.5.1.19.
		Financières	Aide financière aux études	Q.5.1.20.

ANNEXE 2 – QUESTIONNAIRE

Bonjour, nous sommes deux étudiantes au baccalauréat en sociologie à l'Université Laval. Mandatées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, nous effectuons présentement une étude sur la conciliation famille-études au collégial et à l'université, dans le cadre du cours *Laboratoire de recherche en sociologie*. Nous nous intéressons particulièrement aux services de soutien et aux mesures facilitant la conciliation des responsabilités familiales et scolaires dans les établissements d'enseignement. Nous sollicitons votre collaboration afin d'en apprendre davantage sur la réalité des parents aux études. Nous vous remercions de nous accorder quelques minutes pour répondre à ce questionnaire.

QUESTIONS-FILTRES ET DE MISE EN CONTEXTE

A. Êtes-vous parent et étudiant(e) (inscrit(e) ou ayant interrompu vos études pour un an ou moins afin de vous occuper de votre enfant) ? ₁ Oui ₂ Non

B. Dans quel établissement scolaire êtes-vous étudiant(e) ?

<input type="checkbox"/> ₁ Université Laval	<input type="checkbox"/> ₂ Cégep de Sainte-Foy	<input type="checkbox"/> ₃ Cégep F.-X. Garneau	<input type="checkbox"/> ₄ Cégep Limoilou
<input type="checkbox"/> ₅ Campus St. Lawrence	<input type="checkbox"/> ₆ Cégep de Lévis-Lauzon	<input type="checkbox"/> ₇ Autre : _____	

C. Pour chacun de vos enfants, indiquez leur âge dans une colonne, et s'ils sont nés avant ou pendant vos études collégiales ou universitaires dans l'autre colonne.

Âge de l'enfant	Moment de la naissance
	<input type="checkbox"/> _{AC} Avant études collégiales <input type="checkbox"/> _{PC} Pendant études collégiales <input type="checkbox"/> _{AU} Pendant premier cycle universitaire <input type="checkbox"/> _{PU} Après premier cycle universitaire
	<input type="checkbox"/> _{AC} Avant études collégiales <input type="checkbox"/> _{PC} Pendant études collégiales <input type="checkbox"/> _{AU} Pendant premier cycle universitaire <input type="checkbox"/> _{PU} Après premier cycle universitaire
	<input type="checkbox"/> _{AC} Avant études collégiales <input type="checkbox"/> _{PC} Pendant études collégiales <input type="checkbox"/> _{AU} Pendant premier cycle universitaire <input type="checkbox"/> _{PU} Après premier cycle universitaire
	<input type="checkbox"/> _{AC} Avant études collégiales <input type="checkbox"/> _{PC} Pendant études collégiales <input type="checkbox"/> _{AU} Pendant premier cycle universitaire <input type="checkbox"/> _{PU} Après premier cycle universitaire

1. ÉTUDES

1.1. Quel est votre programme d'études (cycle et domaine) ? _____

1.2. À combien de crédits êtes-vous inscrit(e) à la présente session ? _____

1.3. Votre cheminement scolaire est-il régulier (dans les délais prévus) ? ₁ Oui ₂ Non

1.4. En général, dans l'ensemble de vos cours, obtenez-vous des notes :

₁ Supérieures à la moyenne du groupe ₂ Près de la moyenne ₃ Inférieures à la moyenne

2. EMPLOI

2.1. Avez-vous un emploi rémunéré ? ₁ Oui ₂ Non

Si vous avez répondu non à cette question, passez à la question 2.2.

2.1.1. Quel emploi occupez-vous ? _____

2.1.2. Combien d'heures en moyenne y consacrez-vous par semaine ? (incluant les heures non payées) _____

2.2. Quelle est votre situation familiale ?

<input type="checkbox"/> ₁ Famille monoparentale	<input type="checkbox"/> ₂ Famille nucléaire (couple marié ou non et ses enfants)
<input type="checkbox"/> ₃ Famille recomposée (couple et au moins un enfant né d'une union précédente de l'un des conjoints)	<input type="checkbox"/> ₄ Autre : _____

2.2.1. Si vous vivez en couple, quelle est la principale occupation de votre conjoint(e) ?

2.2.1.1. Si votre conjoint(e) est étudiant(e), à combien de crédits est-il inscrit cette session ? _____

2.2.1.2. Si votre conjoint(e) a un travail, combien d'heures en moyenne consacre-t-il à cet emploi rémunéré par semaine ? _____

3. SOUTIEN SOCIAL

3.1. Êtes-vous membre de l'Association de Parents Étudiant ou Travaillant à l'Université Laval (APETUL) ou d'une association semblable dans votre établissement ? ₁ Oui ₂ Non

3.1.1. Pour quelles raisons ? _____

3.2. Êtes-vous membre d'un regroupement ou d'une association facilitant la conciliation de vos responsabilités familiales et scolaires ? (Exemples : cuisine collective, échange de services entre parents, etc.) ₁ Oui ₂ Non

Si vous avez répondu non à cette question, passez à la question 3.3.

3.2.1. Quel(s) est (sont) ce(s) regroupement(s) ? _____

3.3. Recevez-vous de l'aide de votre entourage facilitant la conciliation de votre vie parentale et de votre vie étudiante ? ₁ Oui ₂ Non

Si vous avez répondu non à cette question, passez à la question 3.4.

3.3.1. En quoi cette aide consiste-t-elle ? (Exemples : soutien financier, gardiennage, services, commissions, etc.)

3.4. Avez-vous interrompu vos études durant une grossesse ou à la suite de la naissance d'un enfant ? ₁ Oui ₂ Non

Si vous avez répondu non à cette question, passez à la question 3.5.

3.4.1. Pendant combien de temps avez-vous interrompu vos études ? _____

3.5. Votre conjoint(e) a-t-il interrompu ses études pendant une grossesse ou à la suite de la naissance d'un enfant ? ₁ Oui ₂ Non ₀ Ne s'applique pas

Si vous avez répondu non à cette question, passez à la prochaine section.

3.5.1. Pendant combien de temps a-t-il ou a-t-elle interrompu ses études ? _____

4. DIFFICULTÉS ASSOCIÉES À LA CONCILIATION FAMILLE-ÉTUDES

4.1. Pour cette question, veuillez cocher les cases selon que vous avez déjà rencontré la contrainte mentionnée ou que vous la vivez présentement. Veuillez laisser la case vide si vous n'avez jamais rencontré cette difficulté.

Difficulté ou contrainte	Déjà rencontrée	Rencontrée Présentement
4.1.1. Difficulté à respecter les échéances dans les travaux scolaires		<input type="checkbox"/> Rarement <input type="checkbox"/> Parfois <input type="checkbox"/> Souvent
4.1.2. Difficulté à participer à des activités étudiantes hors cours (fêtes, conférences, voyages, etc.)		<input type="checkbox"/> Rarement <input type="checkbox"/> Parfois <input type="checkbox"/> Souvent
4.1.3. Difficulté à trouver une gardienne		<input type="checkbox"/> Rarement <input type="checkbox"/> Parfois <input type="checkbox"/> Souvent
4.1.4. Difficulté à trouver une garderie		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4.1.5. Difficulté à gérer l'accomplissement des tâches ménagères		<input type="checkbox"/> Rarement <input type="checkbox"/> Parfois <input type="checkbox"/> Souvent
4.1.6. Difficulté à allouer du temps aux activités et aux loisirs		<input type="checkbox"/> Rarement <input type="checkbox"/> Parfois <input type="checkbox"/> Souvent
4.1.7. Difficulté à entretenir une relation de couple		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4.1.8. Difficulté à étudier (concentration, temps, énergie, etc.)		<input type="checkbox"/> Rarement <input type="checkbox"/> Parfois <input type="checkbox"/> Souvent
4.1.9. Difficulté à faire des travaux d'équipe (trouver du temps pour participer aux rencontres...)		<input type="checkbox"/> Rarement <input type="checkbox"/> Parfois <input type="checkbox"/> Souvent
4.1.10. Difficulté à passer du temps avec les enfants (sorties familiales, activités récréatives, etc.)		<input type="checkbox"/> Rarement <input type="checkbox"/> Parfois <input type="checkbox"/> Souvent
4.1.11. Difficulté à dormir (temps, qualité, etc.)		<input type="checkbox"/> Rarement <input type="checkbox"/> Parfois <input type="checkbox"/> Souvent
4.1.12. Difficulté à gérer le stress		<input type="checkbox"/> Rarement <input type="checkbox"/> Parfois <input type="checkbox"/> Souvent
4.1.13. Difficultés financières		<input type="checkbox"/> Rarement <input type="checkbox"/> Parfois <input type="checkbox"/> Souvent
4.1.14. Isolement social		<input type="checkbox"/> Rarement <input type="checkbox"/> Parfois <input type="checkbox"/> Souvent
4.1.15. Autres difficultés rencontrées : _____		

4.2. Vous considérez-vous comme étant intégré(e) à votre milieu scolaire ? ₁ Oui ₂ Non

4.2.1. Avez-vous déjà été la cible de préjugés ou de discrimination par rapport à votre situation de parent-étudiant ? Jamais Rarement Parfois Souvent

4.2.2. Si oui, pouvez-vous nous expliquer les circonstances dans lesquelles cela s'est produit ? _____

5. MESURES SUSCEPTIBLES DE FACILITER LA CONCILIATION FAMILLE-ÉTUDES

5.1. Pour cette section, veuillez cocher les cases appropriées selon que vous utilisiez ou non cette mesure et selon que vous soyez intéressé(e) ou non à y avoir recours.

Mesures ou pratiques	Déjà utilisée	Intéressé(e) à l'utiliser
5.1.1. Soutien par l'entremise du service de santé sur le campus (suivi obstétrique, suivi pédiatrique et médecine familiale)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.1.2. Suivi psychosocial	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.1.3. Cours prénataux et postnataux s'adressant aux parents étudiants dans votre établissement scolaire	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.1.4. Endroit pour se reposer dans l'établissement scolaire	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.1.5. Association de parents étudiants	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.1.6. Banque alimentaire	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.1.7. Bazar ou marché d'articles usagés	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.1.8. Service de gardiennage étudiant sur le campus	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.1.9. Garderie sur le campus de votre établissement d'enseignement	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.1.10. Salle d'allaitement sur le campus	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.1.11. Disponibilité d'un tire-lait (dans la salle d'allaitement, par exemple)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.1.12. Formation à distance	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.1.13. Report des travaux et des examens	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.1.14. Congés parentaux inscrits dans le règlement des études	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.1.15. Cheminement scolaire allongé et allégé	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.1.16. Possibilité d'amener l'enfant (bébé) dans les cours	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.1.17. Statut d'étudiant à temps plein accordé avec moins de 12 crédits	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.1.18. Halte-garderie	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.1.19. Aucun cours obligatoire le soir	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.1.20. Aide financière aux études	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.1.21. Autres mesures : _____	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

6. CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

6.1. Quel est votre sexe ? ₁ Femme ₂ Homme

6.2. Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

<input type="checkbox"/> ₁ Moins de 18 ans	<input type="checkbox"/> ₂ 18 à 22 ans
<input type="checkbox"/> ₃ 23 à 27 ans	<input type="checkbox"/> ₄ 28 à 32 ans
<input type="checkbox"/> ₅ 33 à 37 ans	<input type="checkbox"/> ₆ 38 ans et plus

6.3. Dans quel type d'habitation demeurez-vous ?

<input type="checkbox"/> ₁ Appartement	<input type="checkbox"/> ₂ Condominium
<input type="checkbox"/> ₃ Maison unifamiliale	<input type="checkbox"/> ₄ Résidences de l'établissement scolaire (ou logement étudiant autre qu'un appartement)
<input type="checkbox"/> ₅ Autre : _____	

6.4. Votre famille a-t-elle bénéficié de revenus du programme québécois de congé parental ?

₁ Oui ₂ Non

6.5. Dans quel intervalle votre revenu familial annuel avant impôt se situe-t-il ? (bourses et revenus d'emploi)

<input type="checkbox"/> ₁ Moins de 10 000\$	<input type="checkbox"/> ₂ Entre 10 000\$ et 20 000\$
<input type="checkbox"/> ₃ Entre 20 000\$ et 30 000\$	<input type="checkbox"/> ₄ Entre 30 000\$ et 40 000\$
<input type="checkbox"/> ₅ Entre 40 000\$ et 50 000\$	<input type="checkbox"/> ₆ 50 000\$ et plus

7. EMPLOI DU TEMPS

7.1. Consacrez-vous du temps à vos études la fin de semaine ? ₁ Oui ₂ Non

7.1.1. Si oui, environ combien d'heures ? _____

Si vous n'avez pas d'emploi rémunéré, ignorez les deux questions suivantes.

7.2. Consacrez-vous du temps à votre travail la fin de semaine ? ₁ Oui ₂ Non

7.2.1. Si oui, environ combien d'heures ? _____

7.3. Pour cette question, veuillez cocher la ou les cases indiquant le moment de la journée correspondant à l'activité pour une journée typique d'école. (Vous pouvez cocher plus d'une case pour une même activité et laisser des cases vides si cela ne s'applique pas.)

Activités Heures	Lever	Déjeuner+ routine du matin	Départ	Aller porter enfants et/ou conjoint(e)	Étude, travaux scolaires	Travail	Cours	Tâches ménagères	Autres : _____ _____
5h00									
6h00									
7h00									
8h00									
9h00-12h00									
12h00-15h00									
15h00									
16h00									
17h00									
18h00									
19h00									
20h00									
21h00									
22h00									
23h00									
24h00									

Activités Heures	Aller chercher enfants et/ou conjoint(e)	Arrivée à la maison	Préparation souper	Devoirs des enfants	Soins aux enfants	Coucher les enfants	Loisirs	Coucher
5h00								
6h00								
7h00								
8h00								
9h00-12h00								
12h00-15h00								
15h00								
16h00								
17h00								
18h00								
19h00								
20h00								
21h00								
22h00								
23h00								
24h00								

Merci de votre collaboration !

ANNEXE 3 - SCHÉMA D'OPÉRATIONNALISATION DE L'ENTREVUE SEMI-DIRIGÉE

CONCEPTS	SOUS-CONCEPTS	DIMENSIONS	INDICATEURS	QUESTIONS	
Ressources existantes dans l'établissement et pratiques prometteuses envisagées	Service dont le répondant est responsable	Historique	Origine du service Besoins reliés à la création du service Rôle	Q.1. Q.1. Q.1.	
		Fonctionnement	Conditions d'admission Disponibilité [H-G] <i>Liste d'attente</i> [H-G] <i>Temps plein/partiel</i> [R, H-G, SP] <i>Collaboration avec autres services</i>	Q.2. Q.2. Q.2. Q.2. Q.9.	
		Utilisation	Niveau Selon le sexe Évolution de l'utilisation Évolution selon le sexe Efficacité	Q.3. Q.3.1. Q.3.2. Q.3.3. Q.5.	
	Autres services dans l'établissement scolaire			Nombre Variété	Q.6. Q.6.
		Utilisation	Niveau Selon le sexe Évolution Efficacité Disponibilité	Q.7. Q.7.1. Q.7.2. Q.8. Q.8.	
	Pratiques prometteuses		Personnelles	Service de santé Suivi psychosocial Cours prénataux et postnataux Endroit pour se reposer	Q.19.1. Q.19.2 Q.19.3. Q.19.4.
			Sociales	Association Banque alimentaire Bazar et marché Service de gardiennage étudiant	Q.19.5. Q.19.6. Q.19.7. Q.19.8.
			Scolaires	Garderie Salle d'allaitement Tire-lait Formation à distance Report examens et travaux Congés parentaux règlement d'études	Q.19.9. Q.19.10. Q.19.11. Q.19.12. Q.19.13. Q.19.14.

ANNEXE 3 - SCHÉMA D'OPÉRATIONNALISATION DE L'ENTREVUE SEMI-DIRIGÉE (SUITE)

CONCEPTS	SOUS-CONCEPTS	DIMENSIONS	INDICATEURS	QUESTIONS
Ressources existantes dans l'établissement et pratiques prometteuses envisagées (<i>suite</i>)	Pratiques prometteuses (<i>suite</i>)	Scolaires (<i>suite</i>)	Cheminement allongé et allégé Bébé dans les cours Statut d'étudiant temps plein Halte-garderie Aucun cours obligatoire le soir	Q.19.15. Q.19.16. Q.19.17. Q.19.18. Q.19.19.
		Financières	Aide financière aux études	Q.19.20.
		Autres pratiques envisagées		Q.19.21.
Situation des parents étudiants dans l'établissement	Caractéristiques sociodémographiques		Nombre Évolution ou stabilité Selon sexe Revenus Selon l'âge (retour aux études ou non)	Q.17. Q.17.1. Q.15. et Q.17.2. Q.15.1. Q.16.
	Difficultés			Q.11.
		Intégration sociale	Préjugés, perceptions (pairs et professeurs)	Q.12., Q.12.1., Q.14. et Q.10.
	Réussite scolaire	Comparaison notes avec autres étudiants	Q.13.	
Besoins			Q.4.	

ANNEXE 4 - GRILLE DE L'ENTREVUE SEMI-DIRIGÉE

La conciliation famille-études des parents étudiants des réseaux collégial et universitaire

Date de l'entrevue : _____

Établissement et fonction de l'informateur : _____

Introduction

Faire part des informations suivantes à l'informateur :

1. Nous vous rappelons que nous menons une recherche sur la réalité des parents étudiants dans les réseaux collégial et universitaire et sur les mesures susceptibles de favoriser leur intégration et leur réussite scolaires.
2. L'entrevue comprendra trois parties qui porteront sur les ressources mises à la disposition des parents étudiants, sur les commentaires reçus des parents étudiants par rapport à leur réalité et sur les pratiques prometteuses imaginées ou réalisées dans votre établissement.
3. Nous vous rappelons que dans le cadre d'une enquête par entrevue auprès d'informateurs occupant une fonction comme la vôtre, il nous est impossible de garantir l'anonymat des propos que nous recueillerons et citerons à l'appui de nos analyses des résultats. Cependant, aucun nom et prénom de gens dont vous nous parlerez ne paraîtra dans un rapport ou tout autre forme de publication des résultats de l'étude. Les données seront conservées à notre domicile et seront détruites à la fin de la recherche.

Effectuer les étapes suivantes :

1. Faire lire le formulaire de consentement.
2. Faire signer le formulaire de consentement.
3. Débuter l'enregistrement.

[R] : Regroupements de parents étudiants
[H-G] : Projet Halte-garderie
[SP] : Services de soutien psychosocial

Première partie : Présentation du service

1. Parlez-nous du service ou des services que vous offrez aux parents étudiants.

- Origine
- Besoins reliés à la création de la ressource
- Rôle, raison d'être

2. Quel est le fonctionnement de ce service?

- Conditions d'admission (À qui s'adresse-t-il?)
- Disponibilité
- [H-G] *Liste d'attente*
- [H-G] *Nombre de places disponibles par rapport à la demande*
- [H-G] *Service de garde à temps partiel ou à temps plein*

3. Quel est le niveau d'utilisation du service?

- 3.1. Y a-t-il une différence d'utilisation selon le sexe?
- 3.2. Selon ce que vous en savez, y a-t-il une évolution de l'utilisation de votre ressource depuis les dernières années?
- 3.3. Qu'en est-il de l'évolution de l'utilisation du service selon le sexe?

4. Quelles sont les motivations des parents étudiants qui utilisent votre service?

5. Pensez-vous que le service que vous offrez répond aux besoins des parents étudiants?

- Pourquoi?

Deuxième partie : Ressources à la disposition des parents étudiants dans l'établissement scolaire ([R], [SP])

6. Quelles sont les autres ressources mises à la disposition des parents étudiants dans votre établissement?

7. Selon ce que vous en savez, quel est le niveau d'utilisation de chacune de ces ressources par cette clientèle?

- 7.1. Y a-t-il une différence d'utilisation des ressources selon le sexe des parents étudiants?
- 7.2. Selon vous, y a-t-il une augmentation ou une diminution de l'utilisation de ces services?

8. Pensez-vous que ces ressources répondent aux besoins des parents étudiants?

- Disponibilité
- Efficacité

[R], [H-G] et [SP] **9.** *Travaillez-vous en collaboration avec les services aux étudiants de votre établissement dans l'amélioration de la situation des parents étudiants?*

Si oui :

9.1. *Comment vos interventions respectives se complètent-elles?*

Troisième partie : La situation des parents étudiants

10. Avez-vous déjà reçu des commentaires positifs ou négatifs de parents étudiants relativement à leur situation particulière dans votre établissement?

- Demandes
- Besoins

11. À votre connaissance, quelles difficultés les parents de votre établissement semblent-ils le plus éprouver?

12. Les parents étudiants semblent-ils bien s'intégrer aux autres étudiants ou constituent-ils une catégorie à part?

- Préjugés, discrimination

12.1. Comment l'expliqueriez-vous?

13. Selon ce que vous en savez, ont-ils plus de difficultés que la moyenne des étudiants dans leurs cours?

14. Selon ce que vous en savez, comment les parents sont-ils perçus par les professeurs et les autres étudiants?

15. Selon ce que vous observez, les situations des pères et des mères sont-elles très différentes?

15.1. La situation socioéconomique des mères est-elle semblable à celle des pères?

16. Considérez-vous qu'il existe une différence entre la réalité de la conciliation famille-études chez les parents plus jeunes et chez ceux qui ont effectué un retour aux études?

17. Estimez-vous que le nombre d'étudiants parents a augmenté dans votre établissement depuis que vous y travaillez?

17.1. Comment expliquez-vous cette évolution (ou stabilité) de leur nombre?

17.2. Y a-t-il plus de mères ou de pères?

Quatrième partie : Les pratiques prometteuses

18. Quelles sont les pratiques qui pourraient être mises de l'avant dans votre établissement pour favoriser l'intégration des parents et leur réussite scolaire?

19. Parmi les pratiques suivantes, lesquelles croyez-vous que votre établissement pourrait mettre en place ou améliorer et pourquoi?

19.1. Soutien par l'entremise du service de santé

19.2. Suivi psychosocial

19.3. Cours prénataux et postnataux s'adressant aux parents étudiants dans l'établissement scolaire

19.4. Endroit pour se reposer

19.5. Association de parents étudiants

19.6. Banque alimentaire

19.7. Bazar ou marché annuel ou bi-annuel

19.8. Service de gardiennage étudiant sur le campus

19.9. Garderie (ou garderie supplémentaire ou augmentation du nombre de places disponibles)

19.10. Salle d'allaitement sur le campus

19.11. Disponibilité d'un tire-lait

19.12. Formation à distance

19.13. Report des travaux et des examens

19.14. Congés parentaux inscrits dans le règlement des études

19.15. Cheminement scolaire allongé et allégé

19.16. Possibilité d'amener l'enfant (bébé) dans les cours

19.17. Statut spécial étudiant temps plein

19.18. Halte-garderie

19.19. Aucun cours obligatoire le soir

19.20. Aide financière aux études

Autres commentaires de l'informateur

20. Avant de terminer, y a-t-il des commentaires ou des informations que vous aimeriez ajouter?

Conclusion

L'entrevue est maintenant terminée. Nous vous remercions beaucoup pour votre collaboration. Un rapport présentant les résultats de l'étude sera remis à la Direction des affaires étudiantes universitaires et collégiales. Si vous le souhaitez, nous pourrions vous transmettre une copie de ce rapport final par courriel.

ANNEXE 5 – LETTRE DE SOLLICITATION ADRESSÉE AUX INFORMATEURS POUR L'ENTREVUE



Québec, janvier 2010

Objet : Participation à une enquête sur la réalité des parents étudiants des réseaux collégial et universitaire

Madame (nom) ou Monsieur (nom),

Dans le cadre du Laboratoire de recherche en sociologie de l'Université Laval, nous sollicitons votre participation à une enquête menée pour la Direction des affaires étudiantes universitaires et collégiales (DAÉUC) du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Compte tenu du peu d'informations dont dispose le Ministère sur la conciliation famille-études dans les établissements des réseaux collégial et universitaire, la DAÉUC nous a commandé une étude sur la réalité des parents étudiants et sur les pratiques prometteuses susceptibles de favoriser l'intégration et la réussite scolaires de cette clientèle.

Votre participation en tant que responsable des services aux étudiants *ou responsable d'un regroupement de parents étudiants* consisterait à nous accorder une entrevue individuelle d'une durée d'environ une heure sur les mesures de soutien et les services offerts aux parents étudiants de votre établissement, et sur l'intégration et la réussite scolaires de ces personnes. L'entrevue pourra se dérouler dans votre établissement ou dans tout autre endroit approprié de votre choix. Certaines questions porteront sur les ressources offertes dans l'institution d'enseignement, sur leur efficacité et leur disponibilité, ainsi que sur votre perception du vécu des parents aux études, de leurs difficultés et de leurs besoins. Vous serez également questionné(e) sur les initiatives prometteuses imaginées ou réalisées dans votre établissement et sur vos propres impressions par rapport à l'existence de différences entre la réalité de la conciliation famille-études chez les femmes et chez les hommes.

Nous tenons à vous aviser que vos nom et prénom, ainsi que ceux des gens dont vous nous parlerez, ne paraîtront pas dans un rapport ou dans toute autre forme de publication des résultats de l'étude. Les données seront conservées au domicile des étudiantes-chercheuses et seront détruites à la fin de la recherche. Cependant, dans le cadre d'une enquête par entrevue auprès d'informateurs occupant une fonction comme la vôtre, il nous est impossible de garantir l'anonymat des propos que nous recueillerons et pourrions citer à l'appui de nos analyses des résultats.

Si vous êtes intéressé(e) à participer à une entrevue individuelle, nous vous contacterons par téléphone dans la semaine du 11 janvier 2010 pour fixer un rendez-vous. Si vous préférez nous contacter immédiatement pour prendre rendez-vous, vous pouvez le faire par courriel aux adresses suivantes ou par téléphone. Vous pourrez ainsi nous indiquer le moment et l'endroit qui vous conviendront le mieux pour effectuer l'entrevue.

En vous remerciant de votre collaboration,

Delphine Larivière et Marianne Lepage

Étudiantes au département de sociologie de l'Université Laval

Vous pouvez nous joindre par téléphone au (418) (...) (Delphine Larivière) ou au (418) (...) (Marianne Lepage) ou par courriel aux adresses suivantes : delphine.lariviere.1@ulaval.ca ou marianne.lepage.1@ulaval.ca

ANNEXE 6 – FORMULAIRE DE CONSENTEMENT POUR L'ENTREVUE SEMI-DIRIGÉE



Participation à une enquête sur la conciliation famille-études dans les établissements d'enseignement des réseaux collégial et universitaire

Formulaire de consentement

Cette recherche est effectuée dans le cadre du Laboratoire de recherche en sociologie de l'Université Laval, en réponse à un appel d'offres de la Direction des affaires étudiantes universitaires et collégiales du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Objectifs

Cette recherche poursuit trois principaux objectifs, soit : mettre à jour les données permettant de mieux cerner la réalité des parents étudiants (nombre, problèmes, besoins) ; mener des enquêtes sur cette clientèle (au collégial et à l'université) pour compléter le portrait de la situation et connaître ses perceptions ; et, enfin, dresser un inventaire des pratiques prometteuses afin de mieux les faire connaître à travers les réseaux collégial et universitaire.

Modalités de participation à la recherche

La participation à la recherche consiste à prendre part à une entrevue individuelle d'une durée d'environ une heure portant sur la réalité des parents étudiants. Ainsi, des questions seront posées sur les mesures de soutien offertes aux parents aux études, sur leur niveau d'utilisation selon le sexe, leur efficacité et leur disponibilité, ainsi que sur les commentaires reçus de cette clientèle en ce qui a trait à ses besoins et à ses difficultés. Le ou la participant(e) sera également questionné(e) sur ses propres impressions par rapport à l'existence de différences entre la réalité de la conciliation famille-études chez les femmes et chez les hommes et sur les initiatives prometteuses imaginées ou réalisées dans l'établissement scolaire. Le ou la participant(e) n'est pas tenu(e) de répondre à toutes les questions qu'on lui adresse. Les entrevues seront enregistrées sur support numérique.

Risques, inconvénients et avantages pour le ou la participant(e)

Cette recherche ne présente pas de risques connus. La participation à la recherche permettra au ou à la participant(e) de contribuer à une meilleure compréhension de la réalité des parents étudiants et de faire connaître les initiatives prometteuses imaginées ou réalisées dans son établissement scolaire. La Direction des affaires étudiantes universitaires et collégiales pourra mieux comprendre la conciliation famille-études et, éventuellement, diffuser dans l'ensemble des réseaux collégial et universitaire les pratiques prometteuses susceptibles de faciliter l'harmonisation des responsabilités familiales et scolaires.

Participation volontaire et droit de retrait

Le ou la participant(e) est libre de prendre part à ce projet de recherche et il ou elle peut en tout temps décider de se retirer sans avoir à se justifier et sans subir de préjudice quelconque. Si la personne concernée décide de mettre fin à sa participation, elle peut communiquer avec l'une ou l'autre des étudiantes-chercheuses aux numéros de téléphone indiqués dans ce document. Tous les renseignements personnels la concernant seront alors détruits.

Confidentialité et gestion des données

Nous tenons à vous aviser que vos nom et prénom, ainsi que ceux des gens dont vous nous parlerez, ne paraîtront pas dans un rapport ou dans toute autre forme de publication des résultats de l'étude. Les données seront conservées au domicile des étudiantes-chercheuses et seront détruites à la fin de la recherche. Cependant, dans le cadre d'une enquête par entrevue auprès d'informateurs occupant une fonction comme la vôtre, il nous est impossible de garantir l'anonymat des propos que nous recueillerons et pourrions citer à l'appui de nos analyses des résultats.

Si vous souhaitez communiquer une plainte, vous pouvez le faire aux coordonnées suivantes :

Département de sociologie

Faculté des sciences sociales
Pavillon Charles-De Koninck
1030, avenue des Sciences-Humaines
Local 3469
Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6

Téléphone : 418 656-2227
Télécopieur : 418 656-7390
Courriel : soc@soc.ulaval.ca

Diffusion des résultats

Un rapport faisant état des résultats de la recherche sera diffusé auprès des personnes et organismes intéressés et sera remis à la Direction des affaires étudiantes universitaires et collégiales. Les résultats de la recherche pourront être ultérieurement l'objet de publications dans des revues, de conférences ou d'autres formes de diffusion.

Signatures

Je soussigné(e) _____ consens librement à participer à la recherche intitulée *Choisir d'être parent étudiant : Portrait de la réalité des parents étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur et des pratiques prometteuses susceptibles de favoriser leur intégration et leur réussite scolaires*. J'ai pris connaissance du formulaire et je me déclare satisfait(e) des explications, précisions et réponses que la chercheuse m'a fournies quant à ma participation à ce projet. Je comprends que je peux mettre fin à ma participation en tout temps sans avoir à subir de conséquences négatives ou de préjudices et sans devoir justifier ma décision.

_____ Date : _____
Signature de la participante ou du participant

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche au ou à la participant(e), avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et avoir fait l'appréciation de la compréhension de la participante ou du participant.

_____ Date : _____
Signature de l'étudiante-chercheuse

Coordonnées des étudiantes-chercheuses

Delphine Larivière
Téléphone : (418) (...) Courriel : delphine.lariviere.1@ulaval.ca

Marianne Lepage
Téléphone : (418) (...) Courriel : marianne.lepage.1@ulaval.ca